



Recherche-avis

*Sortons l'homophobie du placard...
et de nos écoles secondaires*

Mai 2007

CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette recherche-avis a été adoptée par les membres du
Conseil permanent de la jeunesse le 30 avril 2007, lors de sa 150^e séance.

Les membres du Conseil permanent de la jeunesse sont : Sophie Paquet, présidente,
Hélène Dumais, vice-présidente, Cindy Allaire, Julie Beauvilliers, Marie-Soleil Cloutier,
Vincent Gaudreau, Frédéric Hamelin, Julie Harnois, Paul Huynh, Félix Joyal-Lacerte,
Élyse Lachance, Maxime Lavoie, Romy Manigat et Pascal Nobécourt.

Recherche et rédaction

Lorraine Fournier

Comité de travail

Sophie Paquet, responsable du comité

Julie Beauvilliers

Félix Joyal-Lacerte

Élyse Lachance

Recherche documentaire

Suzanne Plante

Production

Valérie Benson

Collaboration

Danielle Gagnon

Francine Griffith

Révision linguistique

Renée Dolbec

Cette publication a été produite par le
Conseil permanent de la jeunesse
12, rue Sainte-Anne, 2e étage
Québec (Québec) G1R 3X2

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

ISBN : 978-2-550-49746-2 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-49747-9 (version PDF)

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont
autorisées à la condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2007

Avertissement

Sauf dans les cas où le genre est
mentionné de façon explicite, le masculin
est utilisé dans ce texte comme
représentant les deux sexes, sans
discrimination à l'égard des hommes et
des femmes.



REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de cette recherche-avis, le Conseil permanent de la jeunesse a profité de l'appui de nombreuses personnes.

Le Conseil tient, d'abord et avant tout, à exprimer sa gratitude envers les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion. C'est avec beaucoup de courage, de maturité, de sensibilité, mais aussi parfois avec humour, qu'ils ont livré leur témoignage. Nous les remercions pour une générosité dont ils n'ont malheureusement pas toujours bénéficié.

Le Conseil remercie également toutes les écoles offrant l'enseignement secondaire, et leurs répondants, qui ont pris le temps de compléter le questionnaire et de nous le faire parvenir.

Les organismes communautaires ont fourni une aide significative pour la réalisation de différentes démarches du Conseil. Ceux-ci ont permis au Conseil de rencontrer des jeunes de la diversité sexuelle, d'identifier et de décrire des initiatives visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire. Nous remercions chaleureusement les GRIS et Jeunesse Lambda pour leur contribution significative à cette recherche.

Enfin, le Conseil exprime sa reconnaissance aux enseignants et aux professionnels qui ont accepté de décrire leurs projets de lutte contre l'homophobie. Souhaitons que leur détermination à combattre les discriminations serve de modèle aux jeunes et aux moins jeunes.



PRÉAMBULE

J'ai présenté ce numéro aux auditions de Secondaire en Spectacle de la polyvalente de ma région l'an passé. Après ma première audition, on m'a obligé à consulter le psychologue de l'école pour que je prenne conscience de toutes les conséquences possibles, des impacts que cette révélation pourrait causer. Après la deuxième audition, on m'a refusé. Pourquoi? On me disait au début que le public n'était pas prêt à recevoir ce monologue. Ensuite, on m'a demandé de penser aux membres du personnel de l'école, pour finalement me dire que c'était moi qui n'étais pas prêt. À vous maintenant d'en juger.

Révélation

Bonsoir tout le monde. Ce soir, je viens vous parler de quelque chose d'assez difficile. Ce n'est pas facile de parler de soi-même, surtout devant un public. Il n'est pas offert à tout le monde de pouvoir bien écouter et de comprendre, mais ce soir je vous fais confiance et je vous offre la possibilité de me le démontrer.

Il y a de cela plus d'un an, je suis tombé amoureux d'une personne... vraiment amoureux. C'était une personne attachante, belle, souriante, charmante... et j'en passe. Ce que j'aimais le plus chez elle, c'étaient ses yeux. Ils étaient tellement beaux! Malheureusement, je savais déjà qu'une relation était impossible entre nous. Je lui en ai parlé, mais elle m'a donné la réponse à laquelle je m'attendais. J'avais beau vouloir lui donner tout ce que j'avais, cela ne changeait rien. Il fallait donc que je l'oublie; ce qui n'a pas été facile. C'était aussi mon ami! Quand j'étais à ses côtés, j'aurais simplement voulu m'appuyer sur son épaule, qu'il m'entoure de ses bras, lui dire à l'oreille : « Je t'aime ». Les

circonstances ne me le permettaient pas. Je comprenais cette non-réciprocité, mais elle me faisait mal. Nous étions si semblables et si différents. Que pouvais-je faire? Ce garçon est hétérosexuel.

Oui, je suis homosexuel. J'ai deux frères qui sont gais aussi. Vous ne pouvez pas imaginer l'ouverture d'esprit de mes parents! Pourtant, tout ce qu'ils veulent, c'est le bonheur de leurs enfants, que nous soyons heureux dans notre relation, peu importe avec qui. Certains vont me traiter de tous les noms, mais, aujourd'hui, ces « insultes » me passent dix pieds par-dessus la tête. Ceux qui me traitent comme ça ne font que démontrer leur faible ouverture d'esprit. En quoi ça peut me blesser de me faire traiter de ce que je suis vraiment? Cependant, ces insultes que vous dites par refoulement ou par soif de supériorité peuvent conduire certains jeunes au suicide.

L'homosexualité demeure un sujet tabou pour plusieurs personnes, et encore beaucoup de préjugés circulent. Être homosexuel, ce n'est

pas un choix! On ne se réveille pas un matin en se disant : « Tiens, pourquoi ne pas mettre un peu de piquant dans ma vie? Je pourrais devenir homosexuel! » Est-ce que vous avez choisi d'être hétérosexuel, d'être attiré par le sexe opposé? C'est la même chose pour moi! J'ai toujours été la même personne. L'homosexualité n'est pas une bactérie, un virus, une déficience physique ou mentale, encore moins une maladie contagieuse. Nous sommes tout aussi normaux que vous. Y a-t-il quelqu'un qui soit capable de donner la vraie définition d'une personne normale? Ce n'est pourtant pas l'orientation qui fait la différence.

Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais tout ce qui est supposément différent porte un nom. Nous le sommes tous à notre façon. Dans nos comportements, nos relations, notre façon de voir les choses. J'ai appris un jour qu'aucune opinion n'est mauvaise, mais que les façons d'agir peuvent le devenir. Vous avez le droit de ne pas aimer les homosexuels, mais vous n'avez ni celui de nous exclure de la société ni celui de brimer nos droits, et encore moins celui de nous battre à coups de poing ou de *batte* de baseball! Encore 80 pays considèrent l'homosexualité comme un crime. Deux garçons ont même été pendus pour ça en Irak. Deux jeunes garçons de 15 ans... Nous avons tous un point en commun : nous sommes des humains. Pas plus fous, pas plus fins. Un garçon qui embrasse un garçon, une fille qui embrasse une fille, un garçon qui embrasse une fille, peu importe, c'est de l'amour! Qui peut être contre l'amour? Aimer, ça vient du cœur, ce n'est pas un choix.

J'aurais bien voulu qu'il m'aime lui aussi, mais nos goûts étaient différents.

Il y a quelque temps, j'ai été dans une phase... dangereuse. Un soir, cinq de mes amis qui avaient peur pour ma vie sont venus me parler franchement. Le garçon que j'aimais en faisait partie. C'était un jeudi soir, le 25 août, je m'en souviens! C'est ce soir-là que j'ai pu lui dire dans les vrais mots ce que je gardais au fond de ma gorge. Je l'ai regardé dans ses yeux doux et je lui ai dit : « Je t'aime! » Il m'a ensuite regardé dans les yeux à son tour et m'a dit aussi pour la première fois : « Moi aussi, je t'aime, en ami. » On s'est serré fort, et c'est à ce moment que j'ai compris que, malgré tout, il a toujours été là pour moi; que tout ce qu'il voulait, c'était de me voir sourire; que malgré nos moments difficiles et nos différences, j'étais toujours le même à ses yeux : un ami. Aujourd'hui, comme pour demain, je ne peux pas dire que je l'ai complètement oublié, mais ce n'est pas ce qui va m'empêcher de vivre.

L'amitié est l'un des plus beaux signes d'affection que l'on puisse recevoir. Peu importe notre sexe et notre orientation, on peut dire à un proche qu'on l'aime, qu'on tient à lui, on peut lui faire un câlin. Tout le monde a besoin d'aimer et d'être aimé.

Mon but n'est pas de vous faire la morale, loin de là, mais de vous faire comprendre ce que je peux vivre, ce que d'autres peuvent ressentir, et me faire entendre. Gardez bien en tête que ce n'est pas l'orientation qui fait la personnalité. Sinon, vous deviendrez ce que j'essaie de vous expliquer et de vous éviter : un humain aux préjugés multiples qui, dans le fond, se juge lui-même. Merci de m'avoir écouté.

Maxime Turcotte, hiver 2006



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Section 1 - Qu'est-ce que l'homophobie?.....	3
1.1 Introduction	3
1.2 L'homophobie : une attention récente à l'égard de l'hostilité suscitée par l'homosexualité.....	3
1.3 L'homophobie : une hostilité envers qui?	3
1.4 Des termes unificateurs.....	6
1.5 Les manifestations de l'homophobie	7
1.6 Définition de l'homophobie.....	8
1.7 Conclusion	8
Section 2 - L'homophobie à l'école secondaire québécoise : les données disponibles	9
2.1 Introduction	9
2.2 La perception de l'homosexualité chez les élèves	9
2.3 La perception de l'homosexualité chez le personnel scolaire	14
2.4 La présence de comportements homophobes en milieu scolaire selon les élèves	16
2.5 La présence de comportements homophobes en milieu scolaire selon le personnel ...	17
2.6 Conclusion	18
Section 3 - Le vécu des jeunes gais et lesbiennes à l'école secondaire.....	19
3.1 Introduction	19
3.2 Méthodologie	19
3.3 Le témoignage des jeunes de la diversité sexuelle	21
3.4 Conclusion	41
Section 4 - Les activités de lutte contre l'homophobie dans les écoles secondaires du Québec.....	43
4.1 Introduction	43
4.2 Méthodologie	43
4.3 Les écoles et les répondants ayant participé à l'enquête	45
4.4 L'évaluation de la présence d'attitudes et de comportements homophobes au sein des écoles secondaires.....	47
4.5 L'évaluation de la présence d'activités visant à contrer l'homophobie au sein des écoles secondaires.....	48
4.6 Facteurs favorables à la diffusion d'activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie.....	67
4.7 Facteurs défavorables à la diffusion d'activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie.....	73
4.8 Conclusion	80

Section 5 - Quelques projets visant à contrer l’homophobie en milieu scolaire	81
5.1 Introduction	81
5.2 Méthodologie	81
5.3 Le Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale : consolidation et continuité des services	82
5.4 L’école secondaire Honoré-Mercier : un projet par et pour les élèves	86
5.5 La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et l’école Cavelier-de LaSalle : un projet scolaire de partenariat	90
5.6 Les prix d’excellence Michel Tremblay : un concours d’interprétation théâtrale	94
5.7 L’école Lucien-Pagé : création d’un comité pour contrer l’homophobie	99
5.8 Conclusion	102
Section 6 - Les recommandations du Conseil permanent de la jeunesse.....	103
6.1 Introduction	103
6.2 S’engager formellement à contrer l’homophobie.....	103
6.3 Outiller.....	105
6.4 Informer, former et démystifier.....	107
6.5 Soutenir	109
6.6 Conclusion	110
 Conclusion	 111
 BIBLIOGRAPHIE	 115
 ANNEXE 1 - Questionnaire transmis aux écoles offrant l’enseignement secondaire	 119
 ANNEXE 2 - Lettre de la Table nationale de lutte à l’homophobie en milieu scolaire	 127



INTRODUCTION

C'est à l'adolescence, bien souvent, quand ils sont sur les bancs de l'école secondaire, que les jeunes s'initient plus sérieusement aux jeux de la séduction et de l'amour. Cet apprentissage se fait dans un contexte où, depuis plusieurs années déjà, ils sont inondés par les images d'un modèle idéalisé et unique, celui de la relation amoureuse entre un garçon et une fille. Toutefois, ce modèle de relation ne correspond pas à ce que plusieurs ressentent. La diversité des attirances, des préférences et des conduites affectives et sexuelles est une réalité. En ne tenant compte que de la seule question de l'orientation sexuelle, on estime qu'environ 10 % de la population est homosexuelle. Considérant la population scolaire d'environ 450 000 élèves inscrits dans les écoles secondaires québécoises, on peut avancer, que 45 000 jeunes âgés de 12 à 16 ans, au bas mot, s'identifient comme homosexuels ou s'interrogent sur leur orientation sexuelle.

En préambule, Maxime exprimait, dans son monologue, que ce n'est pas l'orientation sexuelle qui fait la différence. Certes, l'orientation sexuelle ne cautionne aucunement la valeur d'un être humain. Toutefois, malheureusement et trop souvent, elle entraîne des traitements différenciés. Ceux qui s'éloignent des normes s'exposent à toute une panoplie de manifestations de l'homophobie. Ils risquent d'être rejetés, insultés, voire violentés physiquement. L'école, espace privilégié d'apprentissage à la citoyenneté et environnement théoriquement sécuritaire pour nos jeunes, n'échappe pas à l'homophobie. Des jeunes, notamment des garçons homosexuels, y sont régulièrement sanctionnés. L'homophobie rappelle également à l'ordre ceux qui paraissent suspects, car toute dérogation aux normes sociales de masculinité et de féminité représente une menace. Sur son passage, l'homophobie écorche aussi des amis et des parents. Bref, au total, l'homophobie engendre beaucoup de souffrances.

Que savons-nous des manifestations de l'homophobie à l'école secondaire québécoise? Que font les écoles secondaires afin de contrer cette forme de violence? Comment améliorer le bien-être des jeunes de la diversité sexuelle à l'école secondaire? Pour répondre à ces questions, le Conseil permanent de la jeunesse a entrepris, à l'été 2005, une recherche sur ces sujets. Six sections constituent le présent ouvrage.

Dans la première section du document, le Conseil propose une réflexion autour du concept d'homophobie. Il définit à cette étape les différents groupes visés par l'homophobie et en repère les manifestations. Dans la seconde section, il dresse un bilan des données disponibles afin de tracer un portrait, somme toute sommaire, de l'homophobie à l'école secondaire québécoise. Afin de combler, du moins en partie, ce manque d'information et dans le but d'approfondir la compréhension du vécu des jeunes de la diversité sexuelle à l'école secondaire, le Conseil a décidé de leur donner la parole. Ainsi, à l'automne 2006, deux groupes de discussion ont été formés. C'est la troisième section de la recherche qui rend compte du témoignage de ces jeunes. La quatrième section contient une analyse des résultats d'un questionnaire qui fut remis, à l'hiver 2006, à toutes les écoles des commissions scolaires

francophones du Québec offrant l'enseignement secondaire. Le questionnaire visait principalement à recueillir de l'information sur les activités mises en place par les écoles afin de contrer l'homophobie. À la cinquième section sont décrits cinq projets visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire. Ces projets représentent des illustrations de ce qui peut être fait dans le cadre de l'école. Les conditions favorables à la réalisation de tels projets sont également mises en évidence à cette étape. Prenant appui sur les données recueillies tout au long de sa recherche, le Conseil termine en donnant son avis. Dans la sixième et dernière section, il formule des recommandations afin de contrer l'homophobie et de démystifier la diversité sexuelle à l'école secondaire.



Section 1 - QU'EST-CE QUE L'HOMOPHOBIE?

1.1 INTRODUCTION

Dénommer une forme de violence ne l'élimine pas pour autant, mais cela représente assurément une étape importante dans la reconnaissance formelle de ses manifestations. Bien que le terme homophobie fasse désormais partie du vocabulaire courant, sa définition suscite de nombreuses questions. Qu'est-ce que l'homophobie? La première section de cette recherche répond à la question par le biais d'une réflexion sur les groupes de personnes visés par cette forme de violence et les manières dont celle-ci se manifeste.

1.2 L'HOMOPHOBIE : UNE ATTENTION RÉCENTE À L'ÉGARD DE L'HOSTILITÉ SUSCITÉE PAR L'HOMOSEXUALITÉ

Le terme homophobie est récent. C'est au début des années 1970 qu'on a repéré ses premières mentions dans la littérature scientifique de langue anglaise. Et il faudra attendre 1998 pour que le mot apparaisse dans un dictionnaire de langue française¹. L'introduction de ce terme dans le lexique est révélatrice, car elle indique la création d'une nouvelle signification sociale. En effet, le discours ne s'attarde plus qu'aux seuls comportements homosexuels, lesquels ont été le plus souvent identifiés comme l'expression d'une déviance²; il aborde aussi désormais le problème de l'hostilité suscitée par l'homosexualité. On observe donc un déplacement de l'attention des homosexuels vers les homophobes, de l'homosexualité vers l'homophobie.

1.3 L'HOMOPHOBIE : UNE HOSTILITÉ ENVERS QUI?

Selon l'étymologie grecque, l'homophobie renvoie à *homos* (seul et même) et *phobias* (haine, peur malade). L'homophobie ne se définit toutefois pas comme la peur du même ou comme le fait d'être porteur d'une seule et même peur³. Elle s'entend plutôt, généralement, comme

¹ Daniel BORRILLO, *L'homophobie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je?, 2000, p. 11.

² Ce n'est qu'en 1973 que l'American Psychiatric Association Board of Directors a convenu de retirer l'homosexualité du Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM).

³ Plusieurs auteurs ont relevé les limites à l'utilisation du terme homophobie. Celle-ci est-elle une véritable catégorie diagnostique au même titre que d'autres phobies? La réaction émotionnelle à l'homosexualité ne relève-t-elle pas plus de la colère et du dégoût que de la crainte et de l'anxiété? Voir à ce sujet Gregory M. HEREK, « Beyond "Homophobia" : Thinking about Sexual Prejudice and Stigma in the Twenty-First Century », *Sexuality Research & Social Policy*, Journal of NSRC, vol. 1, n° 2, avril 2004, p. 6-24.



« un sentiment de peur et d'aversion qu'éprouvent certaines personnes à l'égard de l'homosexualité et des homosexuels⁴ ».

Toutefois, bien des auteurs ne considèrent pas les homosexuels comme seuls sujets de cette aversion. On leur associe également ceux qui sont simplement soupçonnés d'être homosexuels et aussi, en fait, tous ceux qui, par leurs comportements ou leurs questionnements, s'éloignent des modèles privilégiés par la société. C'est donc pour une raison d'économie de langage que l'auteur Daniel Borrillo retient le terme homophobie. Celui-ci englobe les manifestations d'hostilité envers les gais (gaiphobie), les lesbiennes (lesbophobie), les bisexuels (biphobie), les travestis (travestiphobie) et les transsexuels (transphobie). Ces différentes catégories de « phobies » ont en commun de désigner les réactions négatives à l'égard de ceux qui s'écartent des attentes définies par la société quant à l'orientation sexuelle, au rôle sociosexuel ou à l'identité sexuelle (voir l'encadré 1 pour mieux comprendre ces différentes notions).

⁴ *Qu'est-ce que l'homophobie?* [En ligne], 26 mars 2004. [<http://www.amnestyinternational.be/doc>] (Page consultée le 29 août 2005).



ENCADRÉ 1 : L'ORIENTATION SEXUELLE, LE RÔLE SOCIOSEXUEL ET L'IDENTITÉ SEXUELLE

L'**orientation sexuelle**, définie en fonction du sexe des personnes, représente l'attirance tant physique qu'émotive qu'une personne éprouve pour une autre personne. Certains individus sont attirés par les personnes du même sexe qu'eux (**homosexualité**), d'autres le sont par des personnes du sexe opposé au leur (**hétérosexualité**) et d'autres encore éprouvent un attrait pour les personnes des deux sexes (**bisexualité**).

Le **rôle sociosexuel** renvoie aux normes et aux valeurs véhiculées par une société à une époque déterminée quant aux attitudes et aux comportements attendus des hommes et des femmes. On attend des hommes, par exemple, qu'ils adoptent certaines manières de penser et d'agir : force, performance, compétitivité, etc. Mais, le genre social n'est pas lié à l'orientation sexuelle. Par exemple, des hommes ont des traits de personnalité qualifiés de « féminins » (douceur, sensibilité, etc.) et sont hétérosexuels.

L'**identité sexuelle** est le sentiment d'appartenir au sexe masculin ou féminin. C'est le sexe auquel une personne s'identifie anatomiquement. La majorité des personnes, qu'elles soient homosexuelles ou hétérosexuelles, se sentent bien au regard de leur identité sexuelle et de leur corps, elles développent une image d'elles-mêmes conforme à leur sexe anatomique. Ainsi, des hommes gais sont à l'aise avec leur identité sexuelle et n'ont aucunement l'intention de devenir une femme. Ceux qui n'ont pas le sentiment d'appartenir à leur sexe anatomique sont nommés **transsexuels** (ils sont inscrits dans un processus de changement de sexe par le biais de la chirurgie ou de la prise d'hormones) ou **transgenres** (ils adoptent les comportements, vêtements, prénoms de l'autre sexe). Les **travestis**, quant à eux, prennent plus ou moins régulièrement l'apparence et les manières du sexe opposé.

Sources :

Irène DEMCZUK, *Démystifier l'homosexualité, ça commence à l'école. Mieux comprendre l'homosexualité pour prévenir l'homophobie*, Guide pédagogique, GRIS-Montréal, 2003, 120 p.

Michel DORAIS et Éric VERDIER, *Sains et saufs. Petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes*, Montréal, VLB éditeur, 2005, 174 p.

Mathieu LAVOIE, *Créer un environnement sécuritaire pour les membres de la diversité sexuelle. Guide pédagogique à l'intention des milieux de la santé, des services sociaux, de l'éducation et des organismes communautaires*, Volet 1 : synthèse documentaire, GRIS-Québec, 2005, 85 p.



1.4 DES TERMES UNIFICATEURS

Le terme homophobie est ainsi utilisé en référence à l'hostilité manifestée envers les lesbiennes, les gais, les bisexuels, les transgenres, les transsexuels, les travestis (LGBT) et tous ceux et celles qui sont en questionnement (d'où l'utilisation parfois du sigle LGBTQ). Pour simplifier, sans toutefois obtenir l'agrément des différents intéressés, certains ont proposé des termes et des concepts unificateurs. Ainsi, Michel Dorais utilise le concept de la **diversité sexuelle**.

Parler de diversité humaine – ou sexuelle – souligne l'infinie richesse de nos singularités et donc de nos complémentarités. Dès lors, cela n'a plus de sens de parler des « normaux », des déviants et même des « minorités ». Contrairement au concept de différence (on est toujours différent par rapport à quelque chose), le concept de diversité ne renvoie à aucune norme⁵.

Le Regroupement d'entraide pour la jeunesse allosexuelle du Québec (REJAJQ) utilise le mot **allosexuel** pour nommer les personnes qui appartiennent à la diversité sexuelle. Le préfixe « allo » (du grec « *allos* »), signifie « autre » ou « différent ». Ainsi, le terme allosexuel renvoie à l'idée de rassembler tous ceux qui sont différents, qui ne satisfont pas aux normes, dont, notamment, celle de l'hétérosexualité.

Le néologisme allosexuel se veut un mot unificateur pour le concept de la diversité sexuelle. Il inclut toute personne éprouvant des attirances sexuelles et étant confrontée à celles-ci, à de la discrimination ou à des questionnements face à leur orientation sexuelle/identité de genre⁶.

Le mot allosexuel est parfois présenté comme l'équivalent français de *queer*, qui se traduit comme étrange, tordu ou louche. En fait, c'est ce qui, par conséquent, n'est pas *straight*, droit. Jusqu'à la fin des années 1980, *queer* était utilisé afin d'insulter les non-hétéros. Depuis, il a été récupéré par des militants et transformé en outil d'identification positive. *Queer* est, dans certains cas, utilisé comme un terme parapluie désignant la population des LGBT. Mais ce terme a également une connotation plus politique et radicale, associée au rejet de toute contrainte liée à la normalité⁷.

⁵ Michel DORAIS et Éric VERDIER, *Sains et saufs. Petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes*, Montréal, VLB éditeur, 2005, p. 157.

⁶ Regroupement d'entraide pour la jeunesse allosexuelle du Québec, [En ligne]. [<http://www.rejaq.org>] (Page consultée le 6 mars 2006).

⁷ *Queer*, [En ligne]. [<http://en.wikipedia.org/wiki/Queer>] (Page consultée le 24 février 2006).



1.5 LES MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE

Selon ce qui a été énoncé précédemment, l'homophobie se comprend comme une réaction d'hostilité envers les membres de la diversité sexuelle. Elle se manifeste dans le quotidien des interactions sociales sous la forme de comportements d'indifférence et d'évitement, d'insultes, de commentaires méprisants, de menaces et, même, d'agressions physiques. Par exemple, chaque jour des jeunes sont violentés pour la simple raison qu'ils dérogent ou semblent déroger aux normes prescrites quant à la féminité ou la masculinité. Ces agressions viennent saper l'estime et la confiance en soi.

[...] « sale pédé » (« sale gouine ») ne sont pas de simples mots lancés au passage. Ce sont des agressions verbales qui marquent la conscience. Ce sont des traumatismes qui s'inscrivent dans la mémoire et dans le corps (car la timidité, la gêne, la honte sont des attitudes corporelles produites par l'hostilité du monde extérieur). Et l'une des conséquences de l'injure est de façonner le rapport aux autres et au monde. Et donc de façonner la personnalité, la subjectivité, l'être même d'un individu⁸.

Cette dimension psychologique de l'homophobie, qui se vit et se subit dans les interactions quotidiennes, n'est pas sans lien avec le système social. L'hostilité associée à l'homophobie s'inscrit également dans la culture, le système légal et politique.

La violence à l'état pur que représente l'homophobie psychologique n'est rien d'autre que l'intégration paradigmatique d'une attitude anti-homosexuelle, laquelle traverse l'histoire de nos sociétés. La peur parfois puérile que suscite encore l'homosexuel résulte de la production culturelle de l'Occident judéo-chrétien. Des textes sacrés aux lois laïques, en passant par la littérature scientifique et le cinéma, l'entreprise de promotion de l'hétérosexualité n'hésite pas à jeter l'anathème non seulement sur l'homosexualité mais sur toute manifestation d'affection entre personnes de même sexe⁹.

L'entreprise de promotion de l'hétérosexualité comme modèle relationnel idéal se nomme l'**hétérosexisme**. Cette pensée occulte la réalité des membres de la diversité sexuelle comme si seule l'hétérosexualité pouvait prétendre à l'existence. Tout comme le racisme et le sexisme, l'hétérosexisme est une idéologie qui prône la supériorité d'une majorité, au sens sociologique du terme.

De plus, pour certains, l'hétérosexisme serait une forme spécifique du sexisme. Ainsi, selon l'auteur Daniel Welzer-Lang, l'hostilité à l'égard de l'homosexualité correspondrait plus à une

⁸ Daniel ÉRIBON, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999, p. 29.

⁹ D. BORRILLO, *op. cit.*, p. 16.



réaction face à une rupture des attentes sociales envers les hommes et les femmes qu'à une seule question de sexe ou de sexualité. Sexisme et hétérosexisme renvoient, tous deux, à un ordre où la virilité représente un modèle idéal à atteindre.

Être homme, c'est être supérieur aux femmes ou à leurs équivalents symboliques, c'est-à-dire les hommes qui ne parviennent pas à prouver qu'ils le sont vraiment¹⁰.

1.6 DÉFINITION DE L'HOMOPHOBIE

Bien que plusieurs auteurs aient souligné des limites à l'utilisation du mot homophobie, celui-ci a atteint une acceptation et une intelligibilité certaines dans le langage populaire. Pour le moment, il y a probablement plus d'avantages que d'inconvénients à retenir le terme.

Selon le Conseil, l'homophobie se définit comme **une hostilité psychologique et sociale à l'égard des membres de la diversité sexuelle. Cette hostilité vise non seulement les personnes homosexuelles, mais aussi celles dont l'apparence ou les comportements dérogent aux normes sociales prescrites de masculinité et de féminité.**

1.7 CONCLUSION

Ce n'est que depuis peu qu'on nomme et examine la violence que subissent les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles. L'homophobie n'est pas une catégorie diagnostique au même titre que d'autres phobies. En effet, elle n'est pas une réaction de crainte et d'angoisse incontrôlable, mais bien plutôt la manifestation d'une intolérance face à la différence. Une intolérance qui s'exprime notamment dans les interactions quotidiennes en sapant l'estime de soi de milliers de jeunes et d'adultes. Une intolérance qui se retrouve également confortée par un système de valeurs prônant la supériorité d'un modèle de relation, soit celui de l'hétérosexualité. Mais au-delà des définitions, dans les faits, sur le terrain, qu'en est-il de l'expression de l'homophobie? La prochaine section résume les données disponibles quant à l'ampleur de l'homophobie à l'école secondaire québécoise.

¹⁰ Daniel WELZER-LANG, « L'homophobie : La face cachée du masculin », dans Daniel WELZER-LANG, Pierre DUTEY et Michel DORAIS (dir.), *La peur de l'autre en soi. Du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB éditeur, 1994, p. 23.



Section 2 - L'HOMOPHOBIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE QUÉBÉCOISE : LES DONNÉES DISPONIBLES

2.1 INTRODUCTION

L'école n'étant pas une île, elle n'échappe pas aux diverses expériences de violence observées dans d'autres secteurs de la société. On a constaté à cet égard que la violence verbale (se faire « crier des noms », recevoir des injures) représenterait la forme la plus fréquente des expériences de victimisation à l'école. Ces événements seraient davantage rapportés par les garçons et diminueraient avec l'âge¹¹.

Alors qu'il est établi que le Québec représente un chef de file en matière de reconnaissance des droits des gais et lesbiennes, l'homophobie demeure tout de même une réalité dans les différentes sphères de la société dont le milieu scolaire. Quelle est l'ampleur de l'homophobie au sein de l'école secondaire au Québec? La réponse à cette question n'est pas simple. Afin d'esquisser un portrait de l'homophobie à l'école secondaire, on peut recourir à deux grands types de données. D'une part, il existe des informations quant aux perceptions des élèves et du personnel des écoles secondaires relatives à l'homosexualité. D'autre part, quelques recherches fournissent de l'information quant à l'évaluation que font les élèves et le personnel de la présence d'actes homophobes au sein de leur école.

2.2 LA PERCEPTION DE L'HOMOSEXUALITÉ CHEZ LES ÉLÈVES

Une bonne partie de l'information dont on dispose quant à l'homophobie en milieu scolaire est tirée des bilans des ateliers de démystification de l'homosexualité donnés par des organismes communautaires. Ces groupes, dont les plus connus sont les GRIS (Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale gais et lesbiennes), effectuent dans les écoles, et cela depuis le milieu des années 1990, des interventions visant à démystifier l'homosexualité¹². Ces interventions sont aussi l'occasion de distribuer aux élèves un questionnaire visant à évaluer leurs perceptions de l'homosexualité (voir l'encadré 2 pour connaître sommairement le déroulement d'une activité de démystification de l'homosexualité).

¹¹ En 1999, 58,8 % des jeunes Québécois de neuf ans, 42,2 % de ceux de 13 ans et 20,7 % de ceux de 16 ans ont rapporté s'être fait crier des noms et avoir reçu des injures à l'école. Voir INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, mai 2002, p. 459.

¹² On retrouve quatre GRIS au Québec, dans les régions suivantes : Chaudière-Appalaches, Montréal, Québec et Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour l'illustration quant au travail de démystification, jusqu'en 1998-1999, le GRIS-Montréal effectuait en moyenne une trentaine d'interventions par année. En 2004-2005, le GRIS-Montréal a réalisé 632 interventions et a rencontré près de 14 500 élèves. Voir GRIS-Montréal, *Démystifier l'homosexualité, ça commence à l'école*, [En ligne]. [http : //www.gris.ca] (Page consultée le 23 août 2006).



ENCADRÉ 2 : LE DÉROULEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE DÉMYSTIFICATION DE L'HOMOSEXUALITÉ

À la demande de l'école, des intervenants bénévoles, homosexuels ou bisexuels, se présentent en classe. En gros, la période est consacrée à l'écoute du témoignage des bénévoles et à un échange entre ces derniers et les élèves. La période d'intervention représente aussi l'occasion de colliger, au moyen d'un questionnaire, des informations sur la perception qu'ont les élèves de l'homosexualité. Les élèves doivent remplir un premier volet du questionnaire avant l'intervention et ils répondent aux mêmes questions après l'intervention.

Le GRIS-Montréal propose aux jeunes, par son questionnaire, de réfléchir un instant au niveau de confort (se sentir « à l'aise » ou « très à l'aise ») et d'inconfort (se sentir « mal à l'aise » ou « très mal à l'aise ») qu'ils pourraient ressentir avec des garçons et des filles homosexuels lorsqu'ils auraient à travailler, à avoir des activités sportives et à partager une amitié ou leur vie familiale avec eux, ou encore lorsqu'ils seraient témoins de marques d'affection en public entre deux gais et deux lesbiennes¹.

Le questionnaire comprend également des questions sur le profil sociodémographique de l'élève et laisse un espace pour inscrire des commentaires.

¹ Gilbert ÉMOND, *Contexte de l'inconfort des élèves du secondaire avec l'homosexualité. Faits saillants. Résultats préliminaires. Analyse des questionnaires 2002-2003*, GRIS-Montréal, septembre 2004, p.1.

Le questionnaire évalue la perception des élèves face à l'homosexualité avant et après une intervention de démystification. Les données recueillies permettent notamment, dans une perspective comparative, de déceler un effet immédiat, et non à long terme, de l'atelier de démystification sur les attitudes des élèves à l'égard de l'homosexualité. On comprendra que l'exercice ne permet pas d'évaluer la présence d'événements homophobes ayant lieu en contexte scolaire. Toutefois, on peut supposer que, dans diverses situations impliquant une personne homosexuelle, ce sont les « élèves qui expriment le plus haut degré d'inconfort (très mal à l'aise) qui sont les plus susceptibles d'exprimer ou de manifester une forme ou l'autre d'homophobie¹³ ».

¹³ Alain GRENIER, *Jeunes, homosexualité et écoles. Enquête exploratoire sur l'homophobie dans les milieux jeunesse de Québec, Rapport synthèse*, GRIS-Québec, 2005, p. 31-32.



2.2.1 Un inconfort plus manifeste chez les garçons

Les analyses disponibles font le constat que les garçons, comparativement aux filles, sont proportionnellement plus nombreux à manifester un malaise à l'égard de l'homosexualité. Déjà, en 1999, l'étude menée par Bals auprès de 1 011 élèves d'écoles secondaires de la région de Lanaudière relevait que les garçons exprimaient davantage d'attitudes et de sentiments négatifs vis-à-vis de l'homosexualité¹⁴.

Le bilan pour 2002-2003 dressé par Gilbert Émond de près de 7 000 questionnaires remis par l'organisme Gris-Montréal aux élèves des classes d'écoles secondaires rapporte que 64 % des garçons ressentiraient de l'inconfort s'ils apprenaient l'homosexualité de leur frère ou de leur meilleur ami. Les réponses des filles dans les cas où elles apprendraient l'homosexualité de leur sœur ou de leur meilleure amie renvoient à des taux d'inconfort ne dépassant pas les 40 %¹⁵ (voir l'encadré 3 pour l'explication des différences entre garçons et filles).

2.2.2 Un malaise davantage affirmé envers les personnes homosexuelles du même sexe

Les élèves, garçons et filles, manifestent un malaise plus évident lorsque les événements hypothétiques soumis concernent une personne du même sexe qu'eux. Ainsi, l'étude réalisée par Grenier en 2003-2004 auprès de 2 101 élèves d'écoles secondaires (de la première à la cinquième année du secondaire) de la ville de Québec précise que 13 % des filles ont indiqué leur inconfort à faire un travail d'équipe avec une lesbienne. Toutefois, elles ne seraient plus que 2 % à éprouver un malaise si elles se retrouvaient dans l'obligation de travailler en équipe avec un gai. On observe la même tendance chez les élèves garçons, mais avec des écarts beaucoup plus prononcés en raison de l'inconfort plus affirmé des garçons envers les gais. Ainsi, 4 % des garçons éprouveraient un malaise à travailler en équipe avec une lesbienne, mais 50 % d'entre eux manifestent un inconfort devant la perspective de devoir travailler avec un coéquipier gai. Comme le souligne Grenier, ces données supposent « que la personne homosexuelle du sexe opposé, garçon ou fille, est plus facilement acceptée¹⁶ ».

2.2.3 La proximité du lien avec la personne homosexuelle accentue l'expression d'un malaise

Grosso modo, les données indiquent que plus le lien avec la personne homosexuelle est étroit (liens familiaux et d'amitié) et plus les jeunes sont sensibles à la situation anticipée. Par exemple, dans l'étude de Grenier, les plus hauts taux d'inconfort enregistrés chez les filles sont

¹⁴ RRSSS-Lanaudière. Direction de la santé publique, *Étude exploratoire sur les attitudes, les sentiments et les connaissances d'élèves de secondaire IV et V de la région de Lanaudière, envers l'homosexualité et la bisexualité*, avril 2001, 72 p.

¹⁵ Gilbert ÉMOND, *Contextes de l'inconfort des élèves du secondaire avec l'homosexualité*. Faits saillants. Résultats préliminaires. Analyse des questionnaires 2002-2003, GRIS-Montréal, septembre 2004, p. 2.

¹⁶ A. GRENIER, *op. cit.*, p. 60.



associés à l'éventualité où elles apprendraient l'homosexualité de leur meilleure amie (37 %), de leur sœur (36 %) ou de leur frère (36 %). Chez les garçons, les plus hauts taux de malaise sont liés aux circonstances où ils apprendraient l'homosexualité de leur meilleur ami (61 %) ou de leur frère (58 %). Il reste que, chez les garçons, la perspective d'effectuer un travail d'équipe avec un camarade gai provoque un inconfort chez 50 % d'entre eux, alors qu'ils sont 36 % à anticiper un malaise s'ils apprennaient que leur sœur est lesbienne¹⁷.

2.2.4 La connaissance de personnes gaies et lesbiennes correspond à des taux de confort plus élevés

Le questionnaire des GRIS interroge les élèves sur leur connaissance de personnes homosexuelles. Dans le bilan 2002-2003 du GRIS-Montréal, 43,8 % des élèves ont indiqué ne pas connaître de personnes homosexuelles dans leur entourage. L'analyse des réponses des élèves selon qu'ils connaissent ou non des personnes gaies ou lesbiennes traduit des variations dans les degrés de confort et d'inconfort exprimés.

Ce qui apparaît comme nouveau, c'est particulièrement que plus ces connaissances sont proches d'eux, plus leur inconfort se fait rare. Ainsi, l'inconfort exprimé par ceux qui identifient un gai ou une lesbienne dans leur entourage, même éloigné, est en moyenne de 30 % moins important que l'inconfort de leurs collègues qui n'en connaissent aucun. Et lorsqu'un élève a un ami gai ou une amie lesbienne, alors son niveau d'inconfort exprimé est en moyenne 42 % moins important que l'inconfort exprimé par les élèves qui n'en connaissent aucun¹⁸.

La connaissance d'une personne homosexuelle dans l'entourage du jeune contribue vraisemblablement à abattre les préjugés et à diminuer les malaises. Pour plusieurs jeunes, les ateliers de démystification donnés par les bénévoles des organismes communautaires représentent leur première occasion d'une rencontre concrète avec une personne gaie, lesbienne ou bisexuelle. Bien qu'il soit limité, ce premier contact peut constituer l'amorce d'une déconstruction des préjugés et des stéréotypes.

¹⁷ A. GRENIER, *op. cit.*, p. 51-56.

¹⁸ G. ÉMOND, *op. cit.*, p. 3.



ENCADRÉ 3 : POURQUOI LES GARÇONS SONT-ILS PROPORTIONNELLEMENT PLUS NOMBREUX QUE LES FILLES À EXPRIMER UN INCONFORT FACE À L'HOMOSEXUALITÉ?

Pour plusieurs auteurs la référence aux rapports de sexes est incontournable afin d'expliquer les attitudes différenciées des garçons et des filles vis-à-vis de l'homosexualité. Appuyée par une revue de la littérature, Bals décrit comment la science et la religion ont rationalisé l'infériorisation des femmes.

Selon cette perspective, les modèles féminins et masculins véhiculés par la culture sont distincts et ne portent pas la même valeur. Être homme a plus de valeur qu'être femme. En conséquence, le fait pour un homme d'être identifié à la féminité le déprécierait. L'homophobie interprète l'homosexualité des hommes comme une déviance vers la féminité. D'ailleurs, ceux qui s'éloignent de la virilité ne sont-ils pas traités de femmelettes?

Très tôt les petits garçons comprennent que cela fait partie des pires insultes. Il n'est donc pas étonnant que les garçons rejettent les homosexuels plus que les filles; ils ne veulent pas être identifiés comme tels. Ils doivent suivre un code de conduite bien précis, avec des attentes spécifiques selon les sexes¹.

L'homophobie devient ainsi une sorte de code de conduite pour maintenir les hommes dans le « bon » chemin de la virilité hétérosexuelle².

¹ Myriam BALS (sous la direction de Martine Martin), *L'homophobie chez les élèves de secondaire IV et V de Lanaudière : à la recherche du sens*, Direction de la santé publique et d'évaluation, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, octobre 2004, p. 53-54.

² Alain GRENIER, *Jeunes, homosexualité et écoles. Enquête exploratoire sur l'homophobie dans les milieux jeunesse de Québec*, Rapport synthèse, GRIS-QUÉBEC, 2005, p. 13.



2.3 LA PERCEPTION DE L'HOMOSEXUALITÉ CHEZ LE PERSONNEL SCOLAIRE

Avec des échantillons beaucoup plus petits que ceux des élèves, quelques rares enquêtes ont aussi interrogé, par des questionnaires, les membres du personnel d'écoles secondaires sur leurs perceptions de l'homosexualité. Des données sont aussi disponibles sur leurs besoins en matière d'information et d'accès à des outils sur le sujet de l'orientation sexuelle¹⁹. Encore une fois, on peut supposer que les intervenants les plus mal à l'aise devant l'homosexualité ou ceux qui sont les moins bien informés seraient les plus susceptibles de ne pouvoir répondre adéquatement à diverses demandes ou situations relatives à l'orientation sexuelle, l'homosexualité ou l'homophobie.

2.3.1 Une perception de l'homosexualité plutôt positive

L'enquête exploratoire de Grenier faite auprès de 139 intervenants scolaires de cinq écoles secondaires de la région de Québec s'appuie sur les réponses d'un questionnaire et de discussions de groupe tenues dans chacune des écoles. Plus de 60 % des répondants ont affirmé avoir une bonne ou une très bonne perception de l'homosexualité (66 % des hommes et 64 % des femmes)²⁰. Cette image positive de l'homosexualité se retrouve aussi dans les résultats de l'enquête menée par la Commission scolaire de Montréal auprès d'un échantillon du personnel d'une vingtaine d'écoles secondaires dites régulières. Ainsi, 96 % des répondants ont déclaré être très à l'aise ou à l'aise face à une personne homosexuelle²¹.

Toutefois, malgré ces manifestations claires d'un confort ressenti à l'égard de l'homosexualité, il reste que, tout comme chez les élèves, « le malaise refait très vite surface dès que l'homosexualité prend un nom, un visage ou qu'elle s'exprime par des signes d'affection²² ». Par exemple, les résultats de l'enquête d'Alain Grenier indiquent que 88 % des répondants ne ressentiraient pas d'inconfort (seraient très à l'aise et à l'aise) si un élève leur confiait son homosexualité, alors qu'ils ne seraient plus que 59 % à se sentir à l'aise s'ils apprenaient l'homosexualité de leur fille²³.

¹⁹ Le taux de réponse aux questionnaires distribués au personnel des cinq écoles secondaires sélectionnées par l'enquête de Grenier fut de 38 %. L'enquête de la Commission scolaire de Montréal a, pour sa part, obtenu un taux de réponse de 55 % dans les écoles secondaires dites régulières. De plus, pour cette dernière enquête, les intervenants avaient été ciblés en fonction de leur capacité à exprimer un point de vue sur l'homosexualité en milieu scolaire. Cela constitue un biais d'échantillonnage dont il faut tenir compte dans l'interprétation des données.

²⁰ Alain GRENIER, *op. cit.*, p. 87.

²¹ Daniel MARTIN et Alexandre BEAULIEU, *Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie. Résultats de l'enquête menée auprès des écoles secondaires, des centres d'éducation des adultes et des écoles de formation professionnelle*, Commission scolaire de Montréal, mai 2002, p. 12.

²² A. GRENIER, *op. cit.*, p. 99.

²³ *Ibid.*, p. 95.



2.3.2 Une intolérance face aux actes homophobes perpétrés en milieu scolaire

L'image plutôt positive qu'ont les intervenants de l'homosexualité laisse supposer qu'ils ne toléreraient pas que l'on adopte des comportements homophobes en leur présence. Le questionnaire de Grenier demande aux intervenants scolaires d'anticiper leur réaction dans différents contextes (salle de classe, cour d'école) où ils seraient témoins d'une situation où des élèves accolent à un autre élève des étiquettes homophobes. Très clairement, soit neuf fois sur dix, le personnel indique qu'il exigerait que cessent les insultes. Par exemple, si les propos désobligeants se font entendre dans la salle de classe, la seule demande d'arrêt des insultes représente 55 % de la réaction envisagée du personnel. Une proportion de 42 % des répondants ajoutent, à l'exigence d'arrêt des insultes, une intervention visant à démystifier l'homosexualité²⁴. Ainsi, la réaction anticipée par les intervenants scolaires ne s'accompagne pas toujours d'une intervention de démystification de l'homosexualité.

2.3.3 Un manque d'informations et d'outils liés à l'orientation sexuelle, l'homosexualité et l'homophobie

Diverses raisons peuvent déterminer le choix d'un intervenant scolaire de limiter son intervention à l'arrêt des injures. Démystifier l'homosexualité exige certes d'être à l'aise avec le sujet, mais cela commande également la maîtrise de connaissances. Le manque d'informations ou d'outils sur l'orientation sexuelle, l'homosexualité ou l'homophobie pourrait-il expliquer, du moins en partie, que certains intervenants n'agissent pas afin de démystifier l'homosexualité? Les données de l'enquête de la Commission scolaire de Montréal sont assez éloquentes en ce qui a trait aux besoins d'information du personnel sur l'homosexualité. L'enquête a relevé que 76 % des répondants des écoles secondaires « régulières » se disaient peu ou très peu informés par rapport à la réalité des jeunes homosexuels de leur école. L'étude indiquait également que 61 % n'avaient pas à leur disposition des outils d'information ou d'intervention sur la question de l'homosexualité. Enfin, 74 % ont répondu qu'ils aimeraient recevoir plus d'information sur l'homosexualité, l'homophobie ou l'orientation sexuelle²⁵.

Le personnel des écoles secondaires est-il suffisamment informé et outillé par rapport aux thèmes de l'homosexualité et de l'homophobie? Les données contenues dans l'étude de la Commission scolaire de Montréal suscitent bien des interrogations sur cette question, et cela d'autant plus que le personnel interrogé avait été ciblé en fonction de sa capacité à exprimer un point de vue sur le sujet de l'homosexualité en milieu scolaire. Quelle aurait été la réponse des autres intervenants?

²⁴ *Ibid.*, p. 92.

²⁵ Daniel MARTIN et Alexandre BEAULIEU, *op. cit.*, p. 23, 24 et 30.



2.4 LA PRÉSENCE DE COMPORTEMENTS HOMOPHOBES EN MILIEU SCOLAIRE SELON LES ÉLÈVES

Rares sont les études ayant permis d'évaluer directement la présence d'actes homophobes en milieu scolaire. On retrouve tout de même, par le biais d'entrevues et d'un questionnaire, des données qui traduisent le témoignage d'élèves ayant été stigmatisés parce qu'ils étaient homosexuels ou parce qu'on croyait qu'ils l'étaient.

2.4.1 L'école, c'est l'enfer!

Michel Dorais a réalisé des entrevues auprès de 32 jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels. Pour participer à l'étude ces jeunes hommes devaient avoir fait une ou plusieurs tentatives de suicide entre l'âge de 14 et 25 ans. De leur témoignage bouleversant, il ressort que l'école représente l'un des secteurs de la vie ayant joué un rôle majeur dans leur malaise face à l'orientation sexuelle et à leurs idéations et tentatives suicidaires. Comment pourrait-il en être autrement lorsque ces jeunes hommes décrivent leur vécu à l'école comme un véritable enfer? Ces jeunes relatent les tourments physiques ou moraux qu'on leur a fait subir sans relâche. De leurs propos se dégage une très grande solitude. Leur isolement n'est pas seulement attribuable à l'ostracisme qu'ils subissent de la part des autres jeunes de l'école, mais aussi à l'inaction des autorités scolaires face à leur victimisation. L'étude de Dorais indique cette difficulté de l'école à reconnaître la violence homophobe.

Le plus insidieux, c'est que les rares fois où un jeune se plaint à un responsable d'être harcelé et violenté, on lui fait souvent porter l'odieux de la situation : il n'aurait qu'à ignorer ceux qui le tourmentent, à se montrer « discret » ou à apprendre à se défendre! Ainsi un répondant raconte que le directeur de l'école lui a dit que c'était à lui de ne pas « provoquer » les autres, en se montrant des plus discrets, en se faisant oublier, en restant insensible aux injures et menaces²⁶.

2.4.2 Harcelés parce qu'on les croit homosexuels

Enfin, le questionnaire du GRIS-Chaudière-Appalaches représente une autre source intéressante d'informations quant à la présence de comportements homophobes au sein de l'école. Ce questionnaire permet aux élèves de signaler s'ils ont déjà été victimes de harcèlement à l'école parce qu'on les croyait homosexuels. Un rapport d'évaluation réalisé par Michel Dorais et David Risse indique que 238 des 1 383 élèves interrogés en 2002-2003, soit presque 15 % de l'échantillon, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement de la part

²⁶ Michel DORAIS, *Mort ou fif. Contextes et mobiles de tentatives de suicide chez des adolescents et jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels*, Centre de recherche sur les services communautaires, Gai Écoute, octobre 2000, p. 54.



d'autres élèves qui les croyaient homosexuels²⁷. Ce pourcentage ne laisse pas de doute sur la présence de l'homophobie en milieu scolaire et, en conséquence, sur la pertinence pour l'école d'intervenir.

2.5 LA PRÉSENCE DE COMPORTEMENTS HOMOPHOBES EN MILIEU SCOLAIRE SELON LE PERSONNEL

Deux enquêtes récentes ont interrogé, par la voie du questionnaire, des intervenants scolaires sur leur perception de la présence de l'homophobie au sein de leur milieu.

2.5.1 L'homophobie est un problème sérieux à l'école

De l'avis du personnel, il est certain que l'homophobie s'exprime en milieu scolaire. Des répondants de l'enquête menée auprès des écoles secondaires « régulières » de la Commission scolaire de Montréal, 85 % estiment que l'homophobie est une réalité importante dans leur milieu. De plus, 86 % ont déjà été témoins d'attitudes et de comportements homophobes dans leur école. Alors qu'il serait raisonnable de penser que la salle de classe est un endroit sécuritaire, 50 % du personnel scolaire interrogé dans l'enquête de Grenier y a déjà entendu des commentaires homophobes.

2.5.2 Des lieux et des moments propices aux actes homophobes

L'enquête de Grenier a également esquissé un portrait des lieux et des moments propices aux actes homophobes. L'analyse des réponses du personnel scolaire dévoile que les espaces, en ordre décroissant du risque, sont : « les corridors de l'école, l'espace le plus éloigné de l'entrée ou du bâtiment principal de l'école, la cour de récréation, la cafétéria, l'entrée de l'école et l'autobus scolaire (*ex æquo*), la rue et, bonne dernière, la classe²⁸ ». Si la classe est identifiée comme l'un des lieux les moins à risque, alors que 50 % des répondants y ont déjà entendu des commentaires homophobes, qu'en est-il de la sécurité des autres espaces?

Parmi les moments de la journée scolaire désignés comme étant les plus à risque selon le personnel scolaire, on retrouve les pauses, les temps morts, la période des repas ainsi que les cours d'éducation physique.

Il apparaît, selon ces données, que ce sont les lieux et les moments où les adultes sont absents ou un ratio adultes-élèves trop faible qui favorisent le plus l'expression de l'homophobie.

²⁷ Michel DORAIS et David RISSE, *Rapport d'évaluation du programme de sensibilisation sur l'homosexualité et l'homophobie dans les écoles secondaires mené par le GRIS de Chaudière-Appalaches* (non daté).

²⁸ A. GRENIER, *op. cit.*, p. 71.



Comme le souligne Grenier, « la lutte à l'homophobie nécessitera sans doute de revoir la gestion sociale des jeunes durant ces périodes²⁹ ».

2.6 CONCLUSION

Ainsi qu'il a été mentionné dans la section précédente, c'est depuis peu qu'on s'intéresse à l'homophobie. Au Québec³⁰, les données relatives à la situation en milieu scolaire sont rares et datent d'au plus une dizaine d'années. Il apparaît difficile, en conséquence, d'établir quelques constats quant à l'évolution des manières de penser et d'agir. De plus, la plupart des données proviennent d'enquêtes réalisées dans des écoles de milieux urbains et semi-urbains. Toutefois, et bien que le portrait demeure partiel, les données rapportées précédemment rendent compte de la présence de l'homophobie au sein de l'école. Les bilans des ateliers de démythification donnés par les organismes communautaires permettent de reconnaître la persistance des préjugés et des stéréotypes sur l'homosexualité. Des élèves ainsi que le personnel ont également témoigné de la présence de cette forme de violence au sein de l'école. Enfin, l'expression par les intervenants scolaires de leurs besoins d'informations et d'outils sur le sujet laisse aussi deviner l'impuissance qu'ils peuvent ressentir lorsqu'ils sont confrontés à des manifestations d'homophobie.

Dans la perspective d'explorer davantage toute cette question de l'homophobie à l'école secondaire, le Conseil permanent de la jeunesse a décidé de donner une voix aux principaux concernés, les élèves gais et lesbiennes. La troisième et prochaine section de la recherche présente le témoignage de ces jeunes quant à leur vécu à l'école secondaire québécoise.

²⁹ *Ibid.*, p. 77.

³⁰ Ce sont principalement les pays anglo-saxons, et en particulier les États-Unis, qui ont produit des travaux de recherche sur l'homophobie en milieu scolaire.



Section 3 - LE VÉCU DES JEUNES GAIS ET LESBIENNES À L'ÉCOLE SECONDAIRE

3.1 INTRODUCTION

Ainsi que nous l'avons vu dans la section précédente, quelques études et données révèlent la présence d'actes homophobes au sein de l'école secondaire québécoise. Au vu de ce bilan, un constat s'impose : on connaît peu, finalement, le vécu des jeunes gais et lesbiennes à l'école. Comment ces jeunes vivent-ils l'homophobie au quotidien? Quelles stratégies ont-ils adoptées afin d'éviter la violence? Quelles sont leurs sources de soutien et d'information? C'est pour répondre à ces questions et à bien d'autres que le Conseil permanent de la jeunesse a décidé, à l'automne 2006, de donner la parole aux jeunes gais et lesbiennes. La présente section rend compte du bilan de cette initiative. Dans un premier temps, les explications méthodologiques sont présentées, suivies du bilan du témoignage des jeunes.

3.2 MÉTHODOLOGIE

3.2.1 Le but de la recherche

L'objectif visé à cette étape de la recherche est de mieux comprendre le vécu des jeunes gais et lesbiennes à l'école secondaire. Les jeunes ont été amenés à s'exprimer sur différents sujets. Ils ont témoigné, notamment, de leurs perceptions des avantages d'être hétérosexuels, de l'homophobie dont ils ont été témoins ou victimes ainsi que de l'accessibilité des ressources de soutien et d'information. Ils ont aussi proposé des solutions afin de démystifier l'homosexualité et, en conséquence, de contrer l'homophobie au sein de l'école.

3.2.2 La technique utilisée et la sélection des participants

L'entrevue de groupe semi-structurée a été la technique retenue afin de recueillir les témoignages des jeunes gais et lesbiennes. Le Conseil désirait rencontrer des jeunes qui, à l'automne 2006, étaient inscrits à l'école secondaire. C'est avec l'aide d'organismes communautaires offrant divers services aux jeunes gais et lesbiennes que le Conseil a pu réaliser les entrevues de groupe. Les organismes communautaires ont fait connaître la recherche du Conseil et procédé à la sélection et à la planification des groupes de discussion.

La sélection des jeunes, effectuée par des organismes communautaires, représente un biais relatif dont il faut tenir compte en lisant les témoignages. Les jeunes participants fréquentaient depuis un certain temps ces organismes. Ils y avaient trouvé de l'information, du soutien et



des camarades. Ils avaient vraisemblablement entrepris un cheminement visant leur mieux-être. Il n'en reste pas moins que leurs témoignages sont parfois troublants par la solitude et la détresse qu'ils expriment. Quels auraient été les propos d'un jeune prenant conscience de son homosexualité et ignorant les ressources d'aide disponibles?

Les entrevues ont eu lieu dans les locaux des organismes communautaires Jeunesse Lambda et GRIS-Québec, qui sont les deux organismes collaborateurs à cette étape de la recherche.

Les deux entrevues de groupe ont été animées par l'agente de recherche responsable du dossier. L'une des rencontres s'est tenue dans la ville de Montréal et l'autre dans la ville de Québec. Au total, le Conseil a rencontré 11 jeunes, sept garçons et quatre filles. La majorité, soit neuf jeunes, s'identifiaient comme homosexuels, une participante était bisexuelle et une autre, transgenre et homosexuelle. Les groupes étaient mixtes. La moyenne d'âge des jeunes rencontrés était de 16,5 ans. Le plus jeune participant avait 14 ans et le plus âgé, 19 ans. La majorité des jeunes étaient, au moment de l'entrevue, inscrits à l'école secondaire. Toutefois, deux jeunes avaient décroché de l'école depuis peu sans avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et deux autres étaient inscrits à leur première session au collégial.

La durée approximative de chaque entrevue fut d'une heure trente. Les propos des jeunes ont été enregistrés et, par la suite, reproduits intégralement (*verbatim*).

3.2.3 La déontologie

La plupart des jeunes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité légale, une autorisation dûment signée par un parent était un critère absolu de participation à l'entrevue de groupe.

Les jeunes et leurs parents ont été informés de la démarche de recherche du Conseil permanent de la jeunesse. Ils ont donné leur accord afin que les propos de l'entrevue soient enregistrés et que ceux-ci se retrouvent potentiellement transcrits dans un rapport de recherche. En contrepartie, le Conseil s'est engagé formellement à protéger la confidentialité de l'identité des participants.

Chaque rencontre a eu lieu en présence d'un représentant de l'organisme communautaire, qui était connu des jeunes participants. Cette personne était disponible pour les jeunes qui, à la fin de l'entrevue de groupe, auraient eu besoin de soutien.



3.3 LE TÉMOIGNAGE DES JEUNES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE

3.3.1 La présentation du discours des jeunes³¹

Les prochaines pages dressent le bilan des propos rapportés par les jeunes dans les groupes de discussion. Cinq étapes structurent la présentation de leur discours : la perception des avantages d'être un jeune hétérosexuel à l'école secondaire, la violence verbale et physique subie, les ressources d'aide, l'accès à l'information sur la diversité sexuelle et, enfin, les solutions préconisées afin de démystifier l'homosexualité et de contrer l'homophobie à l'école. Ce sont les répétitions dans les propos des jeunes qui traduisent principalement les données observées.

C'est avec beaucoup de courage, de maturité, de sensibilité, mais aussi parfois avec humour, que les jeunes ont livré leurs témoignages. Nous les remercions pour une générosité dont ils n'ont malheureusement pas toujours bénéficié.

3.3.2 À l'école, la vie est-elle plus facile lorsqu'on est hétérosexuel?

*Si on leur dit qu'on n'est pas gai, mais qu'ils pensent qu'on a l'air, cela va être la même chose.
(Simon)*

Interrogés à savoir s'ils percevaient des avantages à être hétérosexuels à l'école, plusieurs jeunes n'ont pas spontanément indiqué qu'ils se sentaient lésés en étant homosexuels. Pour plusieurs jeunes, des nuances s'imposent. La situation varie selon que l'élève a ou n'a pas fait son *coming out*³². Elle risque aussi de varier selon que le groupe a identifié, à tort ou à raison, l'élève comme homosexuel.

Jean : *Je connais du monde qui ont jamais été stéréotypés comme gais, mais qu'ils le sont. Tu sais genre le sportif que toutes les filles aiment.*

On peut donc être homosexuel, mais si cela n'est pas su ou reconnu, la vie à l'école n'est pas plus difficile ou facile que pour quelqu'un d'autre. De même, la vie à l'école risque d'être moins facile pour un jeune hétérosexuel qui est perçu comme gai ou lesbienne.

³¹ Afin de préserver l'anonymat des participants, les prénoms mentionnés sont fictifs. De plus, les noms des établissements scolaires ont été volontairement omis.

³² Le *coming out* est l'expression utilisée par les jeunes dans les groupes de discussion. Elle correspond au moment où le jeune révèle, à une ou plusieurs personnes, son orientation homosexuelle ou bisexuelle. L'équivalent du terme *coming out* dans la langue française est « sortie du placard » ou « sortie du garde-robe ».



Simon : *Il y en a deux, en particulier, qui se font prendre par le collet souvent, pis tasser dans le mur. Parce qu'on pense qu'ils sont gais, parce que moi je les connais, pis je le sais qu'ils ne sont pas gais. Ils se font coller sur le mur : «Toi, ostie de gai, là. »*

Certains jeunes précisent même que leur orientation homosexuelle aurait représenté un avantage. Elle fut favorable au développement d'une attitude ferme de l'esprit et du corps afin de mieux résister aux événements difficiles de la vie, dont l'homophobie. Certains parlent d'armure, de carapace et de barrières qu'ils ont dû bâtir et qu'ils perçoivent comme des forces.

*Moi, ça m'a permis d'avoir un système de défense.
(Julie)*

Julie : *Moi, le fait que je sois lesbienne cela a fait en sorte que je me sentais plus forte, pis que les insultes m'atteignaient moins. À mon école, il y avait beaucoup de monde qui riaient de tout le monde. Moi quand cela m'arrivait, j'avais commencé à me faire une barrière, donc moi, ça m'a permis d'avoir un système de défense, plus avantage que la majorité du monde, parce que je savais que cela pouvait m'arriver.*

Paul : *Moi, je me promène, quand je me promène dans l'école, tu sais, je ne fais pas mon faible. Je me promène, pis je mets mon bouclier. Tu sais, je fais mon dur à l'école. Je me permets le contrôle de moi-même. Tu sais, je marche droit dans le corridor, une marche directe.*

*On n'a pas le droit de faire un câlin.
(Michel)*

Une fois ces quelques nuances relevées, les jeunes vont amplement s'exprimer en quoi leur vécu peut être différent et plus contraignant que celui des élèves hétérosexuels. À un âge où s'éveillent les désirs sexuels et les sentiments amoureux, les jeunes gais et lesbiennes ont pleinement conscience de ne pouvoir vivre ces expériences comme le font les jeunes hétérosexuels. Ils énoncent notamment les difficultés à confier aux autres les sentiments qu'ils éprouvent et à raconter les anecdotes sur les parcours sinueux de l'amour. Si l'apprentissage des jeux de séduction ne leur est pas permis, les démonstrations d'affection, particulièrement pour les garçons, leur sont d'autant plus refusées.

Michel : *On n'a pas le droit de faire un câlin. Un gars pis une fille qui s'embrassent, ça va passer, pis même le monde va trouver cela vraiment hot. Pis deux gars, ben y'a toutes les doigts qui vont se pointer sur eux, pis cela va être sauvage.*

Jean : *Le monde y vont se cruiser, un gars pis une fille vont s'asseoir à côté, pis y vont se niaiser, pis toute ... toi t'es toujours un peu rejet, tu peux pas.*

Philippe : *Moi, on me disait : « Moi j'ai rien contre cela, mais deux gars qui s'embrassent, ça, allez faire ça ailleurs! » Come on, toi tu frenches ta blonde dans les rangées des cases, t'es pas mieux là!*



Laurence : *On [sa copine et elle] ne se cachait pas vraiment, mais on ne s'embrassait pas devant tout le monde, mais on s'enlaçait, on se tenait proches.*

Tout le monde sait c'est qui les gais, sauf les gais.
(Jean)

Les barrières à l'expérimentation d'un vécu amoureux ne viennent pas uniquement de la désapprobation sociale. Des jeunes expliquent aussi leurs difficultés à reconnaître, à identifier l'autre comme un amoureux potentiel.

Jean : *Tu vas pas aller cruiser un gars, parce qu'il n'y a pas d'autres gais autour de toi. C'est pas comme si la moitié du monde était gaie, pis l'autre pas. C'est pas comme si tu avais des écoles juste pour les gais. J'ai jamais eu un chum à l'école, parce que c'est rare, les gais, faut que tu les cherches. Tout le monde sait c'est qui les gais, sauf les gais. Quand t'es gai, t'es le seul gai. Quand t'es hétéro : « Lui, c'est un gai, lui c'est un gai, elle c'est une lesbienne... » Mais quand t'es gai, t'es le seul.*

La réflexion sur les avantages d'être hétérosexuel à l'école aboutit rapidement à la question de l'acceptation des gais et lesbiennes. Les jeunes ont clairement conscience qu'ils sont plus tolérés qu'acceptés. Ils savent qu'ils doivent être discrets, qu'ils doivent cacher leur différence. Les autres élèves viennent régulièrement leur rappeler les limites qu'ils ne doivent pas dépasser. L'acceptation est conditionnelle au respect d'un ensemble de règles d'apparences et de conduites.

T'es gai, mais dans le fond, faut que tu fasses rien qui est gai.
(Jean)

Michel : *Des fois, on est un groupe d'amis, pis y vont commencer à dire : « Ouais, ça ne me dérange pas que mon ami, mon frère soient gais. Mais l'instant d'après y peuvent commencer à dire : « Cela ne me dérange pas les homosexuels, mais je ne suis pas capable de supporter qu'ils portent des vêtements trop serrés, je ne supporterais pas qu'il y en ait un dans le bus à côté de moi car il pourrait me cruiser. »*

Jean : *Faut que personne ne le sache, c'est le secret. C'est juste théorique, tu ne peux pas le mettre en pratique. T'es gai, mais dans le fond, faut que tu fasses rien qui est gai.*

Simon : *Justement, tu peux être gai, mais faut pas que t'embrasses.*

Jean-François : *Y'a des filles qui me disent : « Je te respecte, mais viens pas me voir. » Je ne la connais même pas cette fille-là!*



ENCADRÉ 4 : BILAN SUR LA QUESTION DES AVANTAGES À ÊTRE HÉTÉROSEXUEL À L'ÉCOLE SECONDAIRE

Selon les jeunes rencontrés, l'orientation sexuelle peut rendre compte d'un vécu nettement différent à l'école secondaire et comporter ses avantages et ses inconvénients. Et, en ce domaine, les apparences sont souvent déterminantes. Les gais et les lesbiennes dont on ne devine pas l'orientation sexuelle ne seront pas stigmatisés sur cette base, alors que les hétérosexuels dont les comportements laissent supposer une orientation homosexuelle risquent tout un ensemble de sanctions négatives.

Au-delà des faits et des présupposés, il reste que le message dominant transmis aux jeunes gais et lesbiennes est celui qu'ils doivent demeurer invisibles. Les jeunes ont compris qu'ils ne devaient pas chercher les ennuis, qu'ils ne devaient rien faire qui serait perçu comme gai au risque de s'exposer à diverses sanctions. Certains se sont bâti une carapace qu'ils décrivent comme une force.

3.3.3 À l'école, avez-vous déjà été témoin ou victime d'homophobie?³³

*La plupart vont être mal à l'aise, mais ils ne te feront pas suer.
(Julie)*

La question de la violence envers les jeunes homosexuels à l'école a pris une place importante pendant l'entrevue de groupe. Les jeunes ont décrit un large spectre des formes de rejet et de violence qu'ils ont subies. Il y a, bien entendu, les silences et les regards mesquins, mais aussi des actes d'une violence physique abjecte allant jusqu'aux menaces de mort.

Selon les jeunes rencontrés, la majorité des élèves expriment leur homophobie par ce qu'ils nomment un malaise.

Jérémie : *Car il y a homophobie et la méchanceté directe pis gratuite. Quelqu'un qui a un malaise pis qui ne veut pas en parler, c'est quand même de l'homophobie, pis qui est super gêné quand tu es à côté de lui, pis qui t'aime pas. Pis ça, c'est quand même une majorité.*

Jean : *Quand t'as fait ton coming out à l'école, tout le monde le sait que t'es gai, tu le sais qu'il y a une espèce de tension quand tu es dans le vestiaire, t'es ignoré, y'a comme un mur autour de toi. C'est pareil dans les toilettes, y'ont tous des regards gênés, sont gênés parce*

³³ À cette étape de l'analyse, seule la violence des élèves envers les élèves sera rapportée. Les autres manifestations de l'homophobie, qu'elles viennent du personnel de l'école ou des décisions institutionnelles, seront abordées dans les points suivants.



que t'es là, pis des fois c'est plate, parce que cela peut couper des liens. C'est pas parce que je suis dans un vestiaire avec un gars que je vais lui sauter dessus, c'est évident, qu'il soit beau ou pas!

*Je recevais une insulte verbale une fois par deux semaines en moyenne.
(Philippe)*

Certains élèves n'hésitent pas à dépasser l'expression d'un simple malaise en insultant un jeune parce qu'il est gai ou lesbienne. Tous les jeunes rencontrés dans le cadre des groupes de discussion ont déjà été injuriés en raison d'une orientation sexuelle sue ou supposée. Ils se sont fait traiter de fif, d'ostie de gai, de pédé, de tapette, de lesbienne, de sale gouine, d'anormal, etc. Pour certains jeunes, les insultes ont débuté tôt, dès le primaire. D'autres révèlent que l'offense est quotidienne et répétitive. Jean-François, tout particulièrement, a témoigné être victime d'un harcèlement psychologique intense.

Jean-François : *Je subis quasiment 15 insultes par jour, des fois par les mêmes personnes, mais des fois c'est des personnes différentes.*

Les jeunes gais et lesbiennes dénoncent l'utilisation abusive des termes utilisés pour définir leur orientation sexuelle afin de dénigrer et abaisser un objet ou une situation. Cette banalisation des mots est un rappel quotidien du jugement social négatif associé à l'homosexualité.

*Tu sais, tu peux même dire que le dictionnaire est fif.
(Laurence)*

*Ils me traitaient de fif, pis quand je passais à côté d'eux, ils disaient : « Lâche-moi la cuisse. »
(Jean)*

Laurence : *Moi je trouve dommage que le mot fif, c'est vraiment rendu une insulte populaire. Tu sais, tu peux même dire que le dictionnaire est fif, un objet, n'importe quoi. Si quelqu'un dirait « C'est ben nègre », il se ferait dire « Arrête tes jokes racistes ». Mais c'est la même chose.*

La violence que subissent les jeunes gais et lesbiennes prend aussi la forme de jeux mesquins de la part des autres élèves. Non satisfaits d'injurier, certains élèves procèdent à la mise en scène de divers scénarios. Haut et fort, devant public, ils attribuent faussement des gestes et des propos aux jeunes homosexuels.

Jean-François : *Comme aujourd'hui, y'a un gars qui faisait croire à tout le monde que j'y avais pogné les fesses, mais c'était même pas vrai. Y'a comme dit à tout le monde, tu sais, il courait dans les cases, pis y disait à tout le monde : « Jean-François le gai m'a pogné le cul. »*

*Je me suis fait donner des volées au visage.
(Jean-François)*

Simon : *Quand moi je suis tout seul dans le corridor, pis y'a comme deux personnes, pis là souvent y vont parler super fort pour faire comme des allusions « gaies », pis comme des insultes, tu sais entre eux, mais pour que j'entende, pis pour que cela m'insulte.*

Il arrive aussi que les jeunes soient également atteints dans leur intégrité



physique. Plusieurs jeunes ont témoigné avoir été bousculés, pris au collet, retenus par la force, frappés au visage, etc. Jean-François a même trouvé, glissé à l'intérieur de son casier, un dessin le représentant assassiné par son agresseur.

Chaque jour, pour bien des jeunes, les trajets vers l'école et à l'intérieur de l'école représentent une sorte de course à obstacles. Une épreuve particulièrement stressante où les coureurs n'ont aucun contrôle sur les dangers qui les guettent.

Jean : *Quand j'étais dans l'autobus, ce gars-là, il m'empêchait tout le temps de sortir, il me tenait par mon sac, il me bloquait la porte, je ne pouvais jamais sortir de l'autobus. Pis à un moment donné, j'en ai frappé un dans le bus, j'étais tanné. Pis j'ai eu la peur de ma vie parce qu'ils ont descendu à mon arrêt, pis ils m'ont couru après. Ils ne m'ont pas frappé, mais cela m'énervait vraiment, cela arrivait tous les soirs pendant deux semaines.*

Jean-François : *Y'en a même qui vont me pogner les jambes quand je monte les marches pour que je me pète la gueule.*

En matière de violence, le témoignage de Chloé est particulièrement troublant. Cette jeune transgenre et homosexuelle, qui a dû abandonner l'école en quatrième année du secondaire, a été régulièrement agressée psychologiquement et physiquement pendant une dizaine d'années.

Chloé : *Moi je me faisais battre à chaque jour, il me faisait même manger mon propre vomi des fois. Dégueulasse. Ça duré de 5 ans à 16 ans, ça fait que j'ai été pas mal martyrisée.*

*La violence
homophobe est
surtout physique des
gars, mais des
insultes, y'en a aussi
des filles.
(Simon)*

Selon les jeunes rencontrés, l'agresseur type est autant un gars qu'une fille. Toutefois, l'expression physique de la violence serait le fait des garçons, alors que la violence psychologique, jugée tout aussi dommageable, serait attribuable autant aux filles qu'aux garçons.

Julie : *Les filles, verbalement on est très fortes.*

Jean : *Les filles peuvent être méprisantes. Souvent les gars, ils vont plus l'afficher. Les filles, elles vont y aller en dessous, on dirait. Tu sais l'espèce d'attitude vache : « Ah, salut! Ça va bien? » Pis : « Pourquoi, il me parle lui? »*

Les jeunes ont témoigné que certains élèves représentaient plus de risques que d'autres. En fait, comme il a été dit plus haut, les jeunes gais et lesbiennes considèrent que la majorité des élèves éprouvent un malaise à leur égard. Un malaise qui ne se traduit pas nécessairement par des gestes ou des propos agressifs. La violence psychologique et physique viendrait d'un petit groupe d'individus s'acharnant d'une année à l'autre à mener la vie

*Y'a des
personnes, des
agresseurs, plus
à risque.
(Michel)*



dure à ceux et celles qui, à tort ou à raison, sont considérés comme homosexuels. Ces élèves plus agressifs seraient des leaders négatifs, bénéficiant d'une certaine popularité.

Michel : *Il a un statut de gars populaire, mais cela ne veut pas dire que tout le monde l'aime. J'ai comme l'impression que pour les gars, c'est comme s'ils veulent se prouver qu'ils sont de vrais gars en descendant les autres.*

Jean : *Ils ont une espèce d'arrogance, ils veulent impressionner les gens.*

Ces « populaires », comme les jeunes les nomment, vont parfois entraîner les autres élèves, les influencer afin qu'ils adoptent leurs attitudes et conduites. Toutefois, la plupart du temps, devant l'agression d'un jeune, qu'elle soit physique ou verbale, les élèves demeurent passifs.

Simon : *Les gens vont se taire. Parce que s'ils réagissent, eux autres aussi ils vont se faire insulter.*

Julie : *Dans ce temps-là, c'est moi d'abord, les autres après.*

Jérémie : *Ils sont complices, mais ils ne vont pas embarquer, mais ils ne vont pas te défendre. Ils sont quand même complices car ils te laissent te faire marcher dessus. Ils ne vont pas venir te défendre.*

*Ça m'a juste
frappée qu'il
fallait que je
fasse encore
attention.
(Julie)*

Ces diverses formes de violence ne sont pas sans impact pour les jeunes gais et lesbiennes. En trame de fond de leur quotidien, la peur n'est jamais bien loin.

Philippe : *Ben moi, j'ai pas fait mon coming out, parce que je savais que si je le faisais, j'allais encore plus me faire insulter, que sûrement j'aurais de l'intimidation, pis j'avais peur aussi de la violence physique, comme j'avais peur de me faire pitcher dans les cases. Même en secondaire quatre et cinq, y'en avait des caves.*

Paul : *J'avais peur aussi des représailles aussi si j'allais dénoncer... parce que c'était le bal de fin d'année, pis j'avais peur qui arrive des affaires à l'après-bal, ça que j'ai fait attention.*

Cette peur, qui est omniprésente, amène les jeunes à éviter des personnes, des lieux, des situations. Comme la plupart l'indiquent, ils ne cherchent pas « le trouble », ils font attention.

Julie : *Ben moi à mon école secondaire, je savais que cette fille-là, je ne pouvais pas faire mon travail d'équipe avec elle. C'est pas quelqu'un avec qui j'aurais parlé ou que j'aurais invité à ma fête, disons. Autant les hétéros vont spotter les gais et les lesbiennes, moi je suis du genre à spotter ceux avec qui il ne faut pas faire les travaux d'équipe. Je ne cherche pas à me faire insulter à tout prix.*



Simon : *Moi j'évite ces personnes-là tout court, j'ai peur de me ramasser tout seul avec eux dans le corridor ou dans les casiers, ben partout.*

Et lorsque la situation devient trop difficile, c'est tout simplement l'école qu'on évite, en décrochant. S'il est clair que la violence importante subie par Chloé explique son abandon scolaire, d'autres aussi y ont sérieusement songé.

Simon : *Moi, j'y ai souvent pensé à quitter l'école [en raison de l'homophobie].*

Si le jeune considère que la situation est invivable, il pourra envisager le suicide comme la voie ultime de contournement à la violence. Deux jeunes ont confié avoir fait des tentatives de suicide en raison de l'homophobie manifeste dont ils ont été victimes.

Jean-François : *Mais moi je veux dire aux intimidateurs que l'homophobie, cela a des conséquences, parce que moi, j'ai fait deux tentatives de suicide à cause de cela. Pis je l'ai dit à un intimidateur, pis il a arrêté tout de suite le lendemain.*

Chloé : *Pis c'est vraiment dégueulasse. Tu sais, on est dans le mauvais corps, pis, excusez-moi de sacrer, mais je me faisais dire : « crisse de tapette, homosexuel refoulé » ou même qu'ils me déshabillaient souvent... pis je leur ai même dit que j'avais voulu me suicider pis cela ne leur a absolument rien fait. J'ai fait plusieurs tentatives de suicide, pis je ne conseille à personne de le faire. Pis là, je suis en train de faire mon cheminement pour me remettre de ça.*

*Moi, le monde ont compris que juste me traiter de gai ne m'insultait pas. Je le suis. Ça peut pas me faire mal.
(Jean)*

Certains jeunes, comme Philippe, ont hésité à faire leur *coming out* afin d'éviter les représailles. Et, selon les nombreux témoignages de violence exprimés précédemment, on comprend qu'afin de se protéger les jeunes hésitent à révéler leur orientation sexuelle. D'autres ont toutefois signifié que leur *coming out* avait atténué le harcèlement dont ils étaient victimes. Plus encore, il s'est avéré être une étape essentielle dans l'affirmation de soi et dans la découverte de moyens pour se défendre. Certains témoignages à cet effet traduisent, à l'évidence, une réflexion approfondie et un long cheminement personnel sur le sujet.

Ariane : *J'avais pas encore découvert mon orientation sexuelle, pis je me faisais écœurer. Ça diminué quand j'avais dit mon orientation sexuelle. Peut-être pendant un mois, le monde m'appelait bibi. Pis ça a arrêté le mois d'après, pis ça pas recommencé, pis ça fait trois, quatre ans de cela. OK, Ariane est bisexuelle. Ouin, pis?*

Julie : *C'est quand on s'assume pas, un rien peut t'écraser. Pis une fois que tu t'assumes, tu te trouves des outils, tu te trouves des amis. Ce qui fait en sorte que lorsqu'on t'insulte pour toutes sortes de raisons, t'as des amis qui sont là pour t'aider. Tu te trouves des outils.*



Jean : *C'est que du moment que tu t'assumes, t'es prêt à te défendre. Quand tu t'acceptes pas, tu peux pas te défendre, tu peux pas trouver un moyen de contrer l'homophobie que les gens ont parce que tu peux même pas te dire à toi-même que t'es gai.*

Paul : *Je m'impose, j'agis comme je veux agir. Parce que moi je m'affirmais pis je me faisais pas tant écœurer avec ça dans les deux dernières années.*

ENCADRÉ 5 : BILAN SUR LA QUESTION DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE

La violence des élèves envers les jeunes de la diversité sexuelle est bien présente à l'école secondaire québécoise. Elle s'exprime de diverses manières, allant du regard désapprobateur à l'agression physique. La plupart des élèves ne font qu'exprimer un vague malaise envers les jeunes gais et lesbiennes, mais certains vont s'acharner à les dénigrer ouvertement. L'école est, pour bien des jeunes, une véritable course où ils doivent éviter les pièges de la mesquinerie, la diffamation et les dangers physiques. Pour se protéger, ils contournent les personnes et les lieux à risque. Ultimement, ils peuvent décrocher de l'école et même de la vie.

Ayant visiblement réfléchi à la question, des jeunes ont néanmoins souligné que l'affirmation de soi était une étape décisive dans la découverte des outils pour se défendre et contrer l'homophobie.

C'est avec un témoignage particulièrement touchant de Jean-François que cette réflexion sur la violence envers les jeunes gais et lesbiennes se termine.

« Ce qui me dérange dans mon école, c'est que j'aimerais qu'une seule journée, qu'on oublie que je sois gai et que je sois une personne. C'est ça que j'aimerais une seule journée. Si au moins, il y avait un génie à quelque part ... je pourrais même faire un pacte avec le diable pour qu'au moins j'aie ça une journée. J'ai dit à la directrice, je demande si tu pouvais me donner une journée sans que je me fasse écœurer, sans que je me fasse regarder de travers, sans que je me fasse pousser dans une case, sans que je me fasse ... C'est pas vivable ce que je vis, j'ai pu la force. Même ma directrice a compris pas, a compris plus. Elle ne sait plus quoi faire avec moi. Dans le fond, je sais même plus quoi faire avec moi. Tu sais, j'avais même plus le courage de venir ici aujourd'hui. Non seulement j'avais peur de ce que j'allais dire. Dans le fond, j'ai peur, pis je le sais plus. J'ai juste envie de vivre une belle journée. Quand je suis à l'école, je suis comme en enfer ». (Jean-François)



3.3.4 Quelles sont vos sources de soutien?

Lorsqu'ils ont peur, lorsqu'ils ont besoin d'être écoutés et soutenus, les jeunes gais et lesbiennes se tournent avant tout vers leur famille et leurs amis. Ils sont des alliés déterminants dans la recherche d'informations et de ressources. De plus, lorsqu'ils sont harcelés par d'autres élèves, des amis n'hésitent pas à prendre leur défense.

*Mes parents allaient me supporter, ça c'était sûr, mes amis aussi.
(Julie)*

Laurence : *Moi, ma famille est super ouverte.*

Jérémie : *Pis on en a des vrais amis, pis des vrais amis sur qui tu peux compter, pis eux ils ne t'insultent pas, ils ne te laissent pas insulter non plus.*

Jean-François : *Pis là, à un moment donné, mon amie, elle s'est revirée de bord, pis elle lui a dit : « Aye, t'as fermes-tu ta gueule? Y t'a même pas pogné le cul parce qu'il était en arrière de moi. » Pis a m'a sauvé.*

Jean : *Moi quand j'ai dit à ma mère que j'étais gai, elle a dit : « Ah! Est-ce que je peux faire quelque chose pour toi? » Ma mère, elle a appelé Gai Écoute.*

Le soutien des amis qui sont hétérosexuels est relevé tout particulièrement par les jeunes gais et lesbiennes. Ils apprécient cette aide qui s'avère, à leurs yeux, précieuse et chargée de sens.

Ariane : *Pis mon amie (qui est hétérosexuelle) a pris un drapeau gai, pis elle a mis un chandail de GRIS-Québec, pis elle a couru dans Saint-Roch en gueulant : « Fuck l'homophobie, les gais sont nos amis! »*

Après une difficile matinée où Jean-François avait exprimé sa détresse, plusieurs élèves ont pris l'initiative de signifier aux autorités scolaires leur inquiétude.

Jean-François : *Mais quand je suis revenu à l'école, l'intervenante m'a appelé au télévoix, pis je suis allé la voir. Elle m'a montré une feuille pis y'avait six noms de gars, pis plein de noms de filles qui avaient dit qu'ils avaient peur pour moi. Mais c'est quand j'ai vu les noms de gars, pis hétéros, qui tenaient à moi, ça m'a fait comme... tu sais tu te fais dire qu'un gars tient à toi, mais il ne t'aime pas amoureusement... tu sais pas quoi lui répondre. Tu sais, t'as juste le goût de le prendre dans tes bras. J'étais tellement content de savoir que même des gars tenaient à moi.*

*Ma mère fermait la télé quand ça parlait de gais.
(Simon)*

Des jeunes n'ont pas toujours exprimé autant d'enthousiasme à l'égard des amis et de la famille. Certains ont fait part de leur déception relativement à des personnes à qui ils s'étaient confiés, qu'ils croyaient être leurs amis. Quelques témoignages en lien avec le soutien familial sont particulièrement troublants et laissent deviner l'isolement, mais aussi



la faible estime de soi dont certains jeunes gais et lesbiennes peuvent souffrir.

Ariane : *Pis j'ai un de mes amis, quand y'a dit à sa mère qui était gai, elle lui a envoyé un courriel. Sa mère lui a expliqué plein de choses, pis là, elle lui a dit : « Ben là, j'espère que t'abuseras pas de tes petits frères. »*

Jean-François : *Oui, moi je suis chanceux, tu sais mes parents y se foutent pas de moi. Parce qu'il y a des parents qui se foutent complètement de leur enfant, pis j'avais jamais réalisé ça, pis j'ai remercié mon père parce qu'il tenait à moi, genre.*

Les jeunes gais et lesbiennes repèrent les professeurs qui peuvent devenir des sources potentielles de soutien. Les enseignants dont les élèves connaissent l'orientation homosexuelle peuvent représenter une telle ressource. Mais c'est notamment à leur façon de gérer les comportements homophobes dans la classe que les jeunes arrivent à reconnaître les professeurs dignes de leur confiance.

*Moi à mon école, on a vraiment des profs cool.
(Ariane)*

Julie : *Je savais qu'il y avait des profs qui étaient ouverts. Des profs de morale, pis je connaissais un prof qui était gai, je savais donc quel prof aller voir.*

Ariane : *Quand il y a un commentaire homophobe dans la classe... la prof de FPS... elle le ramène à l'ordre, pis a lui dit que c'est mal de dire du mal des homosexuels. On a une soixantaine de profs à notre école, pis je dirais qu'au gros maximum il y en a cinq qui laissent passer des commentaires de même.*

*J'allais même voir des professeurs, pis ils voyaient tous que je me faisais vraiment écœurer, pis ils ne faisaient rien, absolument rien.
(Chloé)*

Plusieurs des jeunes rencontrés ont déploré l'indifférence de certains professeurs à l'égard de l'homophobie. Ils ont rapporté des situations où, en classe, le professeur n'est pas intervenu ou est intervenu d'une façon inadéquate à la suite d'un commentaire homophobe d'un élève. Les jeunes ont alors éprouvé un sentiment d'injustice. Ils ont également souffert, la plupart du temps en silence, d'un dénigrement de l'homosexualité cautionné par une personne en situation de responsabilité et d'autorité. L'homophobie à l'école ne s'exprime donc pas seulement dans les corridors de l'école, ni par les seuls gestes et propos des élèves. Elle se manifeste aussi parfois dans les salles de classe et est confortée par le silence ou le commentaire d'un professeur.

Laurence : *En secondaire trois, on lisait un livre en anglais, pis à l'intérieur, la fille a tombe sur son amoureux en train de [...] avec un autre gars. Pis tout le monde est parti à rire, pis à faire ouache en classe. La prof, elle a ri avec eux. Tu sais, j'ai vraiment trouvé cela dommage. J'avais le goût de prendre la porte, de me lever, pis dire : « Eille, woh, arrêtez! », mais j'ai rien dit.*



Paul : *Si un gars te traite de gai, si le prof fait rien, au pire les règlements dans l'agenda ça passe dans le feu ça! S'il faut que tu sois respectueux envers les professeurs pis les professeurs sont pas capables de défendre un élève... tu sais il faut s'entendre que la job d'un professeur c'est d'enseigner, mais sa job c'est aussi de mettre sa classe à l'ordre.*

Jean : *Pis la prof elle a juste dit : « Ben ça existe, elle est juste amoureuse de l'autre fille. » Certains l'ont pris négativement, mais elle n'a pas ri avec eux, elle ne l'a pas pris négativement non plus, mais elle ne nous a pas rabroués. Elle n'a pas pris la défense.*

Une aide peut également être fournie aux jeunes par des ressources professionnelles de l'école, notamment les psychologues, les conseillers d'orientation et les infirmières. Les jeunes remarquent les affiches d'un organisme tel que Gai Écoute à la porte du bureau du professionnel. Ces affiches représentent, pour eux, autant d'indices tangibles de l'ouverture de l'intervenant à leur réalité.

Sans remettre en question la pertinence de ces ressources, les jeunes ont plutôt relevé la difficulté d'y avoir accès soit en raison de l'emplacement des locaux au sein de l'école, soit à cause de la disponibilité restreinte du professionnel.

*Moi, l'an passé, il y avait une genre de psychologue, mais spécialisée en toxicomanie et en gais – lesbiennes [rires].
(Simon)*

Simon : *Moi l'an passé, il y avait une genre de psychologue, mais spécialisée en toxicomanie et en gais – lesbiennes [rires]. Au début de l'année était passée dans les classes pour dire qu'elle offrait un service à l'école... ben c'est ça je me suis fait regarder pendant qu'elle était venue, pis après je suis allée la voir pour qu'elle m'aide. Son bureau, c'était plus loin que le couloir de sixième année, fa que quand t'allais là, tout le monde qui te voyait passer là, savait que t'étais pas en sixième, ils savaient que t'allais consulter, ça l'aide pas à y aller non plus.*

Julie : *Moi je trouve que les personnes ne vont pas nécessairement assez vite dans les écoles pour qu'on sache qu'ils existent. Ou, ils sont là seulement le mercredi après-midi, mais seulement le mercredi après-midi entre une heure et trois quand tu as des cours.*



ENCADRÉ 6 : BILAN SUR LES SOURCES DE SOUTIEN DES JEUNES

Lorsqu'ils ont besoin d'être soutenus, les jeunes gais et lesbiennes se tournent notamment vers leur famille. Si celle-ci s'avère une source de soutien considérable, quelques jeunes ont timidement soulevé l'absence totale d'ouverture de leurs parents. Ils ont aussi témoigné de diverses situations où, lorsqu'ils étaient victimes d'homophobie, des amis avaient pris leur défense. Le soutien des amis hétérosexuels semble particulièrement apprécié.

À l'école, les jeunes cherchent à reconnaître les professeurs qui pourraient être leurs alliés. Ils apprécient ceux qui, entendant un commentaire homophobe, font des interventions soutenues et ils dénoncent ceux qui ne font rien ou dont l'attitude est complaisante pour les intimidateurs.

Enfin, certains des jeunes rencontrés ont eu recours aux ressources professionnelles de l'école. Sans formuler de commentaires précis sur la pertinence de ces ressources, les jeunes ont plutôt mis en doute leur disponibilité ainsi que l'accessibilité des bureaux des professionnels à l'intérieur de l'école.

3.3.5 Parle-t-on d'homosexualité à l'école?

L'école transmet-elle aux élèves de l'information sur la diversité sexuelle? Cette information est-elle accessible, complète et juste? L'un des moyens dont l'école dispose afin de donner de l'information réside dans le programme scolaire. Celui-ci comprenait, jusqu'à récemment, le programme Formation personnelle et sociale (FPS). Avec l'application progressive de la réforme scolaire, ce programme est appelé à disparaître.

*J'ai eu FPS,
mais rien sur
les gais.
(Simon)*

Bien que les cours de FPS comprennent un volet sur la sexualité, parmi les 11 jeunes rencontrés, une seule personne signale, avec enthousiasme, l'information sur la diversité sexuelle qu'elle y a trouvée. Les autres jeunes soulignent plutôt la diffusion très limitée de l'information sur l'homosexualité ou même carrément son absence.

Paul : *J'ai eu un cours là-dessus l'année passée, en fin d'année, on en a eu un. La seule information qu'on avait, c'était un peu vague, le monde riait un peu.*

Chloé : *Ben moi, dans les quatre ans que j'ai été au secondaire, j'ai juste eu un cours de FPS qui parlait d'homosexualité, pis y'a rien eu d'autre à part ce fameux cours-là en quatre ans. Une seule période.*



Simon : *On a eu un ou deux cours sur la sexualité, mais c'était axé sur l'hétérosexualité. C'était sur le couple, pis la famille hétérosexuelle, pis c'était vraiment, mais alors là vraiment très stéréotypé. Alors j'étais assez offusqué à la fin de ce cours-là.*

Jean-François : *Mon prof de FPS est homophobe, parce que je lui avais demandé un jour de faire un cours sur l'homosexualité, pis il m'a dit : « Non je ne pourrai pas, parce que c'est pas dans mon programme. » Je lui ai dit : « T'aurais pas un petit trou pour mettre ça dedans, parce que je lui avais dit que j'étais homosexuel pis j'en avais besoin qu'il fasse un cours là-dessus. Il m'a dit, genre : « Je suis vraiment désolé, mais je ne peux pas le mettre. » Pis j'ai dit : « C'est quoi, tu peux pas le mettre parce que tu n'aimes pas les homosexuels, t'es homophobe quoi? » Y'a dit : « Pas que je suis homophobe, mais je suis pas à l'aise envers ça. » Mais j'ai fait : « Tu sais, normalement, un élève quand il a besoin d'aide, t'es censé intervenir. » Y'a comme tourné le dos, pis il est parti.*

*Je vais vous dire si vous êtes bi, homo ou normal.
(Philippe)*

Pire que l'absence d'informations sur l'homosexualité, des jeunes ont aussi témoigné de l'inadéquation des notions diffusées en classe ainsi que du renforcement des préjugés. Les exemples fournis par des jeunes remettent sérieusement en question la pertinence des interventions et la formation de certains enseignants sur le sujet de la diversité sexuelle.

Philippe : *Mais là, juste avant d'aller à mon cours, j'avais une amie qui avait le cours avec le même professeur. Et là, elle me raconte qu'en entrant dans le cours, il y a trois papiers de couleur sur les tables, un rose, un bleu, pis un vert. Au début du cours t'en prenais un et après que tout le monde avait un papier, elle disait : « Si vous avez telle couleur, vous avez telle orientation, comme bi, hétérosexuelle ou homosexuelle. » Mais là, à un moment donné, elle a dit : « Bon, maintenant que vous avez le papier, je vais vous dire si vous êtes bi, homo ou normal. » La prof, elle a dit ça dans la classe! Crédibilité : Bravo!*

Michel : *Si le prof fait un document sur l'homosexualité, pourquoi il ne va pas s'informer sur ça justement. On dirait que les raisons psychologiques [de l'homosexualité], il les a pris de docteurs fous ou venant des années 1960.*

Jérémie : *Pis à un moment donné, le prof avait demandé ouvertement : « Est-ce qu'il y a, dans la classe, des gens qui sont gais? » Bien sûr, personne n'avait levé la main. Pis là, il dit : « Heureusement que personne n'a levé la main, parce que vous vous seriez fait éccœurer. » Mais, il a dit cela comme cela dans la classe, comme si c'était automatique que si on le disait comme s'il n'encourageait pas le monde à le dire, parce qu'on allait se faire éccœurer.*

Au-delà des cours de FPS, les élèves mentionnent des initiatives d'enseignants. Par leurs choix d'activités, de thématiques et de livres, des professeurs introduisent le sujet de l'homosexualité dans la salle de classe. Les jeunes témoignent de leur appréciation de ces initiatives et

*Il y a mon prof de français qui a fait un cours sur l'homosexualité.
(Laurence)*



relèvent également les difficultés que rencontrent parfois ces enseignants.

Laurence : *Il y a mon prof de français qui a fait un cours sur l'homosexualité, car lui il est gai. Il a fait un cours là-dessus, pis il a abordé tous les préjugés, mais ce n'est pas l'école qui lui a dit de faire ça, c'est lui-même qui a décidé de le faire. Ça allait avec le sujet, on avait visionné un film avec un personnage homosexuel, c'était plus l'évaluation des personnages. Il nous a parlé d'homosexualité.*

Jean-François : *Moi je suis chanceux, j'ai pas eu besoin de faire un genre de monologue, c'est mon prof qui me l'a proposé. C'est lui qui m'a proposé de faire quelque chose sur l'homophobie. C'est un prof de géo, il a fait ça dans tous les autres groupes.*

Julie : *Moi en secondaire quatre, on devait lire Douze coups de théâtre de Michel Tremblay. Pis le prof a dit : « Malheureusement, je ne peux pas vous le faire lire cette année parce que cela fait cinq ans que je me bats avec la direction à chaque année pour le faire lire et avec les parents et avec la commission scolaire. » Parce que même la commission scolaire était venue lui dire qu'il y avait trop de plaintes des parents, fallait qu'il arrête de faire lire des livres de Michel Tremblay dans la classe. Pis c'est arrivé qu'un élève, dans le fond de la classe, prenne le livre et le lance en disant : « Vous me ferez jamais lire un livre de fif. » Donc, comme c'était notre année à nous, pis qui se battait depuis cinq, six ans pour le faire lire, il a dit : « Moi je prends un break d'un an, parce que je suis vraiment écœuré d'avoir des plaintes. »*

La tenue, par un organisme communautaire, d'un atelier pour démystifier l'homosexualité représente un autre moyen dont dispose l'école afin de diffuser de l'information sur la diversité sexuelle. Parmi les jeunes rencontrés, seulement deux sur onze ont bénéficié de la visite d'un tel organisme. Les commentaires de certains jeunes laissent comprendre que l'enseignant et aussi ultimement la direction jouent un rôle déterminant quant à l'accès des organismes communautaires aux salles de classe.

À toutes les années, le GRIS, ils viennent faire toutes les classes de secondaire cinq.
(Ariane)

Laurence : *Moi je sais qu'à mon école un groupe était venu dans les classes de certains de mes amis. Mais moi, dans ma classe, je ne l'ai pas eu parce que le prof avait jugé qu'on avait mieux à faire.*

Jean : *Pis mon prof, qui n'est pas gai du tout, il disait qu'il avait essayé de faire venir le GRIS à l'école, pis la direction avait refusé. Pis comme moi j'avais fait mon coming out, il a réessayé, pis la direction a refusé encore. Pis ma mère a appelé la direction pour leur demander quand même, pis ils ont quand même refusé. En fait, ils ont dit : « On verra l'année prochaine, là on a d'autres priorités. » Pis quand je vais être parti, ils vont oublier ça.*



*On en a des affiches... de grossesse secours, ça m'a marqué!
(Simon)*

Les jeunes gais et lesbiennes ont mentionné, plus tôt, avoir remarqué les affiches ou les logos d'organismes tels que ceux de Gai Écoute ou des GRIS à la porte du bureau d'un professionnel. Pour eux, il s'agit là de signes repérables d'une potentielle ouverture de l'intervenant à leurs besoins. Les affiches représentent un autre moyen pour l'école de transmettre un message d'ouverture à la diversité sexuelle et d'intolérance face à l'homophobie. Ces affiches permettent aussi aux jeunes gais et lesbiennes de connaître des noms d'organismes et de prendre note de leurs coordonnées.

Presque tous les jeunes rencontrés ont souligné la rareté et le peu de visibilité des affiches. Les jeunes ne sont pas dupes, ils perçoivent très clairement le traitement différent dont bénéficient les autres causes concernant la jeunesse.

Michel : *Il y a des affiches. Je pense que c'est ça le problème. Ils mettent des affiches pour Gai Écoute, pour même Jeunesse Lambda, j'en ai vu une, mais ils les mettent seulement dans le coin, mais dans le coin où c'est quand même perdu. Il y a seulement ceux, genre qui vont à l'infirmerie qui vont remarquer cela, alors qu'il y a des babillards qui sont vides dans l'entrée où qu'on peut justement mettre ces pancartes-là. Pis pourquoi on les met pas?*

Simon : *Y mettent des pancartes de toute partout dans l'école, sauf pour Gai Écoute. Comme ces temps-ci, c'est pour le décrochage, pour la semaine de la toxicomanie qu'ils mettent dans les casiers, mais rien pour les gais. Ils les cachent celles-là.*

Laurence : *Sinon, on a des posters à l'école, mais souvent c'est pas dans les corridors, c'est plus dans les classes. C'est les profs qui choisissent de les mettre ou de pas les mettre. Pis sinon, y'en a dans les corridors des profs [rires].*

Philippe : *Il y a des affiches pour jeunes homosexuels ou pour démystifier dans la classe de FPS, mais il n'y en a nulle part ailleurs.*



ENCADRÉ 7 : BILAN SUR LA DIFFUSION, PAR L'ÉCOLE, D'INFORMATIONS SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE

Parle-t-on d'homosexualité ou de diversité sexuelle à l'école secondaire? Selon les jeunes rencontrés, il y a bien loin de la coupe aux lèvres. À part une jeune qui témoigne du climat exceptionnel d'ouverture de son école face à l'homosexualité, les autres participants aux entrevues de groupes émettent de nombreuses réserves quant à la diffusion d'informations sur ce sujet. Selon eux, le cours de Formation personnelle et sociale n'en parle que trop tardivement, à la toute fin du secondaire, et le temps consacré à la diversité sexuelle se limite à une ou deux périodes tout au plus. Certains jeunes indiquent n'avoir obtenu aucune information sur ce sujet dans le cadre de ce cours ou de tout autre cours d'ailleurs.

Les jeunes font état de la transmission, par certains enseignants, de notions fausses, qui est plus pernicieuse que l'absence d'informations, et ils déplorent le renforcement de préjugés par rapport à l'homosexualité. Même lorsque le sujet est formellement traité, les jeunes gais et lesbiennes se retrouvent ainsi, encore une fois, confrontés à l'homophobie.

Malgré tout, les jeunes relèvent les initiatives de certains professeurs qui choisissent d'aborder le sujet de l'homosexualité. Certains professeurs élaborent une activité spécifique, font lire un livre, projettent un film ou entreprennent des démarches afin d'inviter un organisme communautaire. Selon les jeunes rencontrés, les initiatives de ces enseignants se butent parfois aux résistances des élèves, des parents et même de la direction. Ces enseignants sont eux aussi, en quelque sorte, victimes d'homophobie.

Enfin, presque unanimement, les jeunes ont témoigné du peu de visibilité des affiches d'organismes de soutien aux gais et lesbiennes. Les jeunes perçoivent très clairement une discrimination dans l'affichage selon les causes.



3.3.6 Quelles sont vos recommandations afin de contrer l'homophobie à l'école secondaire?

L'homophobie c'est un manque de connaissances, de bagages, un manque d'ouverture. Pis un manque d'ouverture pour régler ça, il faut des connaissances supplémentaires, pis des renseignements.
(Paul)

Interrogés sur ce qu'ils feraient s'ils avaient le pouvoir de contrer l'homophobie à l'école, les jeunes gais et lesbiennes ont indiqué clairement qu'il faut informer et démystifier. À leur avis, ce sont l'ignorance et les préjugés qui rendent compte de l'homophobie qu'ils subissent, et la seule manière de contrer cette violence réside dans la diffusion d'informations. Les moyens préconisés prennent différentes formes. Les jeunes parlent notamment de la présence et de la visibilité des affiches et des dépliants au sein de l'école. Les jeunes suggèrent également la mise en place de kiosques. Une participante indique que tous les agendas scolaires devraient comporter les coordonnées de Gai Écoute.

Julie : *Qu'il y ait des affiches un peu partout pour que cela soit voyant.*

Mettons plus de cours de FPS, par exemple.
(Jérémie)

Chloé : *Je suis très contente qu'il y ait des affiches pour contrer l'homophobie dans les écoles, mais ce serait le fun qu'il y ait des affiches pour contrer la transphobie. Ce serait un pas de plus pour les transsexuels.*

Les jeunes indiquent que des cours, tels que ceux de FPS, doivent être plus développés et explicites sur le sujet de la diversité sexuelle. Les notions qui y sont véhiculées doivent être justes. Certains proposent de réaliser des activités, des jeux afin que les jeunes prennent bien conscience de ce que vivent les gais et les lesbiennes.

Philippe : *J'ai vu, un moment donné, c'était un questionnaire où les questions que des homosexuels se faisaient souvent poser, mais elles étaient tournées à l'envers. La question c'était : « Comment tu te sens comme hétérosexuel? » Pis plein de questions comme ça : « Si tu vivais dans un monde où tout le monde est homosexuel et là le professeur de ton enfant est hétérosexuel, le laisserais-tu aller tout seul dans la classe? » Plein de questions comme ça. Inverser les rôles.*

Les jeunes demandent la présence en classe des organismes communautaires afin que ceux-ci puissent réaliser des ateliers de démystification sur la diversité sexuelle. Parmi les jeunes rencontrés, certains avaient demandé, en vain, la prestation d'un atelier de démystification dans leurs cours de FPS. Pour eux, ce refus s'explique tantôt par l'homophobie du personnel de l'école, tantôt par celle des parents.

Avec GRIS-Québec, je les ferais venir quasiment à chaque semaine.
(Jean-François)



Jean : *Je pense que les directeurs sont vieux, pis qu'il y en a beaucoup qui sont homophobes là-dedans. Pis surtout, ils ont peur des parents. Je pense que le GRIS fait un travail extraordinaire en répondant aux questions, peu importe la question que les élèves posent, ils répondent à tout. Ça fait que les élèves soient gais ou pas, c'est pas juste pour aider les gais, c'est vraiment pour que les gens qui sont pas gais sachent qu'être gais c'est pas bizarre, c'est pas si weird, pis c'est ça. Pis la direction de mon école, malgré toutes nos demandes, la direction y trouvent tout le temps des excuses, mais dans le fond ce que mon prof me dit, pis je pense que c'est vrai, ils ont juste peur que les parents réagissent, parce qu'ils ont déjà eu des plaintes parce que les cours de sexualité étaient trop osés, alors que dans le fond ils faisaient juste parler de sexualité pour vrai.*

Mais ils pourraient aussi donner une formation aux professeurs.
(Simon)

Si les jeunes gais et lesbiennes demandent qu'une information juste et complète soit diffusée, elle ne doit pas s'adresser qu'à eux seuls et aux autres élèves, la lutte contre l'homophobie implique aussi la sensibilisation du personnel scolaire et des parents.

Jean : *Il faudrait à la base régler les problèmes d'homophobie entre les professeurs et la direction. Si dans le personnel de l'école, il y a déjà de l'homophobie, c'est sûr qu'ils ne vont pas commencer à parler d'homosexualité auprès des élèves.*

Simon : *Cela serait mieux de faire venir le GRIS vu que eux ils savent de quoi ils parlent, mais ils pourraient aussi donner une formation aux professeurs.*

Chloé : *Souvent les parents viennent d'un milieu homophobe et les enfants naissent et grandissent là-dedans. Tu sais, moi ça m'est déjà arrivé, il y avait une prof qui avait rencontré le parent d'un élève qui m'écœurerait beaucoup, il m'écœurerait tout le temps, de tapette, pis tout ça. Pis là, le parent a dit : « Les gais c'est toutes des fifis. » Fa que là, je comprends pourquoi l'enfant était de même.*

Pourquoi se compliquer la vie? Pourquoi pas en première année, maternelle même?
(Paul)

Les jeunes gais et lesbiennes rencontrés ont indiqué que, lorsqu'ils avaient obtenu à l'école de l'information sur la diversité sexuelle, celle-ci était peu approfondie. De plus, le sujet n'avait été abordé qu'à la toute fin du secondaire. Plusieurs jeunes ont souligné l'importance d'adopter une approche préventive et de rejoindre les jeunes très tôt pour transmettre des manières de penser plus juste face à la diversité sexuelle. Certains jeunes n'ont-ils pas témoigné avoir été traités de gai et de lesbienne dès le primaire? Si certains préconisent une intervention plus tôt au secondaire, d'autres proposent même qu'on en parle dès le primaire.



Philippe : *J'ai eu de l'information seulement en secondaire cinq. Je trouve que c'est tard. Ils parlent souvent de parler de sexualité de plus en plus jeunes, mais l'homosexualité on garde ça pour la fin.*

Ariane : *En maternelle, mettons un petit gars qui a un ami noir, cela va être un ami, pis y va pas voir la couleur de sa peau. S'il a un ami qui aime les gars ou les filles, il ne verra pas la différence. Je trouve que le fait que les profs abordent ça dès la maternelle, tu sais cela serait vraiment une bonne idée. Tu sais, s'ils abordaient le sujet... des fois il y a des papas qui vivent avec des mamans et il y a des mamans qui vivent avec d'autres mamans et des papas qui vivent avec d'autres papas.*

Au-delà de l'identification des personnes visées par l'information et des moyens de diffusion préconisés, les jeunes gais et lesbiennes rencontrés ont aussi exprimé des commentaires quant à la teneur du message. Celui-ci doit être clair, l'école ne doit pas tolérer l'homophobie. L'ensemble du personnel scolaire doit être conscientisé et s'engager dans cette lutte. Devant les actes et commentaires homophobes, ils doivent rigoureusement intervenir et appliquer les sanctions qui s'imposent.

*Il faudrait vraiment être sévère.
(Chloé)*

Chloé : *Je crois que cela serait déjà une bonne affaire si les professeurs et les directrices s'impliquaient vraiment dans le sens que... mettons que quelqu'un se fait traiter de tapette, l'élève serait vraiment rencontré et, s'il recommence, qu'il sera peut-être renvoyé. Mais il faudrait être vraiment sévère.*

*Un gars m'a déjà dit ça : « Tiens ça, c'est le gai de la polyvalente! »
(Jean-François)*

Les jeunes insistent aussi sur l'importance d'un discours qui « normalise » l'homosexualité. Il faut que celle-ci devienne banale et que fondamentalement, les gens ne s'arrêtent plus à l'orientation sexuelle. Les jeunes rencontrés ne se définissent pas, avant tout, par leur orientation sexuelle.

Ariane : *Le monde vont tous dire un gai, mais c'est quoi un gai? C'est une personne homosexuelle. Le fait qu'il soit gai, c'est pas juste ça. Cette personne-là est une personne à part entière, pis le fait qu'elle soit gaie, lesbienne, bisexuelle ou peu importe, ben c'est juste un détail. Pis tout le monde dit quand même, un gai, une lesbienne, une bisexuelle.*



ENCADRÉ 8 : BILAN SUR LES RECOMMANDATIONS DES JEUNES AFIN DE CONTRER L'HOMOPHOBIE À L'ÉCOLE

Si les jeunes rencontrés avaient le pouvoir d'agir afin de contrer l'homophobie, leur combat s'orienterait vers la diffusion d'informations. Il faut éduquer, sensibiliser et abattre les préjugés. Les élèves, mais aussi le personnel scolaire et les parents sont visés. Cette éducation à la diversité sexuelle doit se faire plus tôt qu'à la fin du secondaire. Si certains jeunes demandent une sensibilisation des élèves à l'entrée au secondaire, d'autres suggèrent une intervention dès le primaire.

Afin de diffuser l'information, les jeunes proposent d'augmenter la visibilité des affiches, d'exposer des dépliants d'information, d'inscrire dans les agendas scolaires les coordonnées d'organismes d'aide aux jeunes gais et lesbiennes, de mettre en place des kiosques, d'augmenter le nombre d'heures de cours destinés à la diversité sexuelle, etc. De plus, les jeunes préconisent un accès accru des organismes communautaires aux salles de classe. À leurs yeux, ces organismes ont une compétence et une crédibilité certaines afin de démystifier l'homosexualité.

Les jeunes sont d'avis qu'un message clair d'intolérance à l'homophobie devrait être sanctionné par les établissements scolaires. Aucune personne ne devrait fermer les yeux sur un commentaire ou un geste homophobe.

Enfin, les jeunes ne désirent plus être jugés à leur orientation sexuelle; ils sont avant tout des personnes à part entière. Leur orientation sexuelle n'est qu'un détail au même titre que la couleur de leurs yeux ou la taille de leurs oreilles.

3.4 CONCLUSION

Afin de mieux comprendre leur vécu à l'école secondaire, le Conseil permanent de la jeunesse a rencontré, à l'automne 2006, 11 jeunes de la diversité sexuelle. Deux groupes de discussion ont été planifiés avec l'aide d'organismes communautaires. C'est avec beaucoup de générosité que les jeunes ont témoigné de différentes situations, dont certaines particulièrement pénibles. Les jeunes ont compris le message qu'ils pouvaient être différents, mais que cela ne devait pas paraître. En conséquence, ils ont appris à éviter les comportements, les lieux, les moments et les personnes à risque. Malgré tous les détours, ils n'échappent pas à la violence, plus souvent verbale que physique. La peur est, pour plusieurs, une émotion quotidienne qui fait de l'école un environnement hostile. Lorsqu'ils ont besoin d'aide, c'est d'abord à leur famille et à leurs amis que les jeunes gais et lesbiennes s'adressent. Quelques enseignants sont aussi parfois considérés comme des sources de soutien. En contrepartie, les jeunes dénoncent les enseignants qui ne sanctionnent pas l'homophobie ou, pire, qui la cautionnent.



La majorité des jeunes signalent également le manque d'informations sur la diversité sexuelle fournies par l'école. Pour eux, la lutte contre l'homophobie passe principalement par l'éducation. Il faut informer et former les élèves, les enseignants et les parents à la réalité de la diversité sexuelle.

L'école secondaire n'échappe pas à l'expression de l'homophobie. Que fait-elle pour en contrer les manifestations? C'est pour répondre à cette interrogation qu'à l'hiver 2006 le Conseil a distribué un questionnaire à toutes les écoles des commissions scolaires francophones du Québec offrant l'enseignement secondaire. La présentation des résultats du questionnaire fait l'objet de la prochaine section.



Section 4 - LES ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DU QUÉBEC

4.1 INTRODUCTION

Selon la Loi sur l'instruction publique, l'école québécoise a pour mission, dans le respect du principe d'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Elle représente un environnement privilégié de transmission de valeurs, d'attitudes et de comportements axés sur le respect de la personne, d'autant plus que les jeunes Québécois y passent une partie non négligeable de leur temps. Toutefois, ainsi qu'il a été constaté dans les deux sections précédentes, l'école n'échappe pas à l'expression de l'homophobie. Quels sont donc les moyens mis en œuvre par l'école secondaire afin de contrer cette forme de violence spécifique?

Afin de répondre à cette question, le Conseil permanent de la jeunesse a fait parvenir, à l'hiver 2006, un questionnaire à toutes les écoles secondaires des commissions scolaires francophones. L'objectif principal était de recueillir de l'information afin de dresser un portrait provincial des activités mises en place par l'école pour contrer l'homophobie. Cette section présente la démarche méthodologique associée au projet ainsi que l'analyse des résultats issue de la collecte des données.

4.2 MÉTHODOLOGIE

4.2.1 Le but de la recherche

Le but de cette étape de la recherche est d'ordre descriptif. Il s'agit principalement de tracer le portrait d'une situation, soit celle des moyens mis en œuvre par les écoles secondaires pour contrer l'homophobie. De manière accessoire, l'évaluation de la présence d'attitudes et de comportements homophobes en milieu scolaire faisait aussi partie des visées de la recherche, de même que l'identification des facteurs favorables et défavorables à l'insertion d'activités de lutte contre l'homophobie.

4.2.2 La population visée par la recherche

La population retenue est celle de toutes les écoles offrant l'enseignement secondaire dans le réseau public des commissions scolaires francophones. De plus, afin d'uniformiser le plus possible le profil des effectifs inscrits dans les écoles secondaires visées par l'étude, les centres



de formation professionnelle, les centres d’éducation aux adultes ainsi que les écoles qui ont une vocation exclusive auprès d’élèves handicapés et en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (EHDA) ont été retirés de la population visée. C’est donc un total de 432 écoles qui ont été retenues pour les besoins de l’enquête. La liste des écoles a été établie avec l’aide de la Direction des systèmes et du contrôle du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport.

4.2.3 La technique utilisée

C’est le questionnaire qui fut retenu comme l’outil privilégié pour la collecte des données. La forme des questions était majoritairement fermée, cela, afin que le répondant soit le plus brièvement possible sollicité et qu’en bout de ligne le taux de réponse au questionnaire soit le plus élevé possible (voir l’annexe 1)³⁴. Le questionnaire fut préalablement soumis à l’analyse et aux commentaires de différents intervenants des milieux universitaires et du terrain reconnus pour leurs travaux de recherche sur le sujet de l’homophobie en milieu scolaire.

4.2.4 La sélection des répondants

Une population ciblée aussi vaste ne pouvait rejoindre les répondants par le biais de réseaux informels. C’est en s’inspirant de l’enquête menée par la Commission scolaire de Montréal³⁵ que furent établis la manière de procéder pour les modalités d’envoi du questionnaire ainsi que le choix des répondants.

D’une part, au début du mois de janvier 2006, une lettre expliquant le projet de recherche fut envoyée à tous les directeurs de chacune des commissions scolaires francophones du Québec. Cette lettre les informait que les directions des écoles offrant l’enseignement secondaire seraient prochainement sollicitées afin de répondre à un questionnaire sur les initiatives disponibles pour contrer l’homophobie. Un mois plus tard, toutes les directions des écoles offrant l’enseignement secondaire au Québec recevaient une lettre les invitant à participer au projet en répondant à un questionnaire. Cette lettre demandait à la direction de l’école de désigner le répondant, au sein du personnel, jugé le plus apte à répondre au questionnaire. Les répondants avaient jusqu’au 3 mars 2006 pour retourner le questionnaire. Celui-ci était accompagné d’une enveloppe-réponse suffisamment affranchie³⁶. Une semaine avant la date limite, un avis fut envoyé à toutes les directions d’école afin de leur rappeler l’importance de retourner le questionnaire dûment rempli.

³⁴ Plusieurs personnes connaissant bien le milieu de l’éducation ont insisté sur la forte sollicitation dont les écoles font l’objet. Le caractère de préférence succinct du questionnaire fut maintes fois mentionné.

³⁵ Daniel MARTIN et Alexandre BEAULIEU, *op. cit.*

³⁶ C’est après discussion avec divers intervenants du milieu scolaire que la période de la date d’envoi et de celle du retour du questionnaire fut déterminée, la plus grande disponibilité du personnel scolaire ayant été située avant la semaine de relâche.



Par cette manière de procéder, il est supposé que la direction de l'école est la mieux placée pour désigner la personne la plus apte à répondre au questionnaire, donc la plus en mesure de dresser un portrait le plus exact possible de la situation prévalant dans son école. Le choix d'un répondant, selon sa capacité à répondre à un questionnaire sur le sujet des activités de lutte contre l'homophobie, représente un biais dont il faudra assurément tenir compte dans l'analyse des données.

4.3 LES ÉCOLES ET LES RÉPONDANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE

4.3.1 Taux de réponse

Des 432 écoles offrant l'enseignement secondaire au sein du réseau des commissions scolaires francophones du Québec, 224 ont retourné le questionnaire dûment rempli³⁷. Le taux global de réponse à l'enquête est donc de 51,9 %. Ce taux permet de prétendre à une certaine représentativité des résultats obtenus³⁸.

Réparti selon les dix-sept régions administratives, le nombre d'écoles offrant l'enseignement secondaire varie de manière importante. Si la région de la Montérégie comprend un total de 65 écoles, celle du Nord-du-Québec n'en compte que cinq.

Onze régions sur dix-sept présentent des taux de participation à l'étude atteignant au moins 50 %. Les régions de Montréal (63,5 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (63,2 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (61,1 %) ont des taux de participation à l'enquête nettement supérieurs à celui de la moyenne provinciale. À l'opposé, les régions des Laurentides (28,6 %), de Laval (30,8 %), de l'Outaouais (33,3%) et du Nord-du-Québec (40 %) montrent des taux de réponse beaucoup plus faibles que celui de la moyenne du Québec. Ces faibles taux de participation à l'enquête ne permettent pas de généraliser les résultats à l'ensemble des écoles de ces régions (voir le tableau 1).

Les données seront exposées globalement pour l'ensemble des écoles. Toutefois, lorsque l'analyse permettra de relever des variations significatives, les résultats seront aussi fournis selon la localisation régionale des écoles tout en gardant à l'esprit la faible représentativité de certaines régions signalée précédemment.

Enfin, notons que 208 écoles n'ont pas retourné le questionnaire, soit 48 % des écoles secondaires préalablement retenues pour les besoins de l'enquête. On ne peut faire que des suppositions quant à cette absence de réponse. Doit-elle être interprétée comme un défaut ou

³⁷ L'analyse porte toutefois sur un échantillon de 225 questionnaires, puisqu'une école a retourné deux questionnaires.

³⁸ À titre comparatif, l'enquête réalisée par la Commission scolaire de Montréal en 2002 avait obtenu un taux similaire, alors que le questionnaire de Grenier, distribué auprès du personnel scolaire en 2004, avait obtenu un taux de réponse de 38 %.



un refus de participation? Les directions d'école ou les intervenants sélectionnés par celles-ci ont-ils manqué de temps ou d'intérêt?

TABLEAU 1 : NOMBRE D'ÉCOLES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, NOMBRE D'ÉCOLES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE ET TAUX DE RÉPONSE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE ET LE QUÉBEC, HIVER 2006

RÉGIONS	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉCOLES AYANT RÉPONDU	TAUX DE RÉPONSE (EN %)
Bas-Saint-Laurent	39	20	51,3
Saguenay–Lac-Saint-Jean	19	12	63,2
Capitale-Nationale	37	22	59,5
Mauricie	14	7	50,0
Estrie	17	8	47,1
Montréal	52	33	63,5
Outaouais	21	7	33,3
Abitibi-Témiscamingue	18	11	61,1
Côte-Nord	14	7	50,0
Nord-du-Québec	5	2	40,0
Gaspésie–Îles-de-Madeleine	16	9	56,3
Chaudière-Appalaches	31	18	58,1
Laval	13	4	30,8
Lanaudière	26	15	57,7
Laurentides	28	8	28,6
Montérégie	65	32	49,2
Centre-du-Québec	17	9	52,9
Québec	432	224	51,9

4.3.2 Occupation des répondants

Ainsi qu'il a été mentionné précédemment, c'est à la direction de l'école qu'incombait la responsabilité de remettre le questionnaire à la personne qu'elle jugeait la plus apte pour y répondre. Un peu moins de la moitié des répondants au questionnaire, soit 45,3 %, font partie du personnel de direction. Une proportion presque similaire est composée d'intervenants spécialisés (éducateurs spécialisés, psychologues, psychoéducateurs, etc.). Enfin, le dixième des répondants, soit 11,1 %, sont des enseignants (voir le tableau 2).



TABLEAU 2 : OCCUPATION DU RÉPONDANT, ÉCOLES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, QUÉBEC, HIVER 2006

OCCUPATION	n	%
Personnel de la direction	102	45,3
Enseignant	25	11,1
Éducateur spécialisé	22	9,8
Psychologue	16	7,1
Psychoéducateur	14	6,2
Animateur vie spirituelle	10	4,4
Travailleuse sociale, technicien en travail social	8	3,6
Infirmière	5	2,2
Autres occupations (2 mentions et moins par occupation)	23	10,2
Total	225	100

4.4 L'ÉVALUATION DE LA PRÉSENCE D'ATTITUDES ET DE COMPORTEMENTS HOMOPHOBES AU SEIN DES ÉCOLES SECONDAIRES

Bien que l'objectif ultime de ce questionnaire ne fût pas d'évaluer la présence de l'homophobie en milieu scolaire, deux questions ont été posées à ce sujet. Il est apparu opportun d'apporter une contribution, même sommaire, sur cette question qui était l'objet des sections précédentes. En effet, pour agir sur un problème, il faut d'abord reconnaître son existence. Ainsi, le répondant pouvait témoigner, à partir de ses observations et des propos rapportés par d'autres, de la fréquence d'attitudes ou de comportements homophobes dans son école³⁹.

Près de 9 répondants sur 10, soit 87,6 %, ont indiqué avoir déjà été témoins d'attitudes ou de comportements homophobes dans leur école. La majorité des personnes interrogées (44,9 %) affirment que l'observation de tels comportements est occasionnelle, alors que le tiers d'entre elles estiment que cela est rare. Un répondant sur dix mentionne qu'il lui arrive souvent

³⁹ La première question demandait au répondant de témoigner de la violence homophobe à partir de ses propres observations, avant de rapporter les témoignages d'autres personnes. L'objectif de la seconde question était de compenser le fait que certaines catégories de personnel sont moins en contact avec les élèves. Cependant, la répartition des taux de réponse n'est pas apparue différente de manière significative entre les deux questions. Seules les réponses à la première question sont présentées.



d’observer de tels comportements. Enfin, 12 % des personnes interrogées mentionnent n’avoir jamais été témoins d’actes homophobes à l’école (voir le tableau 3)⁴⁰.

Ces taux quant à l’observation d’actes homophobes de la part des répondants doivent être interprétés comme de simples indicateurs d’une situation. Rappelons, ainsi qu’il a été spécifié précédemment, que la recherche a trouvé que les lieux et les espaces scolaires propices à l’expression de l’homophobie seraient ceux où les adultes sont absents.

TABLEAU 3 : AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ TÉMOIN D’ATTITUDES OU DE COMPORTEMENTS HOMOPHOBES DANS VOTRE ÉCOLE?

	n	%
Souvent	24	10,7
À l’occasion	101	44,9
Rarement	72	32
Jamais	27	12
Ne réponds pas	1	0,4
Total	225	100

4.5 L’ÉVALUATION DE LA PRÉSENCE D’ACTIVITÉS VISANT À CONTRER L’HOMOPHOBIE AU SEIN DES ÉCOLES SECONDAIRES

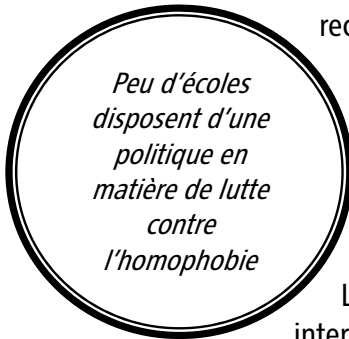
Le repérage des activités visant à contrer l’homophobie mises en place par les écoles secondaires représente l’objectif principal du questionnaire. L’analyse des prochaines pages se présente selon quatre grands groupes d’activités : l’établissement d’une politique de lutte contre la discrimination basée sur l’orientation sexuelle, les activités de formation et de sensibilisation offertes ou encouragées par l’école, la qualification des intervenants scolaires qui accompagnent les élèves ainsi que la visibilité des sources potentielles d’information et de soutien pour les élèves.

⁴⁰ Cette même question avait été posée au personnel des écoles régulières de la CSDM en 2002. Les résultats obtenus sont relativement similaires à ceux de la présente étude. Pour les écoles secondaires régulières les taux sont : Souvent – 14 %, À l’occasion – 48 %, Rarement – 24 %, Jamais – 14 %.



4.5.1 L'établissement d'une politique de lutte contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle

Pour une organisation, l'établissement d'une politique visant à abolir une forme ou l'autre de discrimination représente assurément un moment fort. En effet, il s'agit de la reconnaissance formelle d'un problème ainsi que l'affirmation d'une volonté à le résoudre. De plus, les valeurs et les principes qui animent la politique ainsi que les moyens qui en découlent peuvent y être clairement établis. Si la politique, comme telle, n'élimine pas les comportements discriminatoires, elle représente toutefois une assise solide à la mise en œuvre d'interventions visant à les éliminer. D'ailleurs, la Charte des droits et libertés de la personne ainsi que la Loi sur l'instruction publique portent les fondements légaux des interventions de lutte contre l'homophobie mises en place par les écoles et les commissions scolaires⁴¹.



Trois questions ont été posées aux répondants des écoles relativement à l'établissement d'une politique de lutte contre l'homophobie.

Les commissions scolaires ou les écoles disposent-elles d'une politique visant à contrer toute forme de discrimination ou de harcèlement basés sur l'orientation sexuelle? Selon nos répondants, la majorité des écoles, soit 56 %, ne bénéficient pas d'un tel outil. En fait, c'est un répondant sur quatre (26,7 %) qui affirme que sa commission scolaire ou son école dispose de ce type de politique (voir le tableau 4).

Pour l'ensemble du Québec, une proportion non négligeable de personnes (15,6 %) ont répondu ne pas savoir si leur commission scolaire ou leur école possédaient une politique en la matière. Cette situation est pour le moins étonnante. Après tout, les répondants n'avaient-ils pas été désignés comme étant les plus aptes à répondre au questionnaire? Dans l'éventualité où l'école dispose d'une telle politique, la méconnaissance du répondant met en question la diffusion et la promotion de cette politique. C'est d'ailleurs ce que laisse sous-entendre l'analyse des résultats pour les écoles de la seule Commission scolaire de Montréal. Pour l'illustration, alors que cette commission scolaire possède une politique sur le sujet⁴², près de la moitié des répondants des écoles de cette commission scolaire ont affirmé que ce n'était pas le cas ou du moins qu'ils ne le savaient pas⁴³.

⁴¹ Alexandre BEAULIEU et Daniel MARTIN, *Interventions pour contrer l'homophobie en milieu scolaire. Fondements légaux*. Service des ressources éducatives, Secteur de l'adaptation scolaire, Commission scolaire de Montréal, décembre 2001, 18 p.

⁴² Commission scolaire de Montréal, *Politique concernant les moyens de contrer le harcèlement fondé sur le sexe ou sur l'orientation sexuelle*, résolution XVIII du conseil des commissaires du 22 décembre 1999. [En ligne]. [http://www.csdm.qc.ca/Csdm/Administration/pdf/harcèlement_sexuel.PDF]

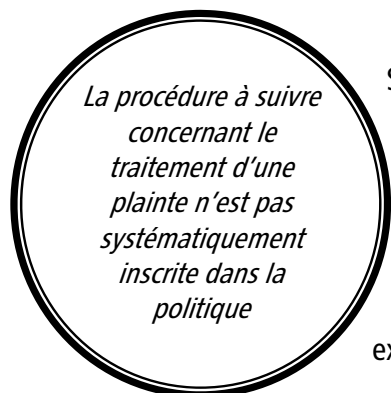
⁴³ Parmi les 15 questionnaires reçus des écoles de la Commission scolaire de Montréal, huit répondants ont affirmé disposer d'une politique sur le sujet, cinq ont répondu ne pas bénéficier d'une telle politique et deux ont indiqué ne pas savoir.



Les répondants des écoles des régions de Montréal (52,9 %) et de la Capitale-Nationale (40,9 %) affirment, dans des proportions nettement supérieures à la moyenne, l’existence d’une telle politique au sein de leur commission scolaire ou de leur école.

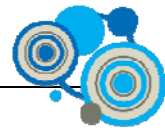
TABLEAU 4 : EST-CE QUE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE OU VOTRE ÉCOLE DISPOSE D’UNE POLITIQUE GÉNÉRALE OU SPÉCIFIQUE QUI VISE EXPLICITEMENT À CONTRER LA DISCRIMINATION ET LE HARCÈLEMENT BASÉS SUR L’ORIENTATION SEXUELLE?

RÉGIONS	OUI		NON		NE SAIT PAS		NE RÉPOND PAS	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	4	20	9	45	7	35	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	8,3	11	91,7	0	0	0	0
Capitale-Nationale	9	40,9	9	40,9	3	13,6	1	4,5
Mauricie	2	28,6	5	71,4	0	0	0	0
Estrie	2	25,0	5	62,5	1	12,5	0	0
Montréal	18	52,9	10	29,4	6	17,6	0	0
Outaouais	2	28,6	4	57,1	1	14,3	0	0
Abitibi-Témiscamingue	1	9,1	8	72,7	1	9,1	1	9,1
Côte-Nord	1	14,3	4	57,1	1	14,3	1	14,3
Nord-du-Québec	0	0	2	100	0	0	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	11,1	8	88,9	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	6	33,3	9	50,0	3	16,7	0	0
Laval	1	25,0	2	50,0	1	25,0	0	0
Lanaudière	3	20,0	12	80,0	0	0	0	0
Laurentides	3	37,5	2	25,0	3	37,5	0	0
Montérégie	5	15,6	20	62,5	7	21,9	0	0
Centre-du-Québec	1	11,1	6	66,7	1	11,1	1	11,1
Total	60	26,7	126	56,0	35	15,6	4	1,8



Si une politique énonce des valeurs et des principes, son efficacité dépend des moyens et des mécanismes qui y sont spécifiés afin qu’elle puisse être appliquée. Ces modalités représentent l’aspect tangible d’une politique. Pour les répondants ayant indiqué la présence d’une politique au sein de leur institution, la procédure à suivre concernant le traitement d’une plainte pour discrimination associée à l’orientation sexuelle y est-elle explicitée?

Un répondant sur deux indique que les modalités quant à la démarche pour traiter une plainte sont mentionnées dans la politique. À l’opposé, près de 40 % des répondants indiquent que



tel n'est pas le cas. Enfin, 10 % des répondants, qui affirment connaître l'existence de la politique, ne savent toutefois pas si celle-ci fait mention d'un processus de traitement des plaintes. Encore une fois, cela soulève des doutes quant à la promotion de la politique (voir le tableau 5).

TABEAU 5 : EST-CE QUE LA PROCÉDURE À SUIVRE CONCERNANT LE TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ POUR DISCRIMINATION ASSOCIÉE À L'ORIENTATION SEXUELLE EST EXPLICITÉE DANS CETTE POLITIQUE?

	n	%
Oui	30	50
Non	23	38,3
Ne sait pas	6	10
Ne réponds pas	1	1,7
Total	60	100



Au-delà de l'établissement d'une politique et des procédures qui y sont inscrites, l'efficacité d'une telle mesure dépend également de sa diffusion au sein de l'organisation. La politique doit être connue et comprise de toutes les personnes concernées. Les écoles font-elles la promotion de la politique à laquelle elles peuvent se référer en matière de lutte contre l'homophobie? Six répondants sur dix affirment que oui. Cependant, pas loin de 40 % des répondants indiquent que leur école ne mène pas d'activités de promotion de la politique auprès des élèves et du personnel (voir le tableau 6).

TABEAU 6 : EST-CE QUE CETTE POLITIQUE CONTRE LA DISCRIMINATION ASSOCIÉE À L'ORIENTATION SEXUELLE EST PROMUE PAR VOTRE ÉCOLE (DIFFUSION DE LA POLITIQUE AUPRÈS DES ÉLÈVES ET DU PERSONNEL, PUBLICATION D'ARTICLES, ETC.)?

	n	%
Oui	36	60
Non	22	36,7
Ne sait pas	2	3,3
Ne réponds pas	0	0
Total	60	100



ENCADRÉ 9 : POINTS SAILLANTS QUANT À L’ÉTABLISSEMENT D’UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION BASÉE SUR L’ORIENTATION SEXUELLE


- ⊙ Selon 26,7 % de nos répondants, leur école peut se référer à une politique de lutte contre la discrimination associée à l’orientation sexuelle, alors que 56 % affirment que tel n’est pas le cas et que près de 16 % disent ne pas savoir.
- ⊙ Seulement la moitié des écoles disposant d’une politique y inscrivent la procédure à suivre concernant le traitement d’une plainte relative à un comportement homophobe.
- ⊙ Parmi les écoles disposant d’une politique, 60 % des répondants affirment que cette politique fait l’objet d’activités de promotion et de diffusion.
- ⊙ Les taux relativement élevés de répondants qui affirment ne pas savoir si leur école dispose d’une politique ou encore si cette politique contient des procédures spécifiques peuvent soulever des doutes sur la promotion faite de cette politique.

4.5.2 Les activités de formation et de sensibilisation offertes ou encouragées par l’école

Les activités de formation et de sensibilisation représentent des outils de socialisation permettant de déconstruire les mythes et les préjugés sur l’homosexualité. Ce sont des moyens de sensibilisation aux problèmes et de transformation des mentalités.

Qu’est-ce que l’école secondaire offre ou encourage comme activités de formation et de conscientisation auprès du personnel, des parents et des élèves? Six questions ont été posées à nos répondants afin d’évaluer la situation.

La sensibilisation et la formation du personnel scolaire au sujet de la diversité sexuelle représentent assurément une étape importante dans l’objectif de contrer l’homophobie⁴⁴. Un personnel scolaire sensibilisé au sujet risque d’être plus prompt à réagir devant l’expression de comportements homophobes. De plus, le personnel risque également de se sentir plus adéquat dans son intervention.



La moitié des répondants indiquent que leur école n’encourage pas le personnel à suivre une formation

⁴⁴ Parmi les formations potentiellement offertes, on peut relever celle du ministère de la Santé et des Services sociaux intitulée *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité*. Celle-ci est offerte gratuitement aux différents intervenants qui travaillent au sein des réseaux de la santé, de l’éducation et du communautaire. Les personnes intéressées à la formation s’inscrivent auprès de l’Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de leur région.



L'enquête de la Commission scolaire de Montréal, effectuée en 2002, avait demandé au personnel des écoles secondaires « régulières » de qualifier leur degré d'information quant à la réalité des jeunes homosexuels. La majeure partie des membres du personnel avaient indiqué être peu informés (56 %) et très peu informés (20 %) ⁴⁵. Rappelons, encore une fois, que ces répondants avaient été sélectionnés pour leur aptitude à répondre à un questionnaire sur le sujet des besoins des jeunes homosexuels. Ces données, même limitées à une seule commission scolaire, permettent d'anticiper les besoins de formation du personnel scolaire sur les sujets de la diversité sexuelle et de l'homophobie.

La moitié des répondants affirment que leur école n'encourage pas le personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité sexuelle et un sur dix affirme ne pas savoir. Les répondants des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Lanaudière et de l'Estrie semblent plus enclins à relever l'absence d'encouragement de leur école pour amener le personnel à suivre une formation (voir le tableau 7).

Enfin, au-delà de la promotion d'une formation, l'accessibilité à celle-ci (liste d'attente, distance géographique à franchir pour assister à la formation) ainsi que les conditions propices pour s'y présenter (reconnaissance du milieu) sont des facteurs à considérer.

⁴⁵ Daniel MARTIN et Alexandre BEAULIEU, *op. cit.*, p. 23.



TABEAU 7 : EST-CE QUE VOTRE ÉCOLE ENCOURAGE LE PERSONNEL À SUIVRE UNE FORMATION SUR LE SUJET DE LA DIVERSITÉ DES ORIENTATIONS SEXUELLES ET DE LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE HOMOPHOBE (PAR EXEMPLE, LA FORMATION *POUR UNE NOUVELLE VISION DE L’HOMOSEXUALITÉ* DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX)?

RÉGIONS	OUI		NON		NE SAIT PAS		NE RÉPOND PAS	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	7	35,0	12	60	1	5	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	8,3	11	91,7	0	0	0	0
Capitale-Nationale	7	31,8	12	54,5	2	9,1	1	4,5
Mauricie	2	28,6	5	71,4	0	0	0	0
Estrie	0	0	6	75	2	25	0	0
Montréal	16	47,1	13	38,2	4	11,8	1	2,9
Outaouais	3	42,9	3	42,9	1	14,3	0	0
Abitibi-Témiscamingue	6	54,5	5	45,5	0	0	0	0
Côte-Nord	3	42,9	3	42,9	1	14,3	0	0
Nord-du-Québec	2	100	0	0	0	0	0	0
Gaspésie–Île-de-la-Madeleine	4	44,4	4	44,4	1	11,1	0	0
Chaudière-Appalaches	10	55,6	5	27,8	1	5,6	2	11,1
Laval	1	25,0	2	50,0	1	25,0	0	0
Lanaudière	2	13,3	12	80,0	1	6,7	0	0
Laurentides	2	25,0	4	50,0	2	25,0	0	0
Montérégie	15	46,9	13	40,6	4	12,5	0	0
Centre-du-Québec	5	55,5	3	33,3	1	11,1	0	0
Total	86	38,2	113	50,2	22	9,7	4	1,8

Une vaste majorité d'écoles n'offrent pas aux parents d'informations sur le sujet de la diversité sexuelle

Dans sa recherche menée auprès du personnel d'écoles secondaires de la ville de Québec, Grenier relevait que l'obstacle le plus souvent mentionné par les répondants quant à l'intégration de l'homosexualité au programme scolaire était la peur des parents qui manquent d'ouverture⁴⁶. La famille est le premier lieu de socialisation des enfants, elle joue un rôle déterminant dans la transmission des manières de penser et d'agir. S'il s'avère que des parents constituent un frein aux discussions sur l'homosexualité à l'école, les informer sur le sujet apparaît une manière de désamorcer la situation. L'information peut être véhiculée au moyen de documents explicatifs sur la diversité sexuelle, sur les ressources d'aide disponibles, etc. Les rencontres

⁴⁶ La question était la suivante : Quels sont les obstacles qui pourraient interférer ou interfèrent avec l'intégration du thème de l'homosexualité dans le curriculum scolaire? C'est 16 % des répondants qui ont mentionné l'obstacle que constituaient les parents. Voir Alain GRENIER, *op. cit.*, p. 106.



prévues au moment de la rentrée scolaire représentent des moments clés pour joindre les parents.

Selon l'ensemble de nos répondants, une minorité d'écoles (16,9 %) offrirait aux parents des élèves des informations sur le sujet de la diversité sexuelle (voir le tableau 8). La présentation des données par région ne laisse pas voir de variations significatives, si ce n'est pour la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où 77,7 % des répondants ont affirmé que l'école fournissait aux parents des informations sur le sujet.

TABLEAU 8 : EST-CE QUE VOTRE ÉCOLE OFFRE AUX PARENTS DES ÉLÈVES DES INFORMATIONS SUR LE SUJET DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE HOMOPHOBES (SOIRÉE D'INFORMATION, ACCÈS À DES SOURCES D'INFORMATION, ETC.)?

	n	%
Oui	38	16,9
Non	181	80,4
Ne sait pas	6	2,7
Ne réponds pas	0	0
Total	225	100

Au total, selon nos répondants, 63,1 % des écoles secondaires ont eu recours à un organisme communautaire ou à une personne-ressource pour la réalisation d'activités d'information ou de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la violence homophobe. La région de Montréal présente un taux de réponse affirmative de 85,3 %. Les régions de Chaudière-Appalaches (77,8 %), de l'Outaouais⁴⁷ (71,4 %), de la Capitale-Nationale (72,7 %), du Centre-du-Québec (66,7 %) et de la Montérégie (65,6 %) ont des taux supérieurs à la moyenne.

Une majorité d'écoles ont recours à des ressources externes pour réaliser des activités d'information et de sensibilisation sur la diversité sexuelle

À l'inverse, les régions de la Côte-Nord (0 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (33,3 %), de Lanaudière (46,7 %), du Nord-du-Québec (50 %) et du Bas-Saint-Laurent (50 %) ont les taux les plus faibles quant au recours à une ressource externe pour des activités d'information sur le sujet (voir le tableau 9).

Des taux plus élevés de recours à ce type d'activités s'expliquent certainement, en partie du moins, par la présence de ressources spécialisées à cet effet dans la région.

⁴⁷ Il faut toutefois nuancer ce résultat, car pour la région de l'Outaouais le taux de réponse au questionnaire n'était que de 33,3 %.

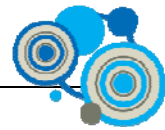


TABLEAU 9 : VOTRE ÉCOLE A-T-ELLE DÉJÀ EU RECOURS À UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE OU À UNE PERSONNE-RESSOURCE POUR DES ACTIVITÉS D’INFORMATION OU DE SENSIBILISATION LIÉES À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA VIOLENCE HOMOPHOBES?

RÉGIONS	OUI		NON		NE RÉPOND PAS	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	10	50,0	10	50,0	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4	33,3	8	66,7	0	0
Capitale-Nationale	16	72,7	6	27,3	0	0
Mauricie	4	57,1	3	42,9	0	0
Estrie	5	62,5	3	37,5	0	0
Montréal	29	85,3	5	14,7	0	0
Outaouais	5	71,4	2	28,6	0	0
Abitibi-Témiscamingue	7	63,6	4	36,4	0	0
Côte-Nord	0	0	7	100	0	0
Nord-du-Québec	1	50,0	1	50,0	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5	55,6	4	44,4	0	0
Chaudière-Appalaches	14	77,8	4	22,2	0	0
Laval	2	50,0	1	25,0	1	25,0
Lanaudière	7	46,7	8	53,3	0	0
Laurentides	6	75,0	2	25,0	0	0
Montérégie	21	65,6	11	34,4	0	0
Centre-du-Québec	6	66,7	3	33,3	0	0
Total	142	63,1	82	36,4	1	0,44

Parmi les écoles qui ont recours à ce type de ressources spécialisées, une majorité (52,1 %) adressent les activités d’information et de sensibilisation aux seuls élèves. Un répondant sur trois indique que son école a offert ce type d’activités aux élèves et au personnel (voir le tableau 10).

Les élèves sont la principale cible des activités d’information et de sensibilisation sexuelle

**TABLEAU 10** : LES ACTIVITÉS VISAIENT :

	n	%
Le personnel	21	14,8
Les élèves	74	52,1
Le personnel et les élèves	45	31,7
Ne réponds pas	2	1,4
Total	142	100

En plus de chercher à savoir si les écoles avaient recours à des ressources externes afin d'organiser des activités d'information sur le sujet de la diversité sexuelle, le questionnaire avait aussi l'objectif de mieux cerner l'ampleur de l'utilisation de ce type de services. Deux sous-questions ont voulu évaluer la constance du recours à ce type d'activités. La majorité des répondants (70,4 %) ont indiqué que l'utilisation de ce type de services était sporadique (voir le tableau 11).

*Un recours
sporadique
à ce type
d'activités*

TABLEAU 11 : LE RECOURS POUR CE TYPE D'ACTIVITÉ, AU SEIN DE VOTRE ÉCOLE, EST :

	n	%
Régulier	39	27,5
Sporadique	100	70,4
Ne réponds pas	3	2,1
Total	142	100

*Dans plus d'un cas
sur trois, l'activité
n'a pas lieu
systématiquement
à chaque année
scolaire*

Enfin, de manière à préciser la prestation de ce type d'activités, une sous-question fut posée qui tentait d'évaluer leur fréquence. La plus forte proportion des réponses (40,1 %) se retrouve dans la catégorie « *Une seule fois par année scolaire* ». Enfin, proportion non négligeable, 36,6 % des répondants ont indiqué que l'activité n'avait pas lieu systématiquement à chaque année scolaire (voir le tableau 12).

En raison des limites de la question, relevée par quelques répondants, certains ont inscrit en marge du questionnaire que cette activité n'avait eu lieu que dans un seul groupe classe. Ainsi, le questionnaire ne permet pas d'évaluer d'une manière précise le recours des écoles à ce type d'activités. Selon des répondants, bien que l'école ait recours à ce type d'activités de manière plus ou moins régulière, une minorité d'élèves seulement y ont accès.

**TABLEAU 12 : LA FRÉQUENCE POUR CE TYPE D’ACTIVITÉ EST :**

	n	%
Plus de 5 fois par année scolaire	3	2,1
Entre 2 à 5 fois par année scolaire	28	19,7
Une seule fois par année scolaire	57	40,1
L’activité n’a pas lieu systématiquement à chaque année scolaire	52	36,6
Ne réponds pas	2	1,4
Total	142	100

ENCADRÉ 10 : POINTS SAILLANTS QUANT AUX ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION OFFERTES OU ENCOURAGÉES PAR L’ÉCOLE

- ⊙ La moitié des répondants indiquent que leur école n’encourage pas le personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité des orientations sexuelles et de la prévention de la violence homophobe.
- ⊙ 80 % des répondants affirment que leur école ne fournit pas aux parents d’informations au sujet de la diversité sexuelle et de la prévention de la violence homophobe.
- ⊙ Les deux tiers des écoles ont recours à une ressource externe pour la réalisation d’une activité d’information et de sensibilisation. Dans ces écoles :
 - ⊙ L’activité est destinée principalement aux élèves.
 - ⊙ L’activité est réalisée de manière sporadique et, dans la majorité des cas, soit qu’elle a lieu une seule fois par année scolaire, soit qu’elle n’a pas lieu systématiquement à chaque année scolaire.

4.5.3 La qualification des intervenants scolaires pour accompagner les élèves qui s’interrogent sur leur orientation sexuelle

En plus des services d’enseignement, l’école offre à tous les élèves une gamme variée de services spécialisés et personnalisés. Selon leurs besoins particuliers, les jeunes peuvent ainsi



avoir accès aux services de l’infirmier, du conseiller d’orientation scolaire, de l’éducateur spécialisé, du psychoéducateur, du psychologue, etc.

La période où les jeunes fréquentent l’école secondaire est bien souvent celle de l’affirmation ou du questionnement sur le plan de l’orientation sexuelle. Ce questionnement peut susciter chez le jeune bien des inquiétudes. L’école dispose-t-elle des ressources compétentes afin d’orienter ou de soutenir ces jeunes? Trois questions ont été posées dans cette perspective.

Des écoles aptes à diriger les élèves vers des ressources compétentes

Chiffre fort encourageant (96,4 %), c’est dans une large proportion que les répondants affirment que leur école est en mesure de diriger les élèves en questionnement sur leur orientation sexuelle vers des personnes compétentes (voir le tableau 13). Les données ventilées par région ne permettent pas de noter de variations significatives.

TABLEAU 13 : VOTRE ÉCOLE EST-ELLE EN MESURE DE RÉFÉRER DES ÉLÈVES QUI SE QUESTIONNENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE À DES PERSONNES COMPÉTENTES SI LE BESOIN S’EN FAISAIT SENTIR?

Une majorité d’intervenants scolaires ont à leur disposition des outils sur la diversité sexuelle

	n	%
Oui	217	96,4
Non	5	2,2
Ne sait pas	2	0,9
Ne réponds pas	1	0,4
Total	225	100

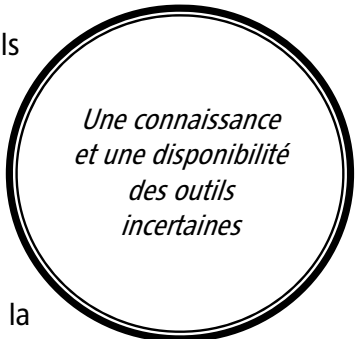
Au total, 152 répondants sur 225, soit 67,6 %, indiquent que le personnel intervenant auprès des élèves est outillé sur le sujet de la diversité sexuelle. Mis à part les régions où les effectifs et les taux de réponse sont très faibles, on peut noter que les régions de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches et de Montréal dévoilent les plus forts taux d’affirmation quant à la disponibilité d’outils sur le sujet de la diversité sexuelle. On peut noter que ces régions sont celles qui profitent de la présence d’organismes communautaires visant à démystifier l’homosexualité et ayant produit quelques outils sur le sujet. À l’opposé, parmi les régions dont les taux de réponse à l’enquête étaient au moins de 50 %, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la Mauricie, la Côte-Nord et Lanaudière offrent des taux de réponses négatives plus élevés que la moyenne (voir le tableau 14).



TABLEAU 14 : DANS VOTRE ÉCOLE, LE PERSONNEL QUI INTERVIENT AUPRÈS DES ÉLÈVES A-T-IL À SA DISPOSITION DES OUTILS D’INFORMATION OU D’INTERVENTION PORTANT SUR LE SUJET DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE?

RÉGIONS	OUI		NON		NE RÉPOND PAS	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	14	70	6	30	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6	50	5	41,7	1	8,3
Capitale-Nationale	19	86,4	3	13,6	0	0
Mauricie	4	57,1	3	42,9	0	0
Estrie	4	50,0	4	50,0	0	0
Montréal	27	79,4	7	20,6	0	0
Outaouais	2	28,6	5	71,4	0	0
Abitibi-Témiscamingue	8	72,7	2	18,2	1	9,1
Côte-Nord	3	42,9	4	57,1	0	0
Nord-du-Québec	2	100	0	0	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6	66,7	2	22,2	1	11,1
Chaudière-Appalaches	15	83,3	3	16,7	0	0
Laval	4	100	0	0	0	0
Lanaudière	7	46,7	7	46,7	1	6,7
Laurentides	6	75,0	1	12,5	1	12,5
Montérégie	18	56,3	8	25,0	6	18,8
Centre-du-Québec	7	77,8	2	22,2	0	0
Total	152	67,6	62	27,6	11	4,9

Le taux global des répondants affirmant la disponibilité d’outils d’information et d’intervention sur la diversité sexuelle pour le personnel de leur école est de 67,6 %. Toutefois, si l’on approfondit la recherche et que l’on demande aux répondants de nommer les outils disponibles, près de 20 % ne répondent pas à la question (voir le tableau 15).



*Une connaissance
et une disponibilité
des outils
incertaines*

Au total, on peut ainsi relever 101 répondants sur 225 qui soit affirment la non-disponibilité d’outils (62 répondants), soit ne répondent pas à la question (11 répondants) ou, encore qui, bien que mentionnant la disponibilité d’outils, n’arrivent pas à en nommer un seul (28 répondants). Cela correspond à 45 % de l’ensemble des répondants. Cette proportion est suffisamment grande pour mettre en doute la connaissance qu’a le personnel scolaire des outils d’information et de sensibilisation sur la diversité sexuelle, de même que la disponibilité de ces outils.




TABLEAU 15 : SI OUI, LESQUELS?

	n	%
Ayant mentionné au moins un outil	124	81,6
N'ayant mentionné aucun outil	28	18,4
Total	152	100

Au total, les 124 répondants ont mentionné 192 outils. En moyenne, cela correspond à 1,5 mention par répondant. Les outils sont présentés de manière parfois précise et souvent de façon générale.

Les réponses ont été classées en six catégories d'outils. La mention la plus fréquente d'outils, celle qui ne fait que nommer la « forme » de l'outil, correspond à une réponse sur quatre (24,5 %). Ainsi, le plus souvent, on dit que les intervenants disposent de dépliants, de brochures, d'affiches, de l'accès à Internet, etc. Les noms des dépliants, des vidéos, des sites de références ne sont pas spécifiés, pas plus que leurs sources.



*Des mentions
d'outils
bien souvent
imprécises*

La seconde catégorie d'outils la plus fréquemment mentionnée par les répondants est celle des ressources offertes par les organismes communautaires. Cette catégorie qui regroupe 45 mentions correspond à près d'une réponse sur quatre (23,4 %). On retrouve ici les références à la ligne d'écoute et aux documents d'information de Gai Écoute. Les formations et les documents offerts par les GRIS (GRIS-Québec et GRIS-Montréal) sont souvent cités. On retrouve, aussi, quelques références à Projet 10, Séro Zéro, etc.

La troisième catégorie d'importance est celle des outils d'information et de sensibilisation dûment précisés. Plus d'une mention sur cinq correspond à cette catégorie. Principalement, on retrouve la formation et les documents relatifs à *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* (26 mentions), la formation plus récente *Adapter nos interventions aux réalités homosexuelles* (3 mentions) et la brochure *Bien vivre son orientation sexuelle* (3 mentions). Les autres outils cités ne sont pas toujours propres à la question de l'homosexualité (le programme Mon bien-être sexuel, le programme « Sex Oh Fun », un jeu de prévention contre la violence dans les relations amoureuses, etc.).

Dans une proportion de 8,3 %, la mention des intervenants et des ressources des organismes du réseau de la santé et des services sociaux, notamment celle des CLSC, représente une autre catégorie. Dans une proportion presque équivalente, soit 7,8 % des réponses, on note la mention d'intervenants professionnels associés fort probablement à l'école, tels que les psychoéducateurs et les psychologues.



Enfin, la dernière catégorie, qui correspond à près de 15 % des réponses, est appelée « Autres » et se caractérise par des réponses pour le moins évasives. Ici, on retrouve des mentions telles que « Je ne sais pas » ou « Leur formation professionnelle ». On relève également des réponses comme « À voir avec le centre de santé », « À voir avec l’enseignante en FPS », « Voir le psy de l’école » et « Enseignant et personne ayant une spécialisation appropriée » (voir le tableau 16).

TABEAU 16 : CATÉGORIES D’OUTILS D’INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE ACCESSIBLES AU PERSONNEL INTERVENANT AUPRÈS DES ÉLÈVES

CATÉGORIE D’OUTILS MENTIONNÉS	n	%
Outils non précisés : dépliants, brochures, affiches, ligne téléphonique, Internet, vidéo, pièce de théâtre	47	24,5
Outils, formations, services des organismes communautaires	45	23,4
Outils précisés : <i>Pour une nouvelle vision de l’homosexualité</i> , <i>Adapter nos interventions aux réalités homosexuelles</i> , brochure <i>Bien vivre son orientation sexuelle</i> , etc.	41	21,4
Intervenants, programmes du réseau public de la santé et des services sociaux	16	8,3
Intervenants professionnels	15	7,8
Autres outils	28	14,6
Total	192	100

En gros, ce qui étonne le plus à la lecture des outils relevés par les répondants, ayant par ailleurs été choisis pour leur capacité à répondre au questionnaire, c’est bien souvent la pauvreté des réponses. Il n’est pas rare que l’on ne fasse que mentionner le dépliant ou l’affiche comme étant l’outil disponible. Ce type de réponses évasives correspond à près de 25 % des réponses. À cela s’ajoutent les réponses dans la catégorie « Autres », qui correspondent à 15 % des mentions et qui se caractérisent clairement par l’incapacité du répondant à nommer un seul outil.

On peut noter aussi, pour plusieurs écoles, l’importance du recours à des ressources extérieures, notamment les organismes communautaires. Les formations, les services et les guides qu’ils offrent représentent près de 25 % des mentions d’outils accessibles au personnel scolaire. En comparaison, les intervenants professionnels de l’école (psychoéducateurs, psychologues, etc.) représentent 8 % des mentions.

Enfin, les formations et les outils plus ou moins propres à la diversité sexuelle et clairement nommés par le répondant correspondent à seulement 21,4 % des mentions.



ENCADRÉ 11 : POINTS SAILLANTS QUANT À LA QUALIFICATION DES INTERVENANTS SCOLAIRES POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES QUI S'INTERROGENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE

- ⊙ Presque tous les répondants affirment que leur école est en mesure de diriger vers une personne compétente des élèves en questionnement quant à leur orientation sexuelle.
- ⊙ Les deux tiers des répondants estiment que le personnel de l'école intervenant auprès des élèves dispose d'outils d'information et de sensibilisation sur la diversité sexuelle.
- ⊙ Parmi les répondants qui affirment que le personnel scolaire dispose d'outils, un sur cinq n'en mentionne aucun.
- ⊙ Une partie non négligeable des mentions d'outils d'information et de sensibilisation sur la diversité sexuelle accessibles au personnel scolaire est approximative.

4.5.4 La visibilité des sources potentielles d'information et de soutien pour les élèves

En dehors du cadre des activités scolaires ou parascolaires, les élèves ont-ils accès facilement à des sources potentielles d'information et de soutien? Y a-t-il, au sein de l'école, une certaine visibilité de la réalité des personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles?

Trois questions ont été posées relativement à la visibilité des sources potentielles d'information et de soutien pour les élèves.

L'affiche représente un moyen simple pour donner de la visibilité à la réalité de la diversité sexuelle. De plus, au-delà du message qu'elle transmet visant à contrer l'homophobie, l'affiche permet de nommer des ressources d'aide et de fournir des numéros de téléphone, des adresses courriel et Internet.



Au total, selon nos répondants, 66,7 % des écoles exposeraient des affiches visant à lutter contre l'homophobie. Les régions du Centre-du-Québec (88,8 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (81,8 %) et de Montréal (79,4 %) sont celles dont les taux de réponses positives à la question sont les plus élevés. À l'inverse, les régions exprimant sur le sujet des taux de réponses négatives plus élevés que la moyenne sont celles de la Côte-Nord (71,4 %),



des Laurentides (62,5 %) ⁴⁸, du Saguenay–Lac-Saint-Jean (50 %), de l’Estrie (50 %) et du Nord-du-Québec (50 %) (voir le tableau 17).

La question portait simplement sur la présence ou l’absence d’affiches au sein de l’école. Le questionnaire ne permettait pas de recueillir de l’information sur le nombre d’affiches ni sur leur emplacement. Ces dimensions sont toutefois essentielles quant à la visibilité de l’affichage. Quelques répondants ont d’ailleurs relevé les limites de la question et, en conséquence, émis des commentaires en marge. Pour la plupart, ces commentaires traduisent la rareté des affiches, leur restriction à des endroits (services aux étudiants) ou moments (lors de la semaine thématique) bien délimités.

Un directeur d’école a également pris soin de souligner le travail de sélection auquel les affiches devaient être soumises. Selon ce répondant, toutes les affiches ne seraient pas acceptables, car certaines « font plus la promotion de l’homosexualité que de la sensibilisation sur la lutte à l’homophobie ». Ce commentaire rend compte de la peur du prosélytisme ⁴⁹, traduisant ainsi l’idée que l’homosexualité est un choix et que, par conséquent, l’affiche est un outil de recrutement.

⁴⁸ À nuancer grandement, car le taux de réponse au questionnaire pour les écoles de cette région est inférieur à 30 %.

⁴⁹ On définit le prosélytisme comme un zèle afin de recruter des adeptes.



TABLEAU 17 : AU SEIN DE VOTRE ÉCOLE, Y A-T-IL DES AFFICHES VISANT À CONTRER L'HOMOPHOBIE?

RÉGIONS	Oui		Non	
	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	11	55,0	9	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	6	50,0	6	50,0
Capitale-Nationale	16	72,7	6	27,3
Mauricie	4	57,1	3	42,9
Estrie	4	50,0	4	50,0
Montréal	27	79,4	7	20,6
Outaouais	4	57,1	3	42,9
Abitibi-Témiscamingue	9	81,8	2	18,2
Côte-Nord	2	28,6	5	71,4
Nord-du-Québec	1	50,0	1	50,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6	66,7	3	33,3
Chaudière-Appalaches	13	72,2	5	27,8
Laval	3	75,0	1	25,0
Lanaudière	10	66,7	5	33,3
Laurentides	3	37,5	5	62,5
Montérégie	23	71,9	9	28,1
Centre-du-Québec	8	88,9	1	11,1
Total	150	66,7	75	33,3

Presque toutes les écoles fournissent aux élèves un agenda scolaire (98,6 %). Parmi ces écoles, les trois quarts (75,7 %) y indiquent les coordonnées de ressources destinées aux jeunes qui s'interrogent sur leur orientation sexuelle ou qui sont homosexuels.

Une majorité d'écoles inscrivent dans l'agenda scolaire les coordonnées d'organismes pouvant venir en aide à des jeunes de la diversité sexuelle

Pour les régions dont les taux de réponse au questionnaire atteignent au moins 50 %, celles de la Côte-Nord (100 %), de Lanaudière (100 %), de Montréal (87,9 %) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (83,3 %) montrent les taux les plus élevés quant à l'inscription de leurs ressources d'aide à l'agenda des élèves. En contrepartie, les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (55,6 %) et du Bas-Saint-Laurent (55 %) ont les taux les plus élevés d'écoles n'inscrivant pas les références d'aide à l'agenda des élèves (voir le tableau 18).



TABLEAU 18 : FAIT-ON MENTION, DANS CET AGENDA, DE RESSOURCES DESTINÉES AUX JEUNES QUI SE QUESTIONNENT SUR LEUR ORIENTATION SEXUELLE OU QUI SONT HOMOSEXUELS OU BISEXUELS (PAR EXEMPLE LES COORDONNÉES DE GAI ÉCOUTE)?

RÉGIONS	OUI		NON		NE RÉPOND PAS	
	n	%	n	%	n	%
Bas-Saint-Laurent	9	45,0	11	55,0	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	10	83,3	2	16,7	0	0
Capitale-Nationale	17	77,3	5	22,7	0	0
Mauricie	5	71,4	2	28,6	0	0
Estrie	5	62,5	3	37,5	0	0
Montréal	29	87,9	3	9,1	1	3,0
Outaouais	6	85,7	1	14,3	0	0
Abitibi-Témiscamingue	8	72,7	1	9,1	2	18,2
Côte-Nord	5	100	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	1	50,0	1	50,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4	44,4	5	55,6	0	0
Chaudière-Appalaches	14	77,8	4	22,2	0	0
Laval	4	100	0	0	0	0
Lanaudière	15	100	0	0	0	0
Laurentides	7	87,5	1	12,5	0	0
Montérégie	24	75,0	8	25,0	0	0
Centre-du-Québec	6	66,7	3	33,3	0	0
Total	168	75,7	50	22,5	4	1,8

Les écoles où l'on trouve une association pour les jeunes de la diversité sexuelle sont rarissimes

Au même titre que d'autres associations étudiantes, il est possible de créer des groupes d'échange et de soutien pour les membres de la diversité sexuelle. Ce type d'associations permet de rendre visible la réalité de la diversité sexuelle et de briser l'isolement des jeunes. Les groupes de pairs ont depuis longtemps fait leurs preuves quant à leur impact sur le bien-être et l'estime de ceux qui les fréquentent.

Aux cycles secondaires, rares sont les écoles qui ont, en leur sein, ce type d'organisations. Dans les faits, on n'en compterait que trois sur les 224 écoles sondées (1,3 %) (voir le tableau 19). Ces trois associations se retrouvent dans trois régions différentes : Montréal, la Montérégie et l'Estrie.



TABLEAU 19 : EXISTE-T-IL, AU SEIN DE VOTRE ÉCOLE, UNE ASSOCIATION POUR LES JEUNES GAIS, LESBIENNES ET BISEXUELS OU UN REGROUPEMENT DE JEUNES ALLIÉS POUR LA DIVERSITÉ SEXUELLE?

	n	%
Oui	3	1,3
Non	221	98,7
Ne sait pas	0	0
Ne réponds pas	0	0
Total	224	100

ENCADRÉ 12 : POINTS SAILLANTS QUANT À LA VISIBILITÉ DES SOURCES POTENTIELLES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN POUR LES ÉLÈVES

- ⊙ Deux écoles sur trois exposent des affiches visant à contrer l'homophobie.
- ⊙ Quelques intervenants ont souligné, en marge du questionnaire, que les affiches étaient rares, dérobées aux regards ou, encore, qu'elles faisaient l'objet d'une sélection.
- ⊙ Les trois quarts des écoles qui fournissent aux élèves un agenda scolaire y inscrivent les coordonnées d'organismes d'aide pour les jeunes de la diversité sexuelle.
- ⊙ Les associations d'élèves de la diversité sexuelle sont une réalité marginale au sein des écoles secondaires québécoises.

4.6 FACTEURS FAVORABLES À LA DIFFUSION D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Par le moyen d'une question ouverte, il a été demandé aux répondants d'identifier les facteurs favorables à la diffusion d'activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et à la lutte contre l'homophobie. La question était la suivante : Selon vous, qu'est-ce qui, présentement au sein de votre école, est le plus susceptible de favoriser la diffusion d'activités de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la lutte à l'homophobie?

La plupart des répondants, soit 92 %, ont formulé des commentaires en réponse à cette question. C'est un total de 313 mentions qui ont pu être relevées de la part des 207 répondants, ce qui correspond à 1,5 mention par répondant. La question ayant été posée



de manière très générale, les réponses contiennent différents éléments. Les réponses ont été classées en 11 grandes catégories d’éléments (voir le tableau 20).

Dans la vaste majorité des cas, les commentaires des répondants sont très succincts⁵⁰. De plus, si la plupart ont émis leurs commentaires au regard de la situation actuelle de l’école, quelques-uns ont répondu de manière conditionnelle. Autrement dit, ils ont indiqué ce qu’il faudrait faire idéalement pour que leur école diffuse des activités de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle.

On compte neuf catégories d’éléments jugés favorables par les répondants. Celles-ci sont présentées en ordre décroissant quant au nombre de mentions relevées. La catégorie – Absence ou rareté des activités – représente les commentaires des répondants soulignant non pas un élément favorable à la diffusion d’activités, mais bien plutôt un constat de la situation prévalant à leur école. La dernière catégorie – Autres mentions – ne renvoie qu’à des activités dont l’imprécision ne permet pas de les classer⁵¹ et, en conséquence, elle ne fera pas l’objet de la discussion. Enfin, les commentaires de répondants viendront parfois illustrer l’analyse.

TABEAU 20 : CATÉGORIES D’ÉLÉMENTS JUGÉS FAVORABLES À LA DIFFUSION D’ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA LUTTE CONTRE L’HOMOPHOBIE

CATÉGORIES D’ÉLÉMENTS JUGÉS FAVORABLES	n	% (n=313)
Les cours	74	23,6
Les intervenants professionnels	44	14,1
Le matériel écrit	41	13,1
Les témoignages	38	12,1
L’approche globale	34	10,9
Les autres activités occasionnelles	22	7,0
L’approche individuelle	14	4,5
La formation	12	3,8
Les groupes de pairs aidants	3	1,0
Absence ou rareté des activités	6	1,9
Autres mentions (activités non précisées)	25	7,9
Total	313	100

⁵⁰ Les répondants disposaient de quatre lignes pour écrire leurs commentaires.

⁵¹ On y retrouve des mentions telles que : rencontres, ateliers, tournée des classes, etc.



4.6.1 Les cours

Il s'agit de la mention la plus fréquente des répondants. Près d'une fois sur quatre, un cours est nommé comme l'élément favorable à la diffusion d'activités d'information sur la diversité sexuelle et la lutte contre l'homophobie. Selon un nombre non négligeable de répondants, le cadre de la classe et la présence de l'enseignant représentent ainsi un véhicule privilégié.

Dans plus de la moitié des cas, c'est le cours de FPS (Formation personnelle et sociale) qui est nommé. Les cours d'enseignement religieux et de morale sont aussi mentionnés. Avec la réforme, plusieurs répondants s'inquiètent de l'impact de la disparition du cours de FPS au programme scolaire.

*Cours de formation personnelle et sociale qui disparaît avec la réforme.
Alors qui donnera la suite? (Région de l'Estrie)*

4.6.2 Les intervenants professionnels

Près de 15 % de l'ensemble des répondants ont mentionné les ressources professionnelles comme étant des acteurs particulièrement bien placés pour contrer l'homophobie. La plupart du temps, les répondants ne font que nommer l'équipe des services complémentaires ou un intervenant professionnel particulier (psychoéducateur, travailleur de corridor, infirmière, etc.).

4.6.3 Le matériel écrit

Composant 13,1 % de l'ensemble des éléments retenus comme étant les plus susceptibles de diffuser de l'information sur la diversité sexuelle et de lutter contre l'homophobie, le matériel prend diverses formes. On nomme la brochure, l'affiche, le site Web, un article dans le journal étudiant ou encore le numéro de téléphone d'une ressource d'aide dans le journal étudiant.

4.6.4 Les témoignages

Les témoignages représentent l'une des catégories ayant reçu le plus de commentaires détaillés. Le témoignage est le plus souvent celui fourni par un intervenant des groupes communautaires. Cette activité représente 12,1 % de l'ensemble des mentions et elle soulève des commentaires d'appréciation positifs. Quelques répondants ont souligné le recours restreint et occasionnel pour ce type d'activité.

Nous n'avons qu'une seule activité = GRIS = 1 groupe. J'ai assisté et très apprécié. Je vais recommander aux autres groupes d'utiliser aussi cette ressource. J'ai été particulièrement sensibilisé. (Région de la Montérégie)



Le GRIS-Montréal suscite depuis trois ans déjà de la diffusion et favorisera à moyen et long terme la diffusion d'activités de sensibilisation. Il s'agira de se bâtir une trousse où l'on s'attardera sur cette diffusion à toute l'école. Pour l'instant, le GRIS fait ses présentations uniquement en 4^e secondaire. (Région de Montréal)

4.6.5 L'approche globale

Un répondant sur dix (10,9 %) a fait référence au critère d'une ouverture du milieu, autant celle des élèves que celle du personnel ou de la direction. Pour plusieurs répondants, la mobilisation de tous les acteurs est déterminante quant au succès de la diffusion d'activités de sensibilisation à la diversité sexuelle et de lutte contre l'homophobie. Elle procède bien souvent d'une prise de conscience de la présence de l'homophobie dans le milieu. Ce « combat » est donc une responsabilité collective. Ce qui est aussi parfois exprimé, c'est l'importance, pour l'école, d'afficher clairement sa volonté de ne pas tolérer l'homophobie en son sein.

Le désir de la direction d'avoir une école sans violence où le respect de la personne est valorisé et vécu. L'ouverture des enseignants face à la problématique de l'homophobie dans notre école. La mise sur pied du comité pour contrer l'homophobie à l'intérieur de l'école. La gratuité des services offerts (formation : pour une nouvelle vision de l'homosexualité), ateliers de GRIS-Montréal. Les nouvelles lois gouvernementales donnant aux homosexuels les mêmes droits que les hétérosexuels. L'ouverture de l'opinion publique. Les plaintes de jeunes victimes d'homophobie à la CSDM. La mobilisation d'adultes homosexuels de l'école. Le témoignage de la psychoéducatrice de notre école, à la direction, du cas d'un jeune victime d'homophobie et du long silence gardé par cet élève pendant plusieurs années, a aidé, entre autres, à ce que le comité pour contrer l'homophobie voie le jour à notre école. (Région de Montréal)

Il serait important de sensibiliser d'abord l'ensemble de l'équipe-école à ce sujet. Chacun doit prendre conscience qu'il a un rôle à jouer. Ensuite, vient une démarche soutenue par la direction et dont les rôles de chacun est connu de tous. On doit avoir une intention claire et que chaque action posée mène à cette finalité (où on veut amener les jeunes). (Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)



4.6.6 Les autres activités occasionnelles

Rassemblant 22 mentions (7 % de l'ensemble des commentaires), les autres activités occasionnelles sont principalement celles des pièces de théâtre, des journées et des semaines thématiques ainsi que de la mise sur pied de kiosques.

4.6.7 L'approche individuelle

Environ 5 % de l'ensemble des répondants indiquent plutôt privilégier une approche individuelle, qui doit s'ajuster en fonction des besoins et des intérêts des élèves. Les répondants expriment l'importance de préserver la confidentialité.

Nous privilégions une approche individuelle de support avec le jeune et une intervention de type comportemental avec les intimidateurs (cas par cas). (Région Centre-du-Québec)

Rencontres en dehors des heures de classe afin de préserver la confidentialité. (Région de l'Outaouais)

4.6.8 La formation du personnel et des parents

Pour près de 4 % de nos répondants, la lutte contre l'homophobie passe principalement par une sensibilisation des intervenants scolaires. Certains ont aussi spécifié la nécessité de former les parents des élèves.

Formation pour les enseignants et le personnel, les informer, les outiller, les allumer! (Région de la Capitale-Nationale).

La formation du personnel afin qu'on puisse avoir une approche qui évite de stigmatiser les jeunes qui se questionnent ou qui ont une orientation sexuelle différente d'hétérosexuelle. (Région de Montréal)

4.6.9 Les groupes de pairs aidants

Ainsi qu'il a été mentionné plus haut, ces groupes sont rarissimes au sein des écoles secondaires. En effet, seules trois écoles ont mentionné la présence de tels groupes en leur sein. Toutefois, toutes ont souligné l'effet favorable d'une telle structure.



L’existence d’un groupe d’entraide par les pairs déjà sensibilisés sur le sujet et qui est motivé à s’impliquer dans des activités visant le mieux-être. (Région de la Montérégie)

4.6.10 L’absence ou la rareté des activités

Bien qu’ils soient fort peu nombreux, 1,9 % des répondants ont profité de l’occasion pour déplorer le peu d’activités réalisées par leur école. Certains l’ont justifié par un manque de temps et de ressources de l’école, alors que d’autres ont mentionné l’inertie de leur milieu face à l’homophobie.

Je crois que notre école a grandement besoin de toute activité propice à contrer l’homophobie, car celle-ci est plus que présente ici et personne ne fait rien pour la contrer. Il y a une sorte de complaisance à ne rien dire lorsqu’on voit des comportements ou surtout des paroles homophobes. Je suis moi-même homosexuel et je sens la peur et les jugements de plusieurs jeunes à mon égard quotidiennement même si une majorité d’élèves me respectent. (Région de la Côte-Nord)



ENCADRÉ 13 : BILAN DES FACTEURS FAVORABLES À LA DIFFUSION D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LE SUJET DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE

La vaste majorité des répondants, soit 92 %, ont émis des commentaires en réponse à la question. Dans l'ensemble, les commentaires sont assez succincts.

Pour la plupart des répondants, l'élément favorable à la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie réside dans un moyen précis. Les cours vont chercher l'adhésion d'un répondant sur quatre, et c'est fréquemment le programme Formation personnelle et sociale qui est mentionné. La disparition de ce programme, dans le cadre de la réforme scolaire, en inquiète plusieurs. En effet, si l'éducation à la sexualité devient la responsabilité de tout le monde, elle risque de n'être plus la responsabilité de personne.

Les autres moyens privilégiés par les répondants sont très précis. Ils évoquent une ressource professionnelle spécifique, du matériel écrit ou des témoignages faits par des ressources des groupes communautaires.

Plus rarement, des répondants ont dévoilé de véritables approches afin de contrer l'homophobie en milieu scolaire. C'est le cas des répondants qui soulignent la nécessité d'une approche globale engageant l'ensemble des acteurs du milieu scolaire. Cette approche entraîne aussi la nécessité d'énoncer clairement que l'école ne tolère pas l'homophobie. Toutefois, les commentaires d'autres répondants s'inscrivent dans une approche divergente. Ceux-ci privilégient une approche individuelle axée sur des services personnalisés et dont la confidentialité doit être assurée.

4.7 FACTEURS DÉFAVORABLES À LA DIFFUSION D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Les répondants ont également eu l'occasion d'identifier ce qui était susceptible de limiter la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie. La question était formulée de la manière suivante : Selon vous, qu'est-ce qui, présentement au sein de votre école, est le plus susceptible de limiter la diffusion d'activités de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la lutte à l'homophobie?

C'est, au total, 159 personnes qui ont émis des commentaires en réponse à cette question, ce qui correspond à un taux de réponse de 70,6 %. Les répondants ont fait mention de pas moins



de 198 éléments limitant la diffusion d’activités de lutte contre l’homophobie. Ainsi, pour chaque répondant, on trouve 1,2 mention d’éléments.

Les réponses, qui bien souvent se limitent à quelques mots, ont été classées en 15 grandes catégories d’éléments. En fait, on trouve 13 types de facteurs ayant été jugés défavorables. Les deux autres catégories renvoient à la mention qu’il n’y a aucun facteur limitatif au sein de l’école ou correspondent à des réponses si générales qu’il est impossible d’en déterminer la nature.

Ce sont les 13 premières catégories de réponses qui feront l’objet de la prochaine analyse. Elles sont présentées en ordre décroissant quant au nombre de mentions recueillies (voir le tableau 21). Enfin, encore une fois, les réponses de quelques répondants viendront illustrer l’analyse.

TABLEAU 21 : CATÉGORIES D’ÉLÉMENTS JUGÉS DÉFAVORABLES À LA DIFFUSION D’ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION À LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET À LA LUTTE CONTRE L’HOMOPHOBIE

CATÉGORIES D’ÉLÉMENTS JUGÉS DÉFAVORABLES	n	% (n=198)
Manque de temps	33	16,7
Les préjugés	25	12,6
Les parents	22	11,1
Un tabou	21	10,6
Caractéristiques de l’école	18	9,1
D’autres priorités	15	7,6
Manque d’outils	14	7,1
Manque de budget	10	5,1
Immaturité des élèves	6	3,0
Les décideurs	5	2,5
Les jeunes qui ne dévoilent pas leur homosexualité	4	2,0
Crainte de promouvoir l’homosexualité	4	2,0
Porteurs du dossier	3	1,5
Aucun facteur limitatif	13	6,6
Autres	5	2,5
Total	198	100



4.7.1 Le manque de temps

Le manque de temps est la mention la plus fréquente au total des réponses (16,7 %). La plupart des réponses sont courtes, les répondants ne font qu'inscrire le temps, le manque de temps, la gestion du temps. D'autres répondants, plus loquaces, rendent compte des contextes qui expliquent ce manque de temps. Les changements dans le cadre de la réforme scolaire ainsi que les nombreuses responsabilités de l'école sont mentionnés.

Le temps. Le milieu scolaire est devenu la porte d'entrée de tous les besoins scolaires, personnels et sociaux des jeunes. (Région de la Capitale-Nationale)

4.7.2 Les préjugés de tous

Plus d'un répondant sur dix mentionne que la principale limite à la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie ce sont les préjugés, tant ceux du personnel que ceux des élèves. Cela revient presque à dire qu'on n'arrive pas à lutter contre les préjugés parce qu'il y a des préjugés! Il reste que les répondants y voient de manière parfois fort explicite le principal frein à la lutte à l'homophobie.

Je ne vois rien à part les jeunes eux-mêmes qui ont beaucoup de préjugés. Ils peuvent enlever les affiches. (Région du Bas-Saint-Laurent)

La seule chose qui peut limiter la diffusion d'activités de sensibilisation est le manque d'ouverture d'esprit de la part du personnel ou son manque de responsabilité en lien avec l'homophobie (devoir moral de dénoncer tout comportement homophobe) tout comme on fait pour l'intimidation et le taxage. Le problème commence là, car certains adultes hétérosexuels et professionnels ont eux-mêmes des attitudes homophobes ou du moins un certain malaise. (Région de la Côte-Nord)

4.7.3 Les parents

C'est 11,1 % des répondants qui nomment les parents comme étant la limite à la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie. Des répondants des régions de Montréal et de la Montérégie précisent leur réponse en mentionnant les parents appartenant à divers groupes culturels. Les manières de penser et d'agir de certains milieux sont considérées comme des barrières importantes pour aborder les sujets de l'homosexualité et de l'homophobie.

La réaction de certains parents qui manifestent clairement leur désaccord face à des activités de sensibilisation. Nous avons même eu une plainte



officielle auprès de notre conseil d'établissement de la part d'un parent suite à une intervention du groupe GRIS-Montréal. (Région de la Mauricie)

Le manque d'éducation à ce sujet. Les valeurs de droite/conservatrices de certaines familles. (Région de Chaudière-Appalaches)

Les parents compte tenu de la multi-ethnicité des élèves de l'école. Chaque activité se voit contester par quelques parents. Certains jeunes préfèrent même ne pas leur en parler. (Région de Montréal)

4.7.4 Un tabou

Ici, un répondant sur 10 (10,6 %) indique que l'homosexualité et l'homophobie sont des sujets dont on ne parle pas. On relève l'absence de discussion, les malaises pour nommer et aborder le sujet.

Sujet délicat, difficile à aborder. Très peu de dialogue existe au sein de l'équipe-école. Les gens n'abordent pas facilement ce genre de sujet. Le consensus est difficile au sujet des interventions à faire auprès des filles pour les chandails bédaines et le sujet est loin d'être embêtant comme l'homosexualité. (Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

C'est comme si cela n'existait pas. On est une petite école, c'est caché, on en parle peu. (Région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)

4.7.5 Caractéristiques de l'école

Ici, c'est l'école, son horaire, sa démographie, ses modalités de fonctionner qui représentent des facteurs qui limitent la diffusion d'activités de lutte contre l'homophobie. Cette catégorie correspond à près d'une mention sur dix.

Nous sommes vraiment une petite école secondaire, c'est-à-dire 60 élèves du secondaire 1 à 3. Le faible nombre d'élèves limite l'étendue des activités ainsi que le nombre de personnel qui désire prendre en charge ses activités. (Région du Bas-Saint-Laurent)

Nous avons aussi deux heures de dîner différentes, une pour le premier cycle et l'autre pour le deuxième cycle, ce qui complique les choses. (Région de Montréal)



Je ne vois rien qui puisse limiter sinon des problèmes de logistique. Nous avons 1 700 élèves dans notre école qui se répartissent sur 4 niveaux (1 à 5) l'an prochain. Il faut leur offrir des services appropriés. (Région des Laurentides)

4.7.6 D'autres priorités

Pour près de 8 % des répondants, ce qui limite la diffusion des activités de lutte contre l'homophobie, c'est tout simplement que ce problème ne représente pas une priorité pour leur école.

La priorité accordée à d'autres problématiques qui font partie du plan de réussite. (Région de Chaudière-Appalaches)

Ce n'est pas une problématique qui ressort dans notre école, donc nous ne priorisons pas ces activités. (Région de la Montérégie)

4.7.7 Un manque d'outils

C'est 7,1 % de l'ensemble des répondants à la question qui ont relevé le manque d'outils comme facteur limitant la diffusion d'activités de lutte contre l'homophobie.

Le fait de ne pas avoir de « trousse » semble limiter la diffusion puisqu'il y a évidemment un malaise à ce sujet (c'est dans le comment faire qu'il y a un problème). Nous devons répondre à : Qui fera quoi? Quand? Et je répète : Comment le faire? Le pourquoi c'est clair pour la majorité. (Région de Montréal)

Le manque de matériel scolaire avec des modèles de couples homosexuels et de familles homoparentales. Le manque de livres à la bibliothèque de l'école parlant d'homosexualité (romans, bandes dessinées, traités psychologiques, histoires vécues...). (Région de Montréal)

4.7.8 Le manque de budget

C'est une réponse sur vingt (5 %) qui fait référence aux ressources financières. Il est parfois précisé que le budget est insuffisant pour embaucher une ressource humaine à l'école ou pour rémunérer un conférencier.



4.7.9 L’immaturité des élèves

Pour 3 % des répondants le facteur limitatif pour traiter le sujet de l’homosexualité à l’école, c’est l’âge, le manque de maturité des élèves.

Les jeunes de 12 et 13 ans n’ont pas encore ressenti pleinement l’importance de ce sujet. (Région de Laval)

4.7.10 Les décideurs

Cinq répondants ont fait référence à l’influence d’instances décisionnelles au sein de l’école comme élément limitatif à la diffusion d’activités visant à contrer l’homophobie. Le conseil d’établissement, la direction de l’école et le Conseil des commissaires sont les instances mentionnées.

L’interdiction de ce type d’activités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la région de Sherbrooke il y a plusieurs années. (Région de l’Estrie)

4.7.11 Les jeunes homosexuels qui ne se dévoilent pas

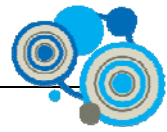
Autre élément limitatif relevé par les répondants, l’invisibilité de l’homosexualité au sein de l’école. Le fait que les jeunes gais et lesbiennes ne révèlent pas leur orientation sexuelle pourrait nuire à la définition des besoins et à la mise en place d’activités spécifiques.

Le fait que les homosexuels ou lesbiennes sont inconnus. (Région de l’Abitibi-Témiscamingue)

Je crois que le fait que les gars ne se commettent pas dans le milieu, le débat n’avance pas, la question demeure philosophique. (Région de la Capitale-Nationale)

4.7.12 La crainte de promouvoir l’homosexualité

Le travail de démystification de l’homosexualité a souvent été vu comme une manifestation de prosélytisme, comme si le seul fait de parler d’homosexualité était une manière de promouvoir le recrutement d’adeptes. Cette barrière à la diffusion d’activités de sensibilisation à la diversité sexuelle a été mentionnée par quelques répondants (2 %).



4.7.13 Les porteurs du dossier

Quelques mentions (3) ont été faites quant à l'importance du porteur du dossier au sein de l'école. Certains indiquent l'importance du choix de la personne, le dossier ne devant pas être imposé. Un autre répondant souligne que les élèves doivent être impliqués pour garantir le succès de la mise en place d'activités visant à contrer l'homophobie.

ENCADRÉ 14 : BILAN DES FACTEURS DÉFAVORABLES À LA DIFFUSION D'ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LE SUJET DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE

C'est 70 % des répondants qui ont émis des commentaires en réponse à cette question. Selon ces personnes, la principale barrière à la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie tient, grosso modo, aux manières de penser d'un peu tout le monde. L'ignorance et les préjugés s'expriment tant chez le personnel scolaire que chez les élèves et les parents. L'interdit touchant les discussions sur l'homosexualité et la crainte d'en faire la promotion sont également des manifestations d'une incompréhension de la situation. Cela revient à dire que la principale limite à la lutte contre les préjugés vient des préjugés mêmes.

On peut également ajouter les nombreuses mentions révélatrices d'un contexte de pénurie. Une bonne partie des répondants ont effectivement mentionné les manques de temps, d'outils et de budget comme facteurs limitatifs en ce qui a trait à la diffusion d'activités visant à contrer l'homophobie. Nul doute que l'école, dans la tourmente des réformes scolaires, se retrouve également fortement sollicitée par une reconnaissance nécessaire de l'importance d'agir sur différents problèmes sociaux.



4.8 CONCLUSION

À l’hiver 2006, le Conseil permanent de la jeunesse a fait parvenir à 432 écoles offrant l’enseignement secondaire un questionnaire visant à évaluer la présence d’activités pour contrer l’homophobie. Le taux de réponse à l’enquête fut de 52 %. Les écoles ont été interrogées sur l’établissement d’une politique visant à lutter contre la discrimination associée à l’orientation sexuelle, l’offre d’activités de formation et de sensibilisation, la qualification des intervenants scolaires sur le sujet de l’homosexualité ainsi que la visibilité des sources potentielles d’information et de soutien aux élèves. Les commentaires des répondants sur leurs perceptions des facteurs favorables et défavorables à la diffusion d’activités de lutte contre l’homophobie ont également été recueillis.

Ce qui ressort, notamment, de cette collecte d’informations, c’est que peu d’écoles secondaires disposent d’une politique visant à contrer toute forme de discrimination associée à l’orientation sexuelle. Aussi, on peut relever que peu d’écoles fournissent aux parents de l’information sur le sujet de la diversité sexuelle, mais que la majorité a recours à des ressources externes afin d’offrir aux élèves des activités d’information et de sensibilisation sur le sujet. Il reste que le recours à ce type d’activités est le plus souvent sporadique et ne viserait pas tous les élèves. On peut noter, également, qu’une vaste majorité d’écoles sont en mesure de diriger vers des personnes compétentes des élèves qui s’interrogent sur leur orientation sexuelle. De plus, la majorité des répondants de l’enquête estiment que le personnel de l’école dispose d’outils associés à la diversité sexuelle. Cependant, la difficulté des répondants à nommer et à préciser les outils dont ils disposent soulève des questions sur l’accessibilité réelle de ces outils. En ce qui a trait à la visibilité des sources d’information, la majorité des écoles inscrivent dans l’agenda scolaire les coordonnées d’organismes d’aide pour les jeunes qui s’interrogent sur leur orientation sexuelle. Également, la majorité des écoles exposent des affiches visant à contrer l’homophobie. Cependant, certains commentaires, en marge du questionnaire, laissent à penser que l’affichage serait parfois restreint sur les murs de l’école.

Enfin, en ce qui concerne les facteurs favorables et défavorables à la diffusion d’activités visant à contrer l’homophobie, si la majorité des intervenants se sont exprimés sur le sujet, c’est le plus souvent de manière très succincte. C’est le cours, donc la salle de classe et la présence de l’enseignant, qui apparaît comme le véhicule privilégié pour diffuser des activités visant à contrer l’homophobie, alors que ce sont les préjugés qui représenteraient la principale limite à cette diffusion.

Le questionnaire a permis de réaliser un portrait général de la situation. Cependant, il ne rend pas compte des véritables projets de lutte contre l’homophobie entrepris par différents intervenants. Afin d’alimenter la réflexion sur les moyens de contrer l’homophobie à l’école secondaire, le Conseil a décidé de présenter de manière plus détaillée quelques-uns de ces projets. La prochaine section de la recherche y est consacrée.



Section 5 - QUELQUES PROJETS VISANT À CONTRER L'HOMOPHOBIE EN MILIEU SCOLAIRE

5.1 INTRODUCTION

L'école est plus qu'un lieu d'instruction et de socialisation. Elle est aussi un milieu de vie où se reflètent les inéluctables problèmes et changements sociaux. L'école n'échappe donc pas à l'homophobie qui s'exprime dans le quotidien des interactions et des choix institutionnels. Mais l'école est aussi le ferment d'initiatives diverses visant à abattre les préjugés et à assurer le respect entre tous les élèves. Retrouve-t-on à l'école secondaire québécoise des projets visant à contrer l'homophobie? Si oui, quels sont-ils? De plus, quelles sont les conditions propices à leur réalisation?

En réponse à ces questionnements, la cinquième section de cette recherche présente cinq projets visant à contrer l'homophobie à l'école secondaire.

5.2 MÉTHODOLOGIE

L'idée de rendre compte de projets visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire s'est progressivement imposée au cours de la réalisation des différentes étapes de la recherche. La rencontre de divers intervenants concernés par la problématique a permis de constater qu'au Québec plusieurs personnes se mobilisent afin d'améliorer le quotidien des jeunes de la diversité sexuelle. Le choix des projets présentés n'a pas suivi de méthode précise si ce n'est celle des références glanées ici et là au gré des rencontres avec différents intervenants.

Cette section de la recherche n'est donc pas un recueil des initiatives en la matière. Les cinq projets retenus ne représentent que des illustrations de ce qui peut être fait dans le domaine. Le Conseil permanent de la jeunesse n'a fait aucune évaluation de ces projets et ne pose aucun jugement sur ceux-ci.

C'est avec la collaboration précieuse des responsables des cinq projets que le Conseil a pu décrire ces initiatives et définir quelques conditions propices à leur réalisation. En ce sens, cette section de la recherche se veut une source de réflexion et d'inspiration quant aux manières de contrer l'homophobie à l'école secondaire.



5.3 LE RÉSEAU DES ALLIÉS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE : CONSOLIDATION ET CONTINUITÉ DES SERVICES⁵²

5.3.1 Pour une nouvelle vision de l’homosexualité : de la formation au coffret d’intervention

Au Québec, les intervenants de différents milieux, dont celui de la jeunesse, peuvent avoir accès à de la formation afin de mieux répondre aux besoins des jeunes gais, lesbiennes, bisexuels ou en questionnement. La formation *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité* est proposée gratuitement par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les intervenants intéressés à suivre cette formation doivent s’inscrire auprès de l’Agence régionale de la santé et des services sociaux de leur région.

Une fois la formation terminée, celle-ci permet à l’intervenant d’avoir accès au *Coffret d’intervention sur l’orientation sexuelle pour les milieux jeunesse*⁵³. Ce coffret a été élaboré par la Direction de santé publique de Montréal-Centre en collaboration avec différents partenaires des réseaux publics et communautaires⁵⁴. Au total, 1 000 coffrets en version française ont été produits et distribués. Une version anglaise du coffret, réalisée plus récemment, a été produite à 500 exemplaires⁵⁵.

L’ouverture d’esprit, l’égalité, la communication, l’affirmation de soi dans le respect des autres sont à la base du Coffret d’intervention sur l’orientation sexuelle pour les milieux jeunesse⁵⁶.

Le coffret d’intervention est destiné aux intervenants de différents milieux jeunesse qui sont en contact avec des jeunes âgés de 12 à 18 ans. Il s’adresse, notamment, aux directeurs, enseignants, professionnels et personnel de soutien des écoles secondaires, aux éducateurs et intervenants des centres jeunesse, des CLSC et des organismes communautaires. En plus de

⁵² La description de ce projet a été alimentée par des conversations et des informations fournies par le coordonnateur de l’organisme GRIS-Québec, M. Guy Lefebvre, et par Mme Julie Pelletier, membre du comité consultatif du Réseau des Alliés et sexologue à la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.

⁵³ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de santé publique de Montréal-Centre, *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité. Coffret d’intervention sur l’orientation sexuelle pour les milieux jeunesse*, 2003.

⁵⁴ Les collaborateurs mentionnés sont : l’Institut universitaire du Centre jeunesse de Montréal, la Commission scolaire de Montréal, l’Institut national de santé publique, le ministère de la Santé et des Services sociaux, l’Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie, l’ACCM (AIDS Community Care of Montreal), Gai Écoute, le GRIS-Montréal, Jeunesse Lambda, MTS-Sida Montérégie, le Projet 10 et Séro Zéro.

⁵⁵ Au moment de la rédaction du rapport de recherche, le coffret en version française n’était plus disponible et aucune date quant à une production prochaine n’a pu être avancée.

⁵⁶ Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de santé publique. *Pour devenir un allié. Foire aux questions sur les alliés et sur les zones Ensemble avec nos différences*, dépliant, [sans date].



contenir du matériel et des activités afin de démystifier l'homosexualité auprès des jeunes, le coffret d'intervention indique des stratégies visant à informer et à sensibiliser les collègues de travail. C'est dans cette perspective que le coffret propose aux personnes visées de devenir des alliés et, en conséquence, de participer à créer des environnements sécuritaires.

5.3.2 Des alliés aux réseaux d'alliés

Les concepteurs du coffret d'intervention définissent l'allié comme une personne qui s'emploie concrètement et visiblement à contrer l'homophobie dans son milieu. Peu importe son orientation sexuelle, l'allié « agit à titre de personne-ressource lorsqu'il est question du respect de la diversité des orientations sexuelles. En plus d'offrir accueil, soutien et référence, l'allié intervient lorsqu'il est témoin de discrimination, de préjugés, de harcèlement, d'insultes, etc.⁵⁷ ». L'allié est appelé également à créer une zone sécuritaire, « Ensemble avec nos différences ». Il s'agit d'exposer, dans un établissement ou à la porte d'un bureau, un autocollant ou une affiche envoyant un message clair que l'homophobie n'est pas acceptée en ces lieux.

On observe des illustrations concrètes des concepts d'environnements sécuritaires (*safe zones*) et d'alliés (*gay-straight alliances*) un peu partout en Amérique du Nord. Les alliés et les réseaux d'alliés se trouvent le plus souvent dans le cadre précis d'un établissement. C'est le cas, par exemple du Q² Ally Network de l'Université Concordia à Montréal⁵⁸.

Ces différentes mesures décrites précédemment visent à améliorer l'accès aux services pour les personnes de la diversité sexuelle et répondent à des besoins identifiés par la recherche. Ainsi, la formation et le coffret d'intervention *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* outillent les intervenants des milieux jeunesse afin qu'ils puissent mieux agir auprès des jeunes en matière de diversité sexuelle et élaborer des activités pour contrer l'homophobie. Cette formation répond certainement à un besoin d'information déjà exprimé par les intervenants du milieu scolaire⁵⁹. Aussi, la visibilité de ces intervenants par l'affichage d'un message d'accueil à la diversité sexuelle (zones sécuritaires) répond également aux besoins des jeunes de repérer ces ressources et, éventuellement, d'aller y chercher de l'aide⁶⁰. Enfin, le réseautage des alliés favorise l'échange sur des projets et des stratégies visant à améliorer les services aux personnes de la diversité sexuelle. Ce réseautage peut se réaliser au sein d'une organisation ou avoir ses ramifications dans plusieurs organisations.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Q² Ally Network est un réseau composé d'étudiants et de membres du personnel enseignant et administratif de Concordia de tous horizons, qui ont pour objectifs communs de soutenir et de respecter la diversité sexuelle et de favoriser l'égalité à Concordia. Ce groupe embrasse une tradition qui a pris ses racines il y a 10 ans aux États-Unis et qui a maintenant des ramifications dans de nombreuses universités canadiennes. Source : <http://mediarelations.concordia.ca/mediaroom/mediafax-fr/2002/10/000547.shtml>.

⁵⁹ Voir l'étude de la Commission scolaire de Montréal (2000).

⁶⁰ Voir le bilan des groupes de discussion de la présente recherche.



5.3.3 Le Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale

Le Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale est une illustration d’un regroupement d’individus « extra-muros » appartenant à diverses organisations. Son but est de favoriser la participation des alliés à l’amélioration de l’accès aux services pour les personnes de la diversité sexuelle.

Dans un dépliant de présentation du Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale, on mentionne que « même si un professionnel(le) reçoit une formation sur ces réalités [de la diversité sexuelle], celui-ci se retrouve par la suite sans soutien pour l’accompagner dans ses interventions et rendre son milieu plus ouvert à la diversité sexuelle⁶¹ ». Ainsi, au-delà de l’accessibilité à une formation et à des outils d’intervention, le Réseau des Alliés soulève la question du soutien offert aux alliés afin de consolider et bonifier l’accès aux services pour les personnes de la diversité sexuelle. Le Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale s’inscrit donc dans une perspective de continuité de services.

C’est à l’automne 2003 que des intervenants de différents organismes communautaires⁶², en partenariat avec la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, se sont mobilisés pour élaborer le projet de créer un réseau d’intervenants afin de répondre aux besoins des jeunes gais, lesbiennes et bisexuels. À l’été 2004, le GRIS-Québec⁶³ obtenait une subvention de la Coalition Santé Arc-en-ciel (CSAC) afin d’inclure les personnes adultes, bi-spirituelles⁶⁴ et transgenres et créer le Réseau des Alliés. Ce réseau « se veut un moyen d’améliorer la santé et le bien-être des personnes GLBT en formant un réseau de professionnel(le)s de la santé, des services sociaux et de l’éducation, qui désirent s’identifier dans leur milieu de travail, sans égard à leur orientation sexuelle, comme étant des personnes-ressources lorsqu’il est question d’accompagner et de soutenir les personnes GLBT⁶⁵ ».

⁶¹ Réseau des Alliés, *Amélioration de l’accès aux services de santé, services sociaux et éducation des populations gais, lesbiennes, bisexuelles, bi-spirituelles, transsexuelles, travesties et transgenres (GLBT)*, GRIS-Québec, dépliant, [sans date], 5 pages.

⁶² Les organismes communautaires engagés dans le projet étaient PRISME-Québec, MIELS-Québec, GRIS-Québec et la Maison Dauphine.

⁶³ GRIS-Québec, pour Groupe Régional d’Intervention Sociale de Québec, est un organisme communautaire dont la mission est de présenter une vision positive de l’homosexualité et de la bisexualité en organisant, notamment, des activités de démystification auprès des jeunes dans les écoles et les milieux jeunesse.

⁶⁴ Ce terme est utilisé par plusieurs peuples autochtones. L’expression est empreinte de respect et exprime la diversité en matière d’orientation sexuelle.

⁶⁵ Réseau des Alliés, *Amélioration de l’accès aux services de santé, services sociaux et éducation des populations gais, lesbiennes, bisexuelles, bi-spirituelles, transsexuelles, travesties et transgenres (GLBT)*, GRIS-Québec, dépliant, [sans date], 5 pages.



5.3.4 Structure et services du Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale

Le Réseau des Alliés de la région de la Capitale-Nationale est chapeauté par un comité consultatif composé de cinq membres représentant les quatre organismes suivants : GRIS-Québec, PRISME-Québec, la Coalition gaie et lesbienne du Québec et la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. Le Réseau est composé de près d'une centaine d'alliés dont près des deux tiers appartiennent au secteur de la santé et des services sociaux. Pour le seul secteur de l'éducation, on compte 30 alliés, dont 16 qui interviennent à l'école secondaire. Le Réseau comprend aussi quelques membres professionnels, spécialisés dans la pratique privée du droit, de la psychologie, etc. Les alliés sont recrutés à la suite de la formation *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité*. On estime qu'environ 10 % des participants à cette formation deviennent des alliés⁶⁶.

La coordination du Réseau est sous la responsabilité de l'organisme communautaire GRIS-Québec. Les services proposés aux membres du Réseau s'articulent autour de quatre grands axes⁶⁷. Premièrement, GRIS-Québec fait parvenir aux membres un bulletin d'information, *L'Info-Réseau*. Ce journal interne aborde différents sujets en lien avec la diversité sexuelle et l'homophobie. Deuxièmement, le GRIS offre un soutien aux membres du Réseau en organisant des rencontres ponctuelles prenant la forme d'une journée ou d'une demi-journée de formation. Troisièmement, le Réseau des Alliés est un outil de référence à la fois pour les membres et pour les personnes de la diversité sexuelle. En effet, l'expérience d'un allié peut être partagée et mise à profit par un autre allié, tout comme le réseau permet de diriger une personne de la diversité sexuelle vers l'allié le plus apte à répondre à ses besoins. Enfin, le Réseau des Alliés propose un service d'accompagnement aux différents milieux qui désirent mettre en œuvre un projet visant à améliorer l'accès aux services ou à contrer l'homophobie⁶⁸.

5.3.5 Des critères de réalisation au projet

La mise en place d'un tel réseau, qui regroupe des intervenants de différents secteurs d'activité, s'inscrit dans une perspective de consolidation et de continuité des services. À la base, le Réseau des Alliés s'appuie sur l'engagement et la motivation de ses membres. Ceux-ci doivent agir concrètement dans leur milieu afin de lutter contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. Ils doivent également s'afficher comme professionnels ouverts à la diversité sexuelle en rendant visible le logo « Ensemble avec nos différences » dans leur milieu

⁶⁶ Données fournies par GRIS-Québec, février 2007.

⁶⁷ Réseau des Alliés, *Amélioration de l'accès aux services de santé, services sociaux et éducation des populations gaies, lesbiennes, bisexuelles, bi-spirituelles, transsexuelles, travesties et transgenres (GLBT)*, op. cit.

⁶⁸ Depuis quelques mois, GRIS-Québec travaille, en collaboration avec les acteurs du milieu, à l'instauration de comités des alliés. Le GRIS prévoit que, d'ici à la fin de l'été 2007, six écoles secondaires de la région seront dotées d'un comité des alliés. Ces comités composés de différentes personnes-ressources de l'école (enseignants, élèves, personnel de la direction, etc.) permettront de lancer des initiatives visant à démystifier l'homosexualité et à contrer l'homophobie.



de travail. Enfin, les alliés doivent avoir suivi la formation *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité*. D’ailleurs, cette formation représente l’un des espaces privilégiés afin de recruter d’éventuels alliés.

La coordination du Réseau des Alliés est également essentielle afin d’en assurer la survie. Un organisme dont la mission est orientée vers les besoins des personnes de la diversité sexuelle doit être identifié comme le point de chute des services offerts aux alliés. Pour les régions du Québec dépourvues de structures telles que les GRIS, par exemple, il est toujours possible d’envisager une organisation publique ou communautaire dont les services se rapprocheraient le plus possible des besoins des membres de la diversité sexuelle.

Enfin, la stabilité du Réseau des Alliés dépend grandement de la pérennité des ressources humaines, elle-même tributaire de l’accès aux programmes de subventions. Dans un numéro de *L’Info-Réseau*, les rédacteurs s’excusaient des délais de parution du bulletin d’information et expliquaient le contexte de précarité dans lequel évolue le Réseau des Alliés.

Vous connaissez la réalité des organismes communautaires : les subventions sont rarement récurrentes! Nous faisons tout notre possible pour que le service demeure et réponde à vos besoins⁶⁹.

En conséquence, nul doute que, pour son bon fonctionnement, le Réseau des Alliés doit s’assurer de la disponibilité et de la stabilité d’une ressource porteuse du projet.

5.4 L’ÉCOLE SECONDAIRE HONORÉ-MERCIER : UN PROJET PAR ET POUR LES ÉLÈVES⁷⁰

L’école secondaire Honoré-Mercier est un établissement de la Commission scolaire de Montréal située au sud-ouest de la ville, dans un quartier à dominance francophone et plutôt défavorisé d’un point de vue socioéconomique⁷¹. Tous les cycles du secondaire sont offerts à un millier d’élèves.

⁶⁹ *L’Info-Réseau*, « Le Réseau des Alliés, la suite! », jeudi 4 mai 2006.

⁷⁰ Au mois de décembre 2006, l’enseignant responsable du projet C-9, M. Raymond Homier, ainsi qu’une dizaine d’élèves participant au projet ont été rencontrés.

⁷¹ Selon les données du ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, l’école Honoré-Mercier est classée à l’indice du seuil de faible revenu au rang décile 10. Ce rang décile regroupe les écoles les plus défavorisées. Source : MELS, *Indices de défavorisation*, [En ligne].

[http://www.mels.gouv.qc.ca/stats/Indice_defav/index_ind-def.htm] (Page consultée le 31 janvier 2007).



5.4.1 Le projet C-9

C-9 pour « *C'est neuf* » est aussi la référence à neuf C qui expriment autant d'attitudes visées : contrôler sa colère, développer sa confiance, agir avec calme, communiquer, être créatif, miser sur la collectivité, croire au changement.

Le projet C-9 comprend deux volets, l'un axé sur la toxicomanie et l'autre sur la violence. Le thème de l'homophobie, comme l'une des formes de violence, a été plus récemment intégré, et cela, à la demande des élèves.

C-9 est issu d'une réflexion et d'un désir de prévenir la violence à l'école. Il y a sept ans, à la suite d'une bousculade entre une enseignante et un élève, le climat de l'école avait été évalué par une conseillère pédagogique de la Commission scolaire de Montréal⁷². L'école n'ayant finalement pas été jugée comme étant un milieu particulièrement violent, la conseillère pédagogique a tout de même suggéré la réalisation d'un projet de prévention de la violence. La direction de l'école a acquiescé à la proposition et, en conséquence, libéré les ressources nécessaires à l'élaboration du projet. Celui-ci a grandement bénéficié du soutien de la conseillère pédagogique de la commission scolaire. Le projet C-9 est ainsi né en 2001. Il est, depuis ce moment, sous la responsabilité d'un enseignant⁷³. Un technicien en éducation spécialisé⁷⁴ participe également au projet pour le volet toxicomanie.

5.4.2 Le choix des élèves formateurs

Le projet C-9 est principalement basé sur la participation d'élèves particulièrement motivés qui sont appelés à devenir des formateurs auprès d'autres élèves.

À chaque début d'année scolaire, l'enseignant responsable fait une tournée des classes de 3^e, 4^e et 5^e secondaire afin de présenter le projet et de recruter d'éventuels élèves formateurs. De 15 à 30 jeunes s'impliquent annuellement. Ceux-ci sont sélectionnés en fonction de leur intérêt et de leur désir d'engagement. De plus, il arrive souvent que certains des jeunes participants aient un vécu par rapport aux problématiques soulevées de violence (qu'ils l'aient subie ou fait subir) ou de toxicomanie.

5.4.3 Une formation spécifique où la communauté s'engage

Les élèves sélectionnés reçoivent une formation qui s'étend sur une fin de semaine complète. C'est l'occasion pour eux de participer à différentes activités où ils développeront leurs habiletés d'intervention et leurs connaissances sur la violence et la toxicomanie. Différents

⁷² La conseillère pédagogique de la commission scolaire était M^{me} Patricia Georges.

⁷³ La libération actuelle de l'enseignant équivaut à la moitié d'une tâche.

⁷⁴ M. Luc Germain contribue activement au projet depuis deux ans.



intervenants sont mis à contribution pour réaliser cette fin de semaine de formation; on peut nommer, par exemple, les travailleurs de rue et le corps policier. L’an dernier, l’organisme GRIS-Montréal, voué à la démystification de l’homosexualité en milieu scolaire, a offert aux élèves une formation sur l’homophobie. Ces fins de semaine de formation représentent même l’occasion de forger une tradition liée au projet en invitant d’anciens élèves formateurs à témoigner de leurs expériences.

5.4.4 Des élèves qui rencontrent d’autres élèves

Une fois formés, les élèves peuvent rencontrer les élèves de l’école. En moyenne, chaque formateur réalisera six activités par année. Les rencontres ont lieu en classe durant les cours de français. Pendant toute une période, soit 75 minutes, en équipe de deux ou trois, les formateurs se retrouvent seuls avec les élèves de la classe. L’enseignant responsable du cours demeure toutefois à proximité, mais à l’extérieur de la classe.

Les jeunes formateurs commencent par expliquer aux élèves le projet C-9. Par la suite, ils donnent différents renseignements sur les manifestations de la violence, sur l’accoutumance à certaines substances et font même des références à la Charte des droits et libertés de la personne. L’exposé des formateurs est aussi interactif : les élèves posent des questions et émettent des commentaires. Les formateurs leur assurent la confidentialité des propos tenus lors de la rencontre.

5.4.5 Les retombées du projet selon les élèves formateurs

Les jeunes participants au projet C-9 témoignent un grand enthousiasme vis-à-vis de la formation qu’ils ont reçue. Ils sont également très allumés lorsqu’ils décrivent leurs activités de formation offertes en classe. Ils indiquent que la plupart du temps la réception des élèves à leur égard est bonne. De toute façon, si l’accueil d’un groupe n’est pas bienveillant, l’équipe de formateurs se retire tout simplement.

Les élèves rencontrés croient à l’importance d’établir au sein de l’école des relations respectueuses. En tant que formateurs, ils se perçoivent comme des agents de changement. Ils ont clairement relevé les besoins d’information des jeunes. Selon eux, l’information passe mieux auprès des élèves lorsqu’elle est fournie par des jeunes. D’ailleurs, des formateurs indiquent qu’à la suite d’une présentation en classe des jeunes se sont adressés à eux pour leur demander des informations supplémentaires. Ces élèves formateurs sont ainsi parfois devenus des pairs aidants significatifs.



5.4.6 D'autres activités

Le projet C-9 ne se limite pas aux seules prestations en classe des formateurs. Dans une perspective de non-violence, différentes formations, où la communauté apparaît particulièrement sollicitée, sont également offertes aux élèves. Ainsi, le service de police du quartier prodigue gratuitement des cours de taekwondo aux jeunes. Un organisme communautaire, le Centre de loisirs Mgr Pigeon, offre gratuitement les services de deux instructeurs qui forment les jeunes à la danse salsa et à l'improvisation théâtrale. Autant de manières d'augmenter la confiance en soi des jeunes.

L'an dernier, le projet C-9 a réalisé un spectacle intitulé *Imagine... un monde sans violence*. Présenté à l'amphithéâtre de l'école et accessible à toute la communauté, le spectacle comprenait un numéro réalisé par un élève qui exposait la difficulté de vivre un amour homosexuel.

5.4.7 Des critères de réalisation au projet

Selon l'enseignant responsable, la réalisation d'un tel projet exige la contribution de plusieurs acteurs. Les élèves, d'abord et avant tout, sont au cœur du projet. Leur engagement est essentiel.

La collaboration de tous les enseignants de l'école est également essentielle, autant celle des enseignants qui acceptent d'accueillir les élèves formateurs dans leur classe que celle des enseignants qui acceptent de les libérer afin qu'ils puissent réaliser leurs activités de formation.

La direction doit aussi reconnaître et cautionner le projet. L'engagement de la direction se traduit notamment dans la libération de tâche d'un intervenant scolaire.

L'enseignant ou le professionnel responsable du projet doit être convaincu de l'importance du projet, il doit être ouvert d'esprit et s'impliquer auprès des jeunes.

Il faut aussi noter la participation et l'engagement de la communauté dans le projet. Des acteurs de différents milieux participent bénévolement : policiers du quartier, intervenants communautaires, etc.

Enfin, on doit aussi souligner le soutien d'une ressource de la commission scolaire lors de l'élaboration initiale du projet.



5.5 LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS ET L’ÉCOLE CAVELIER-DE LASALLE : UN PROJET SCOLAIRE DE PARTENARIAT⁷⁵

5.5.1 Le Comité sur la prévention de l’homophobie

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys couvre le territoire de sept arrondissements de l’ouest de l’île de Montréal. Elle regroupe, notamment, 13 écoles secondaires où sont inscrits pas moins de 14 000 élèves.

À l’automne 2004, la commission scolaire créait un comité sur la prévention de l’homophobie⁷⁶. Celui-ci représente une reconnaissance formelle des manifestations de l’homophobie au sein des écoles et traduit la volonté d’agir de la commission scolaire afin de contrer cette forme de violence spécifique.

Tapette, fif, moumoune, butch, pédé, gouine [...] Il faut bien l’avouer, le vocabulaire est vaste quand il s’agit de « qualifier » l’homosexualité. Les plaisanteries, généralement pas amusantes, font parfois place à des insultes mordantes, voire à la violence physique. Le milieu scolaire n’étant pas à l’abri de ces manifestations d’intolérance, le Secrétariat général et les Services complémentaires de la CSMB ont décidé de s’y attaquer en mettant sur pied le Comité sur la prévention de l’homophobie [...] ⁷⁷.

5.5.2 Former les intervenants professionnels de première ligne

C’est l’amélioration de l’accès aux services pour les jeunes gais et lesbiennes qui a d’abord retenu l’attention des membres du Comité de prévention de l’homophobie. Ces derniers ont ainsi décidé d’orienter leur action vers les intervenants scolaires de proximité (psychologues, psychoéducateurs, conseillers d’orientation et animateurs à la vie spirituelle et à l’engagement communautaire). Selon les membres du comité, la participation de ces professionnels scolaires de première ligne à des activités d’information et de formation allait contribuer à la transformation de leur pratique et, subséquemment, à améliorer l’accès des services aux jeunes gais et lesbiennes.

⁷⁵ La description de ce projet prend ses sources dans une entrevue réalisée avec M. Denis Leclerc, conseiller pédagogique en prévention de la violence à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, et Mme Marie-Christine Tremblay, psychoéducatrice à l’école Cavelier-de LaSalle.

⁷⁶ Ce comité est composé des cinq membres suivants : Denis Leclerc (conseiller en prévention de la violence), Priscillia Côté (psychoéducatrice), Élane Duquette (conseillère d’orientation), Hélène Melançon (psychologue) et Nancy Therrien (animatrice à la vie spirituelle et à l’engagement communautaire).

⁷⁷ *Le Fil de Marguerite*, vol. 4, n° 1, automne 2005.



Un plan de formation sur la prévention de l'homophobie fut ainsi élaboré en collaboration avec la Direction de santé publique de Montréal-Centre. Tous les intervenants professionnels de la commission scolaire ont été convoqués à assister à la formation *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité*, offerte gratuitement par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Au cours des années scolaires 2004-2005 et 2005-2006, près de 80 professionnels ont été libérés afin de prendre part à la première session de la formation⁷⁸ et près d'une quarantaine ont également participé à la seconde session de la formation⁷⁹. Plus récemment, à l'hiver 2007, une vingtaine de professionnels ont assisté aux sessions de formation.

5.5.3 Stimuler la création de comités locaux de prévention de l'homophobie

Le Comité sur la prévention de l'homophobie visait également l'élaboration d'actions locales afin de démystifier l'homosexualité et de prévenir les manifestations de l'homophobie. Les journées de formation sont apparues comme des moments clés pour inviter les intervenants professionnels à former un comité local au sein de leur propre école. Aux comités locaux peuvent se greffer d'autres catégories d'intervenants : enseignants, infirmiers, travailleurs sociaux, par exemple.

Afin de faciliter la mise en œuvre d'actions locales, les membres du Comité sur la prévention de l'homophobie ont également profité d'une réunion de représentants de toutes les directions des écoles secondaires de la commission scolaire pour présenter les objectifs et les activités du comité. Cette présentation était en quelque sorte une manière de conscientiser les directions d'école afin qu'elles puissent soutenir les initiatives susceptibles d'émerger dans leurs milieux.

5.5.4 Quelques retombées de la journée de formation

À l'hiver 2005, le Comité sur la prévention de l'homophobie a réalisé un sondage auprès d'intervenants professionnels ayant participé à la formation. L'objectif du sondage était de recueillir de l'information afin de mieux orienter les travaux ultérieurs du comité.

Selon les résultats du sondage une majorité des intervenants indiquent, notamment, avoir :

- ⊙ adopté un discours plus inclusif ne présupposant pas l'hétérosexualité des individus;
- ⊙ exposé des affiches et des dépliants au sein de l'école;

⁷⁸ Le premier volet de la formation est axé sur l'acquisition de connaissances sur l'homosexualité, le vécu des jeunes et les effets de l'homophobie.

⁷⁹ Le second volet vise à développer les habiletés d'intervention auprès d'une clientèle de jeunes homosexuels et bisexuels.



- discuté de la journée de la formation avec d’autres collègues de travail;
- sensibilisé des intervenants scolaires à réagir à l’homophobie⁸⁰.

Enfin, deux intervenants ont mentionné qu’à la suite de la journée de formation une table de concertation et un comité de lutte à l’homophobie avait été créé au sein de leur école.

5.5.5 Une expérience locale : l’école Cavelier-de LaSalle

L’école Cavelier-de LaSalle offre tous les cycles du secondaire à environ 1 800 élèves. Située dans l’arrondissement LaSalle, l’école accueille des élèves appartenant à diverses cultures, 36 % d’entre eux étant nés à l’extérieur du Canada.

À la suite des activités de formation planifiées par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, un comité de lutte contre l’homophobie fut mis en place à l’école Cavelier-de LaSalle pendant l’année scolaire 2005-2006. Une dizaine de personnes siègent à ce comité, dont des élèves, des enseignants, des professionnels ainsi qu’une directrice adjointe. La présence de cette dernière intervenante représente un atout majeur en ce qu’elle traduit l’appui de la direction aux actions du comité.

La première année d’existence du comité fut particulièrement intense en raison de la mise en place d’activités diversifiées visant à démystifier l’homosexualité et à contrer l’homophobie. Voici une liste, pour le moins impressionnante, des projets réalisés par le comité au cours de l’année 2005-2006 :

- inscription des coordonnées de Gai Écoute dans l’agenda de l’élève;
- présentation d’ateliers de démystification de l’homosexualité par le GRIS-Montréal;
- installation sur les murs de l’école, notamment dans le gymnase et les vestiaires des garçons, d’affiches de Gai Écoute;
- obtention d’un budget pour l’achat d’une dizaine de livres (romans et ouvrages documentaires) sur l’homosexualité;
- présentation de la pièce de théâtre *De l’autre côté du placard*⁸¹;
- organisation d’une semaine sur la diversité sexuelle :
 - conférence de l’humoriste Alex Perron
 - kiosque d’information mis en place par Jeunesse Lambda⁸²

⁸⁰ Comité sur la prévention de l’homophobie, *Sondage maison sur les développements suite aux journées de formation sur l’homosexualité. Résultats*, Journées de formation tenues les 11 et 14 janvier 2005, [document non daté], 3 p.

⁸¹ Cette pièce est produite par la compagnie Youtheatre de Montréal. Elle raconte l’histoire d’un adolescent gai qui fait face à son orientation sexuelle et affronte les réactions homophobes de ses pairs.

⁸² Jeunesse Lambda est un groupe d’accueil francophone de discussion et d’activités par et pour les jeunes allosexuels (gais, lesbiennes, bisexuel(le)s ou en questionnement) de 25 ans et moins.



- projection du film de la CSQ *Silence SVP*⁸³
 - signature d'une banderole : *Je m'engage à ne pas utiliser de mots visant à dénigrer l'homosexualité*
- ⊙ organisation d'une activité lors de la Journée nationale de lutte contre l'homophobie (17 mai 2006) qui consistait à lire, en classe, un extrait du livre *Philippe avec un grand H* qui raconte le cheminement d'un jeune homme vers l'acceptation de son orientation homosexuelle. Après la lecture de cet extrait, les élèves étaient invités à réagir en répondant à un questionnaire.

5.5.6 Bilan de l'expérience

Selon le point de vue des intervenants rencontrés, la convocation, par la commission scolaire, des professionnels et leur libération afin d'assister à la formation *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* ont certainement contribué à susciter des prises de conscience, des réflexions et même des actions concrètes dans les écoles secondaires. Les activités du Comité sur la prévention de l'homophobie de la commission scolaire ont servi, en quelque sorte, de bougie d'allumage aux initiatives locales.

Les intervenants ont également souligné l'importance stratégique du soutien de la direction de l'école afin d'avaliser les activités élaborées pour démystifier l'homosexualité. Ce soutien s'est notamment traduit à l'école Cavelier-de Lasalle par la participation d'une directrice adjointe au comité local de lutte contre l'homophobie.

Bien que les initiatives décrites précédemment n'aient pas fait l'objet d'une véritable évaluation, la psychoéducatrice de l'école Cavelier-de LaSalle note que les affiches de Gai Écoute, autrefois retirées et vandalisées, demeurent désormais sur les murs de l'école. L'intervenante indique aussi que, même avec un nombre élevé d'activités réalisées au cours de l'année scolaire 2005-2006, aucune plainte à l'égard de ces initiatives n'a été déposée auprès de la direction de l'école.

⁸³ À partir de témoignages, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a produit, en 2002, une vidéo dont l'objectif est de briser le silence sur les effets destructeurs de l'homophobie en milieu scolaire. Cette vidéo s'adresse, notamment, au personnel du milieu de l'éducation ainsi qu'aux élèves du deuxième cycle du secondaire.



5.6 LES PRIX D’EXCELLENCE MICHEL TREMBLAY : UN CONCOURS D’INTERPRÉTATION THÉÂTRALE⁸⁴

5.6.1 Le projet initial : une pièce de théâtre forum visant à démystifier l’homosexualité auprès des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire

L’organisme responsable de ce projet est le GRIS-Chaudière-Appalaches. Comme tous les autres GRIS, celui de la région de Chaudière-Appalaches est reconnu pour son travail de démystification de l’homosexualité en milieu scolaire. Ses interventions sous forme de témoignages et d’animation permettent, entre autres, de fournir divers renseignements aux élèves et de dédramatiser certaines situations de vie.

Dans la perspective d’élaborer une intervention complémentaire à ses activités traditionnelles, le GRIS adressait, en 2000, une demande de subvention à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches⁸⁵ afin de créer une pièce de théâtre portant sur le thème de l’homosexualité. La pièce se voulait une première approche de sensibilisation des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire. Elle représentait également une possibilité autre que les ateliers de démystification offerts par le GRIS pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire de certains milieux scolaires plus réticents face à l’homosexualité.

Initialement, le projet devait utiliser la formule du « théâtre forum ». Il s’agit d’un type de théâtre interactif où les spectateurs sont appelés à participer activement à l’activité en proposant, entre autres, des pistes de solution sur les situations présentées par les acteurs. Enfin, il était aussi prévu que la pièce serait présentée par les meilleurs étudiants, inscrits en théâtre, au cégep⁸⁶.

⁸⁴ La description de ce projet renvoie aux deux documents suivants : GRIS Chaudière-Appalaches, *Formulaire de subvention pour les projets régionaux en promotion du bien-être et en prévention primaire des problèmes psychosociaux chez les enfants et les jeunes, financement 2000-2001*, Direction de la santé publique, de la planification et de l’évaluation, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, 3 novembre 2000, 17 p., et GRIS Chaudière-Appalaches, *Bilan projet régional en promotion et prévention Famille-Enfance-Jeunesse*, septembre 2002, 17 p. et annexes. L’information vient également des commentaires de Marie-Ève Couture, coordonnatrice du GRIS Chaudière-Appalaches.

⁸⁵ La demande de subvention a été réalisée dans le cadre des Projets régionaux en promotion du bien-être et en prévention primaire des problèmes psychosociaux chez les enfants et les jeunes.

⁸⁶ L’idée de ce projet s’inscrivait aussi dans le contexte où la présentation de la pièce de théâtre « L’H-MUET », visant elle aussi à sensibiliser les élèves à la réalité de l’homosexualité, imposait désormais des frais aux établissements scolaires.



5.6.2 Un projet qui doit s'adapter aux réticences du milieu scolaire

Les responsables ont dû, en cours de route, modifier leur projet. D'une formule de théâtre interactif présentée par des étudiants du collégial, le projet est passé à un concours d'interprétation théâtrale s'adressant désormais aux élèves de 4^e et 5^e secondaire. Le public visé par la pièce est demeuré, toutefois, les élèves de 1^e et 2^e secondaire.

On retrouve, dans le premier bilan remis par le GRIS à la Régie régionale, les raisons des modifications apportées au projet initial.

Les principales raisons associées au changement de notre projet sont :

- ⊙ La méconnaissance du milieu scolaire concernant le sujet de l'homosexualité.
- ⊙ Malgré les 1 000 intervenants scolaires que nous avons formés sur le sujet de l'homosexualité et les 20 000 jeunes de niveau secondaire 3-4-5 que nous avons rencontrés par le biais de nos interventions en milieu dans les cinq dernières années, l'homosexualité dérange énormément autant chez le personnel du milieu scolaire que chez les étudiants⁸⁷.

Afin de dépasser ces réticences du milieu scolaire, les responsables ont fait évoluer le projet vers une formule impliquant et motivant davantage l'ensemble du milieu scolaire. L'idée d'un concours d'interprétation théâtrale où les gagnants allaient obtenir prix d'excellence et bourses d'études a contribué à dynamiser le milieu et à garantir le succès du projet.

5.6.3 Le projet final : des jeunes qui parlent à d'autres jeunes, ça fonctionne!

Le titre complet du projet est le suivant : *Les prix d'excellence Michel Tremblay. Démystification de l'homosexualité en milieu scolaire par le biais d'une pièce de théâtre*. La pièce de théâtre s'intitule *Le cri du miroir* et le thème est l'acceptation de son orientation sexuelle. Le texte de la pièce a été rédigé par des professionnels en théâtre avec la collaboration de divers intervenants professionnels en santé et de jeunes homosexuels. Toutes les écoles participantes au projet reçoivent le même texte fourni par le GRIS.

Pour la production de la pièce, on fait appel à tous les élèves de 4^e et 5^e secondaire des écoles publiques et privées de la région de Chaudière-Appalaches. L'activité est réalisée dans le cadre d'un cours de théâtre ou d'une activité parascolaire et est supervisée par un enseignant ou un chargé de cours.

⁸⁷ Bilan projet régional en promotion et prévention Famille-Enfance-Jeunesse, *op. cit.*, p. 9.



Au-delà de la seule présentation de la pièce, le projet, dans sa première édition, était un concours d’interprétation théâtrale. Ainsi, un jury a été constitué afin de déterminer les groupes offrant la meilleure prestation théâtrale. Lors de la première édition du projet, cinq groupes gagnants se sont partagé 5 000 \$ en bourses d’études. De plus, trois groupes ont eu la chance de présenter leur pièce dans une salle de prestige⁸⁸.

Le public visé par la présentation de la pièce est notamment celui des élèves de 1^{re} et 2^e secondaire. Ainsi, les élèves comédiens plus âgés présentent la pièce aux camarades plus jeunes de leur école ou, s’il y a lieu, à ceux d’une autre école située à proximité. La formule du projet est ainsi basée sur l’idée que lorsque des jeunes parlent à d’autres jeunes, ça fonctionne.

5.6.4 Plus de 12 000 personnes ont assisté à la première édition de la pièce!

Le bilan dressé par le GRIS pour la première édition du projet en 2002 indique que 35 écoles offrent l’enseignement secondaire dans la région de Chaudière-Appalaches. À la première mouture du projet, sept écoles ont participé à la réalisation de la pièce *Le cri du miroir*. Si on inclut les sept écoles où la pièce fut produite, c’est un total de 20 écoles qui ont accueilli les jeunes comédiens à présenter leur interprétation.

[...] nous avons réalisé au total 47 représentations de la pièce, dont 44 dans les écoles secondaires de Chaudière-Appalaches et trois à Québec, ce qui a permis à 12 850 individus dont 11 900 en Chaudière-Appalaches et 950 à Québec de voir la pièce de théâtre *Le cri du miroir*⁸⁹.

Malgré ces données convaincantes sur la capacité d’un tel projet à rejoindre des jeunes, le premier bilan du GRIS indique tout de même que 15 écoles secondaires ont refusé de présenter la pièce. Ainsi, le taux de refus de présentation de la pièce pour l’ensemble des écoles de la région de Chaudière-Appalaches initialement visées est de 43 %.

5.6.5 Les retombées du projet sur la perception de l’homosexualité

Aucune évaluation n’a été réalisée quant aux retombées du projet. Il reste tout de même que les responsables du projet ont noté, à partir de différents témoignages, quelques indices de changements d’attitudes et de perceptions face à l’homosexualité.

[...] nous pouvons déjà avancer selon les nombreux témoignages provenant des directeurs d’écoles, enseignants, psychologues, infirmières,

⁸⁸ En 2002, lors de la première année du projet, trois groupes ont présenté la pièce à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec.

⁸⁹ Bilan projet régional en promotion et prévention Famille-Enfance-Jeunesse, *op. cit.*, p. 5.



metteurs en scène, acteurs et étudiants, que le projet a eu un impact réel sur la perception de l'homosexualité. D'abord chez les acteurs et metteurs en scène qui ont dû travailler sur eux-mêmes pour contrer leurs propres préjugés sur l'homosexualité, ils ont dû suivre une formation sur la démystification de l'homosexualité afin de faire une pièce sans préjugés. Metteurs en scène, infirmières, psychologues, intervenants sociaux, nous ont confirmé à maintes reprises que la pièce ne démystifiait pas seulement l'homosexualité chez les jeunes mais qu'elle avait fait aussi beaucoup réfléchir et sensibiliser les adultes œuvrant en milieu scolaire. De plus, ils nous ont confirmé que leurs directeurs d'écoles, enseignants qui ont vu la pièce et qui étaient d'abord réticents à sa présentation dans leurs écoles, ont été très emballés par celle-ci et recommandent de renouveler le projet.

Plusieurs intervenants sociaux nous ont mentionné qu'ils avaient remarqué certains changements d'attitudes vis-à-vis le sujet de l'homosexualité. En effet, certains jeunes qui étaient identifiés comme homosexuels ont cessé d'être harcelés⁹⁰.

5.6.6 Les conditions favorables à la mise en place d'un tel projet

Le premier bilan du GRIS mentionne les conditions propices à la mise en place d'un concours d'interprétation théâtrale. Nul doute que ce projet a bénéficié d'une reconnaissance, par le milieu, du travail déjà accompli par le GRIS au cours des années. Autrement dit, les nombreuses interventions de démystification de l'homosexualité réalisées par le GRIS dans les écoles secondaires ont contribué à donner de la crédibilité au projet proposé et à faciliter la prise de contact auprès d'alliés en milieu scolaire déjà connus.

Autre facteur facilitant, le GRIS note la collaboration exemplaire de la Direction de la santé publique tout au long du projet. Celle-ci a notamment fourni une expertise au moment de la rédaction de la pièce et appuyé financièrement le projet. D'ailleurs, en matière de financement, le GRIS mentionne également l'importance d'avoir bénéficié d'une marge de manœuvre afin de pouvoir modifier et bonifier le projet⁹¹.

Enfin, le titre du concours, par l'obtention d'un droit d'utilisation du nom de Michel Tremblay, a accordé un prestige certain au projet.

⁹⁰ Bilan projet régional en promotion et prévention Famille-Enfance-Jeunesse, *op. cit.*, p. 10.

⁹¹ Le bilan financier pour la première production de la pièce indique un revenu total de 55 180 \$. La plus importante subvention vient du programme Promotion et prévention famille enfance jeunesse de la Régie régionale et est de 25 000 \$.



5.6.7 Les conditions défavorables à la mise en place d’un tel projet

Selon le GRIS, le principal facteur entravant le bon déroulement du projet tient à la présence des préjugés en milieu scolaire. L’extrait suivant du premier bilan est très explicite à cet effet.

Nous avons constaté très clairement que la grande majorité des milieux scolaires entretiennent à différents niveaux, soit provenant des membres de la direction, du conseil d’établissement ou des enseignants, des réactions négatives envers l’homosexualité. Leur méconnaissance du sujet nous confronte à des vieux préjugés et tabous, ces derniers veulent éviter à tout prix le sujet de l’homosexualité, mais ils ne sont nullement conscients des nombreuses conséquences négatives que va apporter leur comportement vis-à-vis l’ensemble de leurs étudiants.

Toutes ces fausses croyances et ces comportements contradictoires d’une institution scolaire à l’autre, d’un individu à l’autre souvent à l’intérieur de la même institution contribuent à faire perdurer les préjugés et à diluer notre message de prévention⁹².

5.6.8 Les suites du projet

Afin que la pièce rejoigne constamment de nouveaux élèves, le projet devrait idéalement, selon le GRIS, être répété tous les deux ans. Jusqu’à présent, le projet a été réalisé deux fois, en 2002 et en 2005. Une troisième édition est prévue pour l’année scolaire 2007-2008. Pour le GRIS, les années de « relâche », celles où la pièce n’est pas produite, devraient servir à intensifier les efforts afin de sensibiliser le personnel scolaire à la réalité de l’homosexualité. En effet, la difficulté d’étendre le projet à toutes les écoles offrant l’enseignement secondaire dans la région de Chaudière-Appalaches tient pour beaucoup à la présence des préjugés des gens qui travaillent en milieu scolaire. C’est en ce sens, d’ailleurs, que le GRIS formule quelques recommandations visant à privilégier l’accès de la formation *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité* aux différents intervenants scolaires (personnel de la direction, enseignants, membres du conseil d’établissement).

Enfin, des changements en ce qui concerne les prix décernés aux gagnants ainsi que la présentation de la pièce dans une salle de prestige peuvent être apportés sans compromettre la survie du projet. D’ailleurs, dès la seconde production de la pièce, il n’y a eu ni remise de prix, ni présentation dans une salle de prestige. L’idée du concours d’interprétation théâtrale a plutôt servi initialement à stimuler l’adhésion au projet. Lors de la seconde édition du projet, une seule école a monté la pièce de théâtre. C’est la troupe de comédiens de cette école qui s’est déplacée dans les différentes écoles de la région pour présenter la pièce.

⁹² Bilan projet régional en promotion et prévention Famille-Enfance-Jeunesse, *op. cit.*, p. 11.



5.6.9 Un projet exportable à d'autres régions

Rien n'empêche une école d'une autre région administrative de réaliser le projet. Le GRIS-Chaudière-Appalaches met à la disposition de ceux qui désirent le faire un ensemble de documents (le texte de la pièce *Le cri du miroir*, une présentation vidéo [PowerPoint] de 50 personnalités gaies et lesbiennes connues du public afin de les présenter comme modèles à la fin de la pièce, les montages pour les dépliants, affiches, etc.). Ce matériel est accessible pour la somme de 50 \$⁹³.

Le GRIS précise certaines conditions nécessaires afin d'assurer le succès du projet. Le soutien d'alliés en milieu scolaire s'avère une condition propice essentielle. De plus, dans le cas précis de la région de Chaudière-Appalaches, qui occupe un très vaste territoire, un budget d'environ 20 000 \$ est également nécessaire afin de couvrir les frais de transport de la troupe et de l'adulte accompagnateur. On aura cependant compris que la réalisation de l'ensemble de ce projet (production et présentation de la pièce) au sein d'une seule et même école n'entraîne que des coûts minimes.

5.7 L'ÉCOLE LUCIEN-PAGÉ : CRÉATION D'UN COMITÉ POUR CONTRER L'HOMOPHOBIE⁹⁴

L'école Lucien-Pagé est une école secondaire de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) qui offre tous les cycles d'enseignement. On y compte près de 1 700 élèves des quartiers Parc-Extension, Petite-Patrie et Villeray. La population scolaire y est jugée multiculturelle⁹⁵ et issue d'un milieu défavorisé sur le plan socioéconomique.

Les élèves de l'école Lucien-Pagé se répartissent dans quatre secteurs. La plus grande partie d'entre eux sont inscrits au secteur « régulier ». Les secteurs Accueil et francisation et Cheminement particulier de formation accueillent respectivement 200 et 300 élèves. Le quatrième secteur, le plus petit en matière d'effectif, est celui des sourds, qui reçoit approximativement 85 élèves. C'est de ce petit secteur qu'à l'automne 2005 est né le Comité pour contrer l'homophobie.

5.7.1 La persévérance des instigatrices du Comité pour contrer l'homophobie

L'une des particularités du Comité pour contrer l'homophobie (CCH) de l'école Lucien-Pagé tient, notamment, au fait d'être issu du plus petit secteur de l'école, soit celui des sourds.

⁹³ On peut joindre le GRIS Chaudière-Appalaches au numéro de téléphone (418) 774-4210 ou consulter l'adresse Internet <http://regie.francite.com/>.

⁹⁴ La présentation de cette initiative fait suite à une entrevue réalisée avec Hélène Boulanger, orthophoniste à l'école Lucien-Pagé.

⁹⁵ À la maison, seulement 32 % des élèves parlent français. Voir École Lucien-Pagé. Informations générales. [http://www.csdm.qc.ca/1page/ecole/informations_generales.asp] (Page consultée le 15 mars 2007).



L'orthophoniste et la psychoéducatrice de ce secteur ont travaillé à l'élaboration d'un projet de création d'un comité pour contrer l'homophobie. C'est du constat d'événements homophobes à l'école et de la détresse exprimée par un jeune gai à un intervenant professionnel qu'une prise de conscience sur l'urgence d'agir a émergé.

Parce que l'école doit se positionner clairement et dire **NON** à la violence, **NON** à l'ignorance, **NON** aux préjugés et **NON** à la discrimination⁹⁶!

Au mois de septembre 2005, le projet de créer un comité pour contrer l'homophobie a été exposé aux membres de la direction de l'école. Le comité était alors présenté comme un moyen de réfléchir sur la réalité des jeunes homosexuels de l'école afin, éventuellement, de mettre en œuvre un plan d'action pour contrer l'homophobie. Un document, élaboré par les responsables du projet, rend compte des objectifs poursuivis par le CCH⁹⁷. On souhaitait, notamment, démystifier l'homosexualité, informer et sensibiliser le personnel de l'école à la réalité homosexuelle dans un milieu scolaire et même éliminer les paroles et les gestes homophobes à l'école. À la suite de cette démarche, la pertinence de créer un CCH fut mise en doute par les membres de la direction. Ceux-ci craignaient en effet le chevauchement potentiel des actions du comité avec les services professionnels offerts par l'école.

Les instigatrices du projet sont revenues à la charge une semaine plus tard, après une recherche d'arguments quant à la réalité tangible de l'homosexualité en milieu scolaire et des différents impacts de l'homophobie⁹⁸. Cette fois, les membres de la direction leur ont suggéré de présenter le projet à la table des professionnels, puis aux huit tables d'enseignants accompagnés de leurs directions adjointes respectives. C'est à la suite de ces différentes démarches, qui n'ont rencontré aucune résistance, que le CCH fut créé à l'automne 2005.

5.7.2 Une année riche en activités pour les sous-comités du Comité pour contrer l'homophobie

La première rencontre du comité a eu lieu au mois de novembre 2005 et a réuni une vingtaine de personnes des différents secteurs de l'école. Toutefois, près de la moitié des membres du comité venaient du secteur des sourds.

Quatre sous-comités ont été formés, en vue de réaliser diverses activités. On retrouve les sous-comités suivants : Agenda scolaire, GRIS-Montréal, Bibliothèque et Formation. Les travaux du CCH ont été particulièrement fructueux au cours de l'année scolaire 2005-2006. En voici un aperçu :

⁹⁶ Hélène Boulanger, *Pourquoi un comité pour contrer l'homophobie?*, 4 octobre 2005.

⁹⁷ Id., *Pour le CCH*, 26 septembre 2005.

⁹⁸ Hélène Boulanger, *Pourquoi un comité pour contrer l'homophobie?*, *op. cit.*



- ⊙ inscription des coordonnées complètes (numéro de téléphone et adresse Internet) de Gai Écoute dans l'agenda scolaire;
- ⊙ modification au code de vie de l'école par l'ajout de l'orientation sexuelle comme motif de non-discrimination;
- ⊙ intervention du GRIS-Montréal dans toutes les classes des secteurs des Sourds et du cheminement particulier de formation;
- ⊙ achat d'une vingtaine de livres traitant de l'homosexualité;
- ⊙ exposition, à la bibliothèque, sur un présentoir, de livres abordant l'orientation homosexuelle et l'identité sexuelle transgenre pendant la semaine de lutte contre l'homophobie, du 18 au 26 mai 2006;
- ⊙ formation de près d'une soixantaine d'intervenants scolaires à la journée *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* durant l'hiver et le printemps 2006;
- ⊙ installation, sur les murs de l'école, d'une centaine d'affiches pour la Journée nationale de lutte contre l'homophobie;
- ⊙ lecture, à l'interphone de l'école, d'un message d'accueil à la diversité sexuelle le 18 mai 2006 (voir l'encadré 15);
- ⊙ rédaction d'un article dans le journal de l'école invitant le personnel scolaire à réaliser une activité en classe sur l'homosexualité pendant la semaine nationale de lutte contre l'homophobie du 15 au 19 mai 2006.

ENCADRÉ 15 : MESSAGE LU À L'INTERPHONE DE L'ÉCOLE LUCIEN-PAGÉ LE 18 MAI 2006

Du 15 au 21 mai 2006, c'est la semaine de lutte contre l'homophobie. Ici, au Québec, nous avons le privilège de vivre dans une société évoluée, ouverte et accueillante à la diversité sous toutes ses formes. Notre société accueille et accepte les communautés culturelles dans le respect de leur culture et de leurs croyances. Pourquoi en serait-il autrement pour les personnes dont la différence est l'orientation sexuelle? Les personnes homosexuelles ont aussi droit à la différence. Chacun, chacune a une responsabilité personnelle face à son bien-être et à celui des autres. Pensez-y! Aujourd'hui et toute la semaine prochaine, vous pourrez voir une vingtaine de livres exposés à la bibliothèque parlant d'homosexualité. Venez les voir et les emprunter!

5.7.3 Après une année d'existence : constats et activités projetées par le Comité pour contrer l'homophobie

Après une année d'existence, certains constats s'imposent, des leçons peuvent être tirées de l'expérience. L'intervenante rencontrée insiste notamment sur l'importance de promouvoir un tel projet auprès de tous les intervenants scolaires. Une bonne préparation quant à la justification d'agir en matière de lutte à l'homophobie doit être réalisée. À cet égard, Mme



Boulangier mentionne que le coffret d’intervention *Pour une nouvelle vision de l’homosexualité* représente une mine importante d’informations pour ceux et celles qui ont besoin d’arguments afin de justifier la création d’un comité contre l’homophobie ou organiser des activités visant à démystifier l’homosexualité.

La reconnaissance par la direction de l’école d’un statut de permanence au comité représente également une étape importante afin de favoriser la survie de celui-ci. En effet, ce statut permet de reconnaître le temps investi par le personnel au sein de comités auxquels ils doivent participer.

À la lecture du bilan précédent, force est de constater l’effervescence des actions du comité au cours de sa première année d’existence. À l’automne 2006, cependant, le Comité pour contrer l’homophobie ne comprenait plus que sept membres et les activités avaient ralenti. Selon l’intervenante rencontrée, l’essoufflement des actions du comité tient principalement à des facteurs humains. La précarité des ressources humaines, l’épuisement professionnel, la lourdeur de la tâche pour de jeunes enseignants sont tous des causes d’une fragilisation d’un comité, quel qu’il soit.

Il reste que le CCH entend bien poursuivre ses activités. Les prochaines actions prévues sont d’intégrer des élèves au sein du comité et de rejoindre plus directement les élèves, notamment ceux du secteur régulier.

5.8 CONCLUSION

Si l’école n’échappe pas à l’homophobie, elle est également la source de plusieurs initiatives remarquables visant à la contrer. Les projets décrits précédemment sont des exemples de ce qui est fait, ou de ce qui pourrait être fait au sein des écoles secondaires du Québec.

Ainsi qu’il a été constaté, bien souvent, l’initiative naît de la motivation, voire de l’acharnement d’un ou de plusieurs instigateurs. Toutefois, il semble clair que la réalisation du projet tient pour beaucoup à la collaboration d’un ensemble d’acteurs. Ainsi, l’appui de la commission scolaire et de la direction de l’école est une condition favorable essentielle. L’implication de tout le personnel de l’école, mais aussi la participation des élèves aux initiatives s’avèrent d’autres conditions gagnantes. De plus, on ne peut passer sous silence la collaboration majeure d’autres acteurs de la communauté, tels les organismes communautaires, les services de la santé publique, etc. Enfin, il apparaît aussi qu’il faut prévoir une continuité au projet afin d’en assurer la pérennité.

La prochaine et dernière section contient les recommandations du Conseil permanent de la jeunesse en vue de démystifier l’homosexualité et de contrer l’homophobie à l’école secondaire québécoise.



Section 6 - LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

6.1 INTRODUCTION

L'homophobie existe et elle s'exprime notamment en milieu scolaire. Aucune école n'échappe à cette forme de violence. Les données recueillies par les organismes communautaires qui réalisent des activités de démythification auprès des élèves révèlent la persistance de malaises relativement à diverses situations impliquant une personne homosexuelle. L'enquête menée par le Conseil permanent de la jeunesse auprès de répondants d'écoles secondaires indique que près de 90 % d'entre eux ont déjà été témoins d'attitudes et de comportements homophobes au sein de leur école. Chaque jour, des élèves se font insulter, intimider et même agresser physiquement, et cela, tout simplement parce qu'ils sont différents. Les jeunes rencontrés, lors des groupes de discussion menés au cours de cette recherche, ont largement témoigné de la violence qu'ils ont subie ou subissent encore à l'école.

Comment améliorer le bien-être des jeunes de la diversité sexuelle à l'école secondaire? À partir des résultats de son travail de recherche, le Conseil permanent de la jeunesse présente diverses recommandations structurées selon quatre grands axes d'action. En premier lieu, le Conseil estime que le combat contre l'homophobie commande, à la base, un engagement formel. Tous les acteurs doivent en effet prendre position et indiquer clairement que l'homophobie n'est pas acceptable. Par la suite, le Conseil souligne la nécessité, pour les écoles, d'avoir accès à différents outils (activités de formation, coffret d'intervention, liste de ressources, matériel didactique, etc.) pour contrer l'homophobie. L'accès à ces outils passe notamment par un développement des connaissances sur le sujet. Le Conseil insiste aussi sur le besoin d'informer, de former et de démythifier. La lutte contre les préjugés implique la diffusion, au plus grand nombre, d'une information adéquate sur la diversité sexuelle. Enfin, dernier axe d'action privilégié par le Conseil, des mesures de soutien s'avèrent essentielles afin d'assurer la réalisation de services, d'activités et de projets visant à contrer l'homophobie. Autant les élèves, les porteurs de dossiers que les organismes du milieu doivent être soutenus.

6.2 S'ENGAGER FORMELLEMENT À CONTRER L'HOMOPHOBIE

L'école a bien entendu un rôle à jouer afin d'améliorer le bien-être des jeunes de la diversité sexuelle. Des mesures, parfois fort simples, peuvent être appliquées à l'intérieur de ses murs. Toutefois, selon les informations recueillies par le Conseil, des résistances et des préjugés persistent afin de mettre en œuvre des actions pour contrer l'homophobie et démythifier la diversité sexuelle. De qui viennent ces résistances? D'un peu tout le monde. En fait, tantôt on mentionne la crainte de représailles de la part des parents, tantôt on relève les réticences



d'une commission scolaire ou d'une direction d'école ou parfois encore, on stipule que ce sont les élèves eux-mêmes qui ne sont pas prêts à entendre parler de diversité sexuelle.

L'école est un milieu d'éducation à la citoyenneté; elle doit donc refléter les valeurs associées au respect des différences et traduire les choix sociaux faits en matière de droit à l'égalité. La lutte contre l'homophobie interpelle tout le monde. Au premier chef, tous ceux qui sont engagés de près ou de loin en milieu scolaire, mais aussi, toute la société. Car l'école n'est pas une île et le combat contre l'homophobie ne peut se mener qu'entre ses seuls murs.

Un engagement formel contre l'homophobie doit être pris et ce message doit être diffusé afin de rejoindre le plus grand nombre. À cette fin, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

1. À l'instar du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), que le gouvernement du Québec adopte une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie axée sur la mise en œuvre d'une politique gouvernementale et d'un plan d'action.
2. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) agisse comme chef de file dans la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire et qu'il applique les recommandations que lui a adressées la CDPDJ.
3. Que le MELS mette en œuvre une campagne visant à sensibiliser la population à l'importance d'une école exempte d'homophobie.
 - Que cette campagne fasse notamment place aux témoignages des élèves de la diversité sexuelle.
4. Que tous les mandataires officiels des organismes membres de la Table nationale de lutte à l'homophobie en milieu scolaire⁹⁹ s'engagent formellement par la signature d'une lettre signifiant à la fois leur reconnaissance de l'homophobie en milieu scolaire et leur intention de travailler à en contrer les manifestations. Cette lettre devrait être adressée aux présidences de l'ensemble des conseils d'établissement et des commissions scolaires.

⁹⁹ La Table a déjà fait parvenir, le 19 février 2007, une lettre à tous les présidents des conseils d'établissement (voir annexe 2). Cependant, bien que 10 organisations fassent partie de cette Table, seulement six ont signé la lettre. Les signataires de la lettre représentent les organisations suivantes : la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement (FQDE), la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE), la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ). Les quatre organisations membres de la table dont les mandataires officiels n'ont pas signé la lettre sont : la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP).



5. Que la Table nationale de lutte à l'homophobie en milieu scolaire poursuive ses objectifs « de sensibiliser l'ensemble du milieu scolaire à la présence de l'homophobie et à ses effets négatifs sur les personnes » et « de susciter des actions concrètes dans le milieu scolaire afin de contrer l'homophobie et soutenir celles et ceux qui en sont victimes ».
6. Que les commissions scolaires et les directions d'école s'engagent formellement par leurs politiques et leurs codes de vie à ne tolérer aucune discrimination basée sur l'orientation sexuelle.
 - Que les politiques et les codes de vie fassent régulièrement l'objet d'activités d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des acteurs du milieu scolaire.
 - Que les politiques et les codes de vie comportent la procédure à suivre dans le traitement d'une plainte.
7. Que chaque direction d'école secondaire nomme un porteur du dossier de lutte contre l'homophobie et que celui-ci veille à la mise sur pied d'un comité à cet effet.
8. Que les écoles secondaires favorisent la mise en œuvre de projets où les élèves et tout le personnel scolaire sont invités à s'engager symboliquement dans la lutte contre l'homophobie en signant, par exemple, une banderole exposée dans l'école ou une pétition.

6.3 OUTILLER

La lutte contre l'homophobie en milieu scolaire est récente. On peut noter, entre autres, que les organismes communautaires ont, *grosso modo*, amorcé leur travail de démythification de l'homosexualité dans les écoles vers le milieu des années 1990. La formation *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* est offerte depuis 1994. Aussi, c'est en 2003 que la Direction de santé publique de Montréal-Centre proposait le *Coffret d'intervention sur l'orientation sexuelle pour les milieux jeunesse*. Ce ne sont là que quelques exemples. Certes, des activités de formation et des outils existent, mais jusqu'à quel point ces moyens ont-ils été intégrés en milieu scolaire?

Un répondant sur trois à l'enquête du Conseil a indiqué que le personnel de son école intervenant auprès des élèves n'était pas outillé en matière de diversité sexuelle. De plus, parmi ceux affirmant disposer de tels outils, près d'un sur cinq n'est pas arrivé à en nommer un seul. Toujours selon les répondants à cette enquête, près de quatre écoles sur dix n'ont pas recours à des ressources externes pour des activités d'information ou de sensibilisation au sujet de la diversité sexuelle. Ces écoles souffrent-elles de l'absence de ressources spécialisées à ce sujet sur leur territoire? Enfin, au moment d'écrire ces lignes le *Coffret d'intervention sur*



l'orientation sexuelle pour les milieux jeunesse produit par la Direction de santé publique de Montréal-Centre n'était plus disponible.

Au cours de sa recherche, le Conseil a constaté que les connaissances sur le sujet de l'homophobie en milieu scolaire sont également parcellaires. On sait peu de choses sur l'expression de l'homophobie en milieu scolaire, sur ses conséquences sur les victimes, sur le profil des agresseurs ou sur l'évaluation des activités visant à contrer l'homophobie. Pourtant, ces connaissances s'avèrent essentielles afin de mieux comprendre la réalité des jeunes de la diversité sexuelle et d'améliorer les interventions.

La lutte contre l'homophobie en milieu scolaire passe par une meilleure compréhension de sa dynamique. Elle implique également que les outils et les activités existent et soient accessibles. À cette fin, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

9. Que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) transmette à toutes les écoles secondaires une liste de ressources didactiques (manuels scolaires, romans, livres de référence, etc.) abordant la réalité de la diversité sexuelle. Ces ressources didactiques auront été préalablement évaluées et approuvées par le MELS.
10. Que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) assure la mise à jour et la production du *Coffret d'intervention sur l'orientation sexuelle pour les milieux jeunesse* et que celui-ci soit fourni à tous les porteurs du dossier de lutte contre l'homophobie dans chacune des écoles secondaires du Québec.
11. Que le MELS participe à la mise à jour du *Coffret d'intervention sur l'orientation sexuelle pour les milieux jeunesse* et appose son sigle sur le coffret.
12. Que le MSSS transmette à toutes les écoles secondaires une liste des diverses ressources d'aide pour les jeunes de la diversité sexuelle. Cette liste devra indiquer les ressources, tant nationales que régionales, disponibles.
13. Que le MELS réalise un recueil de projets visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire et que ce recueil soit diffusé à tous les établissements scolaires à titre d'illustration de ce qui peut être réalisé.
14. Dans une perspective de partenariat, que les agences régionales de la santé et des services sociaux du Québec, en collaboration avec les organismes communautaires de leurs milieux, voient à l'implantation d'un réseau d'alliés aptes à intervenir auprès des jeunes de la diversité sexuelle.



15. Que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de ses différentes unités de recherche et de ses programmes de subvention, voie au développement des connaissances sur les thématiques suivantes :
- la réalité des jeunes de la diversité sexuelle à l'école;
 - les impacts de l'homophobie sur la réussite scolaire;
 - le profil des agresseurs et les modalités d'intervention à leur égard;
 - l'évaluation des activités visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire.

6.4 INFORMER, FORMER ET DÉMYSTIFIER

Au cours de la recherche entreprise par le Conseil permanent de la jeunesse, des jeunes et des intervenants des milieux scolaire et communautaire ont témoigné que le principal frein à la lutte contre l'homophobie tenait à la méconnaissance et aux préjugés sur l'orientation sexuelle. Les limites à une lutte aux préjugés tiendraient donc aux préjugés eux-mêmes! Les activités d'information, de formation et de démystification sont des moyens de diffuser des connaissances et d'abattre les préjugés.

Les résultats du questionnaire distribué aux écoles secondaires par le CPJ à l'hiver 2006 montrent des limites quant à l'accès aux activités d'information, de formation et de démystification sur la diversité sexuelle. Ainsi, seulement quatre répondants sur dix à l'enquête affirment que leur école encourage le personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la prévention de la violence homophobe. De plus, c'est 80 % des répondants à ce même questionnaire qui ont affirmé que leur école n'offrait pas d'informations sur le sujet aux parents des élèves. Enfin, bien que plusieurs écoles aient recours à des ressources externes afin de réaliser des activités de sensibilisation sur la diversité sexuelle auprès principalement de leurs élèves, le recours à ce type d'activités demeure sporadique. Les jeunes rencontrés par l'intermédiaire des groupes de discussion ont d'ailleurs témoigné de manière éloquente du manque, voire de l'absence d'informations sur la diversité sexuelle. Pire encore, certains ont relaté que des informations inadéquates et de vieux préjugés étaient transmis en classe. Une discrimination dans l'affichage pour les thématiques abordant la diversité sexuelle a également été parfois notée.

La transmission de connaissances adéquates représente un moyen de détruire les idées préconçues et d'amorcer des changements potentiels dans les attitudes et les comportements. Le plus grand nombre possible d'acteurs associés au milieu scolaire doit être sensibilisé à la diversité sexuelle. À cette fin, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

16. Que les écoles secondaires mettent à la disposition des élèves, à la bibliothèque, des livres abordant le sujet de la diversité sexuelle et véhiculant des modèles positifs.



17. Que les écoles secondaires inscrivent, dans l'agenda scolaire de l'élève, les coordonnées (numéros de téléphone et adresses courriel et Internet) d'organismes venant en aide aux jeunes de la diversité sexuelle.
 - Que des efforts à cet effet soient intensifiés pour les régions où l'accès géographique à ces ressources est plus difficile.
18. Que les commissions scolaires et les écoles secondaires disposent sur leurs sites Web d'une section où le personnel scolaire, les élèves et leurs parents puissent retrouver des références de livres, d'outils et d'organismes d'aide sur le sujet de la diversité sexuelle.
19. Que les écoles secondaires profitent de la rentrée scolaire, ou de tout autre moment jugé approprié, pour remettre aux parents des élèves des documents d'information sur la diversité sexuelle.
20. Que les écoles secondaires disposent sur leurs murs des affiches véhiculant des messages d'ouverture à la diversité sexuelle, et cela, de manière à ce qu'elles soient vues par les élèves. Cet affichage ne doit pas subir de discrimination par rapport à d'autres problématiques sociales.
21. Que les directions d'écoles secondaires, soutenues par leurs commissions scolaires, voient, dans la planification de la formation continue, à ce que l'ensemble du personnel scolaire ait accès à des activités de formation sur la diversité sexuelle.
22. Que le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement porte une attention particulière au respect, par les universités, des compétences définies par le MELS visant à éviter toute forme de discrimination (y compris celle basée sur l'orientation sexuelle) à l'égard des élèves, des parents et des collègues.
23. Que les cégeps et les universités introduisent, dans leurs programmes de formation destinés à tous ceux et celles qui se retrouveront en situation d'aide directe auprès des jeunes, des activités d'apprentissage associées à la réalité de la diversité sexuelle.
24. Que les écoles secondaires invitent les organismes communautaires ou toute autre ressource spécialisée à fournir des activités de démystification de l'homosexualité au sein de leurs classes afin que chaque cohorte y ait accès.
25. Que les commissions scolaires et les écoles secondaires, par le truchement des services complémentaires, favorisent la mise en place de diverses activités visant à contrer l'homophobie.



6.5 SOUTENIR

En plus des engagements formels, de l'accès à des outils et aux activités d'information et de démystification, diverses mesures de soutien doivent être renforcées ou mises en place. Celles-ci doivent notamment viser les élèves de la diversité sexuelle. En effet, le vécu à l'école secondaire, décrit par les jeunes rencontrés par le Conseil, s'avère marqué par l'isolement. Ces jeunes sont souvent seuls devant leurs questionnements. Seuls aussi devant les moqueries et les jugements de leurs pairs, et même du personnel scolaire. Devant la menace quotidienne d'être insultés ou bousculés, plusieurs d'entre eux, dans leur trajet vers ou dans l'école, éprouvent un sentiment d'insécurité qui les pousse à contourner des lieux et des moments à risque. Enfin, les jeunes ont souligné la signification toute particulière que prenait pour eux le soutien qu'ils peuvent parfois obtenir de leurs camarades hétérosexuels.

Des mesures de soutien doivent aussi toucher les différents porteurs de dossiers engagés dans la lutte contre l'homophobie. Au cours de cette recherche, le Conseil a décrit quelques projets visant à contrer l'homophobie en milieu scolaire. Les intervenants rencontrés ont mentionné l'importance d'un soutien, notamment de la direction de l'école, afin d'assurer la réalisation des projets.

Les organismes communautaires et ceux du réseau public sont des partenaires importants afin de contrer l'homophobie en milieu scolaire. Les mécanismes de concertation et de collaboration avec ceux-ci doivent être privilégiés. Les organismes communautaires doivent également obtenir un soutien financier adéquat afin de stabiliser leurs activités et leurs ressources.

Diverses mesures de soutien sont essentielles afin d'assurer la pérennité des projets et de consolider la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire. À cette fin, le Conseil permanent de la jeunesse recommande :

26. Que les commissions scolaires et les directions d'école s'assurent de l'accessibilité des ressources professionnelles d'aide aux élèves.
 - Qu'elles voient, notamment, à la planification de l'horaire des services professionnels et à la localisation des bureaux.
27. Que les écoles secondaires explorent et mettent en place les divers moyens (caméra de surveillance, équipe d'élèves sentinelles, etc.) de sécuriser les lieux à risque (casiers, vestiaires, autobus scolaires, etc.).
28. Que les écoles secondaires favorisent la création de groupes de pairs aidants.
29. Que les commissions scolaires assurent un soutien professionnel aux écoles dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de prévention en matière de violence homophobe.



30. Que les écoles secondaires collaborent avec les différents organismes de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires et municipaux, etc.) afin de réaliser des projets pour lutter contre l'homophobie.
31. En référence à la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 et afin de lutter plus efficacement contre le suicide chez les jeunes homosexuels, que des subventions soient accordées à des projets de lutte contre l'homophobie en milieu scolaire.
32. Que le gouvernement du Québec assure un financement adéquat aux organismes communautaires de lutte contre l'homophobie qui interviennent dans les écoles ainsi qu'à ceux qui offrent des espaces de loisirs et de socialisation aux jeunes de la diversité sexuelle.

6.6 CONCLUSION

À ce jour, les indices sont suffisamment éloquentes pour révéler le parcours parfois fort pénible imposé aux jeunes de la diversité sexuelle. L'école n'échappe pas, malheureusement, aux manifestations de l'homophobie. Elle a néanmoins l'obligation légale et morale de créer un environnement favorable à l'apprentissage. Tous les jeunes doivent s'y sentir respectés et en sécurité. Afin de favoriser le mieux-être des jeunes des minorités sexuelles, le Conseil permanent de la jeunesse a proposé quatre grands axes d'action. Selon le Conseil, tous les acteurs sociaux doivent d'abord et avant tout s'engager formellement dans la lutte contre l'homophobie. Un message clair et consensuel doit être exprimé et diffusé au plus grand nombre. De plus, des outils afin de démystifier l'homosexualité et de contrer l'homophobie doivent être élaborés et rendus accessibles aux écoles. Aussi, les activités d'information, de formation et de démystification doivent rejoindre tous les acteurs associés de près et de loin au milieu scolaire. Seul l'accès à des connaissances factuelles pourra combattre les idées reçues et susciter des changements d'attitudes et de comportements. Enfin, les mesures de soutien aux jeunes, aux porteurs de dossiers et aux différents organismes du milieu communautaire doivent être renforcées afin d'assurer une continuité au projet qui consiste à contrer l'homophobie en milieu scolaire. Par l'application de ces quatre axes d'action, le Conseil permanent de la jeunesse souhaite qu'un jour prochain l'orientation sexuelle ne fasse plus la différence entre les jeunes.



CONCLUSION

Dans leur plan d'action 2004-2007, les membres du Conseil permanent de la jeunesse ont décidé d'aborder la question de l'homophobie à l'école secondaire. Dès le départ, il était clair pour tous les membres du Conseil que la manifestation d'attitudes et de comportements homophobes en milieu scolaire correspondait à une réalité inacceptable et que diverses mesures devaient être planifiées et mises en œuvre dans les écoles secondaires afin d'améliorer la situation. C'est au cours de l'été 2005 que le Conseil a entrepris ses diverses démarches de recherche. Les résultats de celles-ci ont servi de fondement aux recommandations.

L'homophobie renvoie aux réactions d'hostilité manifestées à l'égard des personnes de la diversité sexuelle. Elle fait référence à l'aversion pour les personnes homosexuelles, mais aussi pour celles qui sont bisexuelles et transsexuelles. Ceux qui s'interrogent sur leur orientation ou leur identité sexuelle risquent également de provoquer des réactions d'agressivité. Ceux qui apparaissent suspects, en dérogeant aux modèles privilégiés de masculinité et de féminité, s'exposent aussi au harcèlement. Enfin, les alliés, amis et parents souffrent des commentaires méprisants et du rejet dont sont l'objet ceux qu'ils aiment et apprécient. Bref, l'homophobie fait beaucoup de victimes.

Tous les secteurs de la vie sociale sont touchés par l'expression de l'homophobie, et l'école ne fait malheureusement pas exception. Les quelques données disponibles sur le sujet ne laissent pas planer l'ombre d'un doute quant à la présence d'attitudes et de comportements homophobes au sein des écoles secondaires québécoises. Les bilans des ateliers de démystification tenus auprès des élèves par les organismes communautaires relèvent la persistance des préjugés et des stéréotypes associés à l'homosexualité. Des élèves et des membres du personnel scolaire ont aussi témoigné de manifestations d'homophobie au sein de leur école.

Le Conseil a constitué des groupes de discussion afin de recueillir le point de vue des jeunes de la diversité sexuelle. Le témoignage que ces jeunes ont livré de leur vécu à l'école secondaire est bouleversant. Plusieurs de ces jeunes sont isolés, et l'école qu'ils décrivent se révèle un environnement pour le moins dangereux. Des jeunes sont quotidiennement insultés, rejetés et bousculés. Leur parcours vers et dans l'école est parsemé d'obstacles. Rapidement, les jeunes doivent apprendre qu'il y a des personnes, des lieux et des moments à éviter. Dans ce contexte, l'école ne représente pas le lieu paisible et sécuritaire qu'elle devrait vraisemblablement être. Plusieurs jeunes ont aussi déploré les réticences de l'école à diffuser de l'information sur la diversité sexuelle. Certains ont observé la rareté, et même l'absence d'affiches visant à contrer l'homophobie. D'autres encore dénoncent le refus de certaines écoles de recourir aux services des organismes communautaires afin de démystifier la diversité sexuelle. Les jeunes rencontrés par le Conseil considèrent que les autorités scolaires devraient



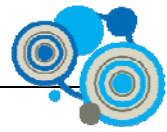
transmettre un message clair sur le caractère inacceptable de l'homophobie et implanter rigoureusement des mesures afin d'en contrer les manifestations.

Afin de mieux évaluer les moyens pris par l'école pour contrer l'homophobie, le Conseil a fait parvenir, à l'hiver 2006, un questionnaire à 432 écoles offrant l'enseignement secondaire. Le taux de réponse à l'enquête fut de 52 %. Ainsi, près de la moitié des écoles n'ont pas répondu au questionnaire. Chez celles qui ont répondu, les résultats indiquent clairement qu'il y a place au déploiement de nombreuses mesures. Ainsi, selon les répondants, une minorité d'écoles disposent d'une politique visant à contrer spécifiquement la discrimination basée sur l'orientation sexuelle. De plus, c'est à peine 40 % des écoles qui encouragent leur personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité sexuelle. La vaste majorité des écoles ne fournit pas non plus d'informations sur le sujet de la diversité sexuelle aux parents des élèves. De plus, bien que les deux tiers des répondants affirment que leur école fait appel à un organisme communautaire ou à une personne-ressource pour des activités d'information et de sensibilisation, ce recours demeure sporadique dans la majorité des cas. Enfin, l'existence d'associations d'élèves de la diversité sexuelle demeure une exception dans les écoles secondaires du Québec.

Tout au long de sa recherche, le Conseil a constaté que des individus et leurs organisations étaient particulièrement engagés dans la lutte contre l'homophobie en milieu scolaire. Le Conseil a décidé de rendre compte de quelques-unes de ces initiatives du milieu. Les cinq projets décrits par le Conseil indiquent notamment l'importance de l'engagement du plus grand nombre aux objectifs visés. Le soutien aux porteurs de dossier est essentiel afin d'assurer la continuité des initiatives et l'atteinte des objectifs.

Considérant les résultats cumulés au cours de sa recherche, le Conseil a formulé une trentaine de recommandations afin d'améliorer le bien-être des jeunes de la diversité sexuelle à l'école secondaire. Quatre grands axes d'action structurent l'approche privilégiée par le Conseil. Avant tout, le Conseil juge que tous les acteurs associés de près ou de loin au milieu scolaire doivent annoncer haut et fort que l'homophobie est inacceptable. Par la suite, il lui apparaît essentiel de diffuser au sein des écoles secondaires un ensemble d'outils (coffret d'intervention, liste de ressources, matériel didactique, etc.) afin qu'elles interviennent adéquatement en matière de lutte contre l'homophobie. Le personnel scolaire, les parents et les élèves doivent également être sensibilisés, voire formés au sujet de la diversité sexuelle afin d'apporter des changements dans leurs attitudes et leurs comportements. Enfin, diverses mesures de soutien doivent être instaurées ou renforcées afin d'assurer la pérennité des diverses initiatives.

Quelle menace l'expression d'une relation affective, amoureuse ou sexuelle entre deux jeunes consentants représente-t-elle? Dans le monde des sentiments, y aurait-il de bons et de mauvais amours? Les jeunes rencontrés par le Conseil ont fait un témoignage troublant de leur vécu à l'école. Ils ont bien compris qu'ils étaient plus tolérés qu'acceptés et qu'ils avaient tout intérêt à camoufler leur différence. Bref, ils ont appris qu'ils devaient être invisibles et que, par conséquent, leurs souffrances, tout comme celles de leurs proches, devaient se vivre en



silence. Devant leurs propos, nul ne peut douter de la réalité de l'homophobie en milieu scolaire et demeurer insensible aux souffrances exprimées. Le témoignage de ces jeunes est une magnifique leçon de courage qui rappelle à tous les acteurs sociaux concernés de sortir l'homophobie du placard et de nos écoles secondaires.





BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES

AMERICAN PSYCHIATRIC ASSOCIATION, *Diagnostic and statistical manual of mental disorders : DSM-IV*, Washington, D.C., American Psychiatric Association, 2000.

BALS, Myriam, *Étude exploratoire sur les attitudes, les sentiments et les connaissances d'élèves de secondaire IV et V de la région de Lanaudière envers l'homosexualité et la bisexualité*, St-Charles-Borromée, Direction de la santé publique, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, 2001.

BALS, Myriam, *L'homophobie chez les élèves de secondaire IV et V de Lanaudière : à la recherche du sens*, St-Charles-Borromée, Direction de santé publique et d'évaluation, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2004.

BEAULIEU, Alexandre et MARTIN, Daniel, *Interventions pour contrer l'homophobie en milieu scolaire : fondements légaux*, Montréal, Commission scolaire de Montréal, Service des ressources éducatives, 2001.

BORRILLO, Daniel, *L'homophobie*, Paris, PUF, 2000 (Que Sais-je?; 3563).

BOULANGER, Hélène, *Pour le CCH*, Montréal, École Lucien-Pagé, 2005.

BOULANGER, Hélène, *Pourquoi un comité pour contrer l'homophobie*, Montréal, École Lucien-Pagé, 2005.

CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC, *Silence SVP : homosexualité : le pouvoir de la parole*, Québec, CSQ, 2002 (vidéo VHS, 36 min.).

COMITÉ SUR LA PRÉVENTION DE L'HOMOPHOBIE, *Songage maison sur les développements suite aux journées de formation sur l'homosexualité tenues les 11 et 14 janvier 2005 : résultats*, s.l.n.d.

DEMCZUK, Irène, *Démystifier l'homosexualité, ça commence à l'école : mieux comprendre l'homosexualité pour prévenir l'homophobie : guide pédagogique*, Montréal, GRIS-Montréal, 2003.



- DORAIS, Michel, *Mort ou fif : contextes et mobiles de tentatives de suicide chez des adolescents et jeunes hommes homosexuels ou identifiés comme tels et perspectives de prévention*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, 2000.
- DORAIS, Michel et RISSE, David, *Rapport d'évaluation du programme de sensibilisation sur l'homosexualité et l'homophobie dans les écoles secondaires mené par le GRIS de Chaudière-Appalaches*, Québec, GRIS-Chaudière-Appalaches, s.d.
- DORAIS, Michel et VERDIER, Éric, *Sains et saufs : petit manuel de lutte contre l'homophobie à l'usage des jeunes*, Montréal, VLB, 2005.
- EMOND, Gilbert, *Contexte de l'inconfort des élèves du secondaire avec l'homosexualité : faits saillants, résultats préliminaires, analyse des questionnaires 2002-2003*, Montréal, GRIS-Montréal, 2004.
- ÉRIBON, Didier, *Réflexions sur la question gaie*, Paris, Fayard, 1999.
- FORTIER, Martine, *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité : coffret d'intervention sur l'orientation sexuelle pour les milieux jeunesse*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 2003.
- GRENIER, Alain, *Jeunes, homosexualité et écoles : rapport synthèse de l'enquête exploratoire sur l'homophobie dans les milieux jeunesse de Québec*, Québec, GRIS-Québec, 2005.
- GRIS-Chaudière-Appalaches, *Bilan projet régional en promotion et prévention Famille – Enfance – Jeunesse*, Québec, GRIS-Chaudière-Appalaches, 2002.
- GRIS-Chaudière-Appalaches, *Formulaires de subvention pour les projets régionaux en promotion du bien-être et en prévention primaire des problèmes psychosociaux chez les enfants et les jeunes : financement 2000-2001*, Québec, GRIS-Chaudière-Appalaches, 2000.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, Québec, 2002.
- LAVOIE, Mathieu, *Créer un environnement sécuritaire pour les membres de la diversité sexuelle, Volet 1, synthèse documentaire*, Québec, GRIS-Québec, 2005.



MARTIN, Daniel et BEAULIEU, Alexandre, *Besoins des jeunes homosexuelles et homosexuels et interventions en milieu scolaire pour contrer l'homophobie : résultats de l'enquête menée auprès des écoles secondaires, des centres d'éducation des adultes et des écoles de formation professionnelle*, Montréal, Commission scolaire de Montréal, 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTREAL-CENTRE, *Pour devenir un allié : foire aux questions sur les alliés et sur les zones : ensemble avec nos différences*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, s.d. (dépliant).

RÉSEAU DES ALLIÉS, *Amélioration de l'accès aux services de santé, services sociaux et éducation des populations gaies, lesbiennes, bisexuelles, bi-spirituelles, transsexuelles, travesties et transgenres (GLBT)*, Québec, GRIS-Québec, s.d. (dépliant).

WELZER-LANG, Pierre, Pierre DUTEY et Michel DORAIS (sous la direction de), *La peur de l'autre en soi : du sexisme à l'homophobie*, Montréal, VLB, 1994.

ARTICLES DE REVUE

COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS, *Le Fil de Marguerite*, vol. 4, n^o. 1, 2005.

HEREK, Gregory M., « Beyond Homophobia : thinking about sexual prejudice and stigma in the twenty-first century » (2004) 4 *Sexuality Research & Social Policy, Journal of NSRC*.

GRIS-Québec, « Le réseau des alliés, la suite! » L'Info-Réseau, jeudi, 4 mai 2006.

WEBOGRAPHIE

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL, *Politiques concernant les moyens de contrer le harcèlement fondé sur le sexe ou sur l'orientation sexuelle : résolution XVIII du Conseil des commissaires du 22 décembre 1999*, page consultée le 7 février 2006.
<http://www.csdm.qc.ca/csdm/administration/pdf/harcelementsexuel.pdf>

Démystifier l'homosexualité, ça commence à l'école, page consultée le 23 août 2006.
<http://www.gris.ca>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Indices de défavorisation*, page consultée le 31 janvier 2007.
http://www.mels.gouv.qc.ca/stats/indice_defav/index-def.htm



Queer, page consultée le 24 février 2006.

<http://www.wikipedia.org/wiki/queer>

Qu'est-ce que l'homophobie, page consultée le 29 août 2005.

<http://www.amnestyinternational.be/doc>

Regroupement d'entraide pour la jeunesse allosexuelle du Québec, page consultée le 6 mars 2006.

<http://www.rejaq.org>

Commission scolaire de Montréal

http://www.csdm.qc.ca/1page/ecole/informations_generales.asp

Université Concordia

<http://mediarelations.concordia.ca/mediaroom/mediafax-fr/2002/10/000547.shtml>

GRIS-Chaudière-Appalaches

<http://regie.francite.com>

ANNEXE 1 - QUESTIONNAIRE TRANSMIS AUX ÉCOLES OFFRANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Lutter contre l'homophobie à l'école secondaire

Dans leur plan d'action 2004-2007, les membres du Conseil permanent de la jeunesse (CPJ) ont décidé de traiter du sujet des moyens mis en œuvre par l'école secondaire afin de contrer l'homophobie.

L'école n'est évidemment pas le seul milieu où il est possible de déceler des manifestations de l'homophobie. Elle constitue cependant un environnement privilégié pour lutter contre cette forme de discrimination. En effet, les adolescents y passent une bonne partie de leur temps et, de plus, l'école représente un contexte favorable à la transmission de valeurs et de comportements axés sur le respect des individus.

Dans un premier temps, le projet de recherche du CPJ vise à dresser un portrait de la situation quant à la disponibilité des moyens visant à contrer l'homophobie au sein des écoles secondaires du Québec. En répondant au présent questionnaire, vous collaborerez à l'atteinte de cette première étape. Par la suite, dans un deuxième temps, le Conseil envisagera de rencontrer divers intervenants, notamment des milieux scolaires, afin d'identifier les conditions favorables pour contrer l'homophobie.

Qu'est-ce que l'homophobie ?

L'homophobie peut se définir comme un ensemble d'attitudes et de comportements hostiles envers des personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles ainsi que des personnes qui, à tort ou à raison, sont perçues comme telles. L'homophobie peut s'exprimer par des actes de violence verbale (insultes, plaisanteries dévalorisantes, etc.) et physique. Enfin, l'homophobie implique également la négation et le silence sur la réalité des personnes de la diversité sexuelle.

Directives sur le questionnaire

Le questionnaire est presque exclusivement composé de questions objectives. Pour y répondre, il ne vous en prendra que quelques minutes. Lisez-le en entier avant d'y répondre. Si vous jugez que vous n'êtes pas en mesure de répondre à la majorité des questions, remettez le questionnaire à votre direction afin qu'elle l'achemine à une autre personne de l'école.

Nous apprécierions que le questionnaire nous soit retourné **au plus tard le 3 mars 2006**. Utilisez l'enveloppe-réponse incluse dans l'envoi. Si vous avez besoin d'informations

supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente de recherche responsable du dossier au numéro de téléphone indiqué au bas de cette page.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Lorraine Fournier, agente de recherche

Tél. : 1-800-363-1049

Courriel : lorraine.fournier@cpj.gouv.qc.ca

QUESTIONNAIRE : LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE À L'ÉCOLE SECONDAIRE

Établissement scolaire

1. Nom de votre école secondaire :

2. Nom de votre commission scolaire :

Répondant

3. Quel poste occupez-vous au sein de l'école ?

4. Avez-vous déjà été témoin d'attitudes ou de comportements homophobes dans votre école ?

- Souvent
- À l'occasion
- Rarement
- Jamais

5. Vous a-t-on déjà rapporté des attitudes ou des comportements homophobes ayant eu lieu au sein de votre école ?

- Souvent
- À l'occasion
- Rarement
- Jamais

Activités de lutte contre l'homophobie

6. Est-ce que votre commission scolaire ou votre école dispose d'une politique générale ou spécifique qui vise explicitement à contrer la discrimination et le harcèlement basés sur l'orientation sexuelle ?
- Oui (répondez aux questions 7 et 8)
 - Non (passez à la question 9)
 - Je ne sais pas (passez à la question 9)
7. Est-ce que la procédure à suivre concernant le traitement d'une plainte pour discrimination associée à l'orientation sexuelle est explicitée dans cette politique ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
8. Est-ce que cette politique contre la discrimination associée à l'orientation sexuelle est promue par votre école (diffusion de la politique auprès des élèves et du personnel, publication d'articles, etc.) ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
9. Est-ce que votre école encourage le personnel à suivre une formation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la prévention de la violence homophobe (par exemple, la formation *Pour une nouvelle vision de l'homosexualité* du ministère de la Santé et des Services sociaux) ?
- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas

10. Est-ce que votre école offre aux parents des élèves des informations sur le sujet de la diversité sexuelle et de la prévention de la violence homophobe (soirée d'information, accès à des sources d'information, etc.) ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

11. Au sein de votre école, y a-t-il des affiches visant à contrer l'homophobie ?

- Oui
- Non

12. Votre école a-t-elle déjà eu recours à un organisme communautaire ou à une personne-ressource pour des activités d'information ou de sensibilisation liées au sujet de la diversité sexuelle et de l'homophobie ?

- Oui (répondez aux questions 13 ,14 et 15)
- Non (passez à la question 16)

13. Les activités visaient :

- Le personnel
- Les élèves
- Le personnel et les élèves

14. Le recours pour ce type d'activité, au sein de votre école, est :

- Régulier
- Sporadique

15. La fréquence pour ce type d'activité est :

- Plus de cinq fois par année scolaire
- Entre deux à cinq fois par année scolaire
- Une seule fois par année scolaire
- L'activité n'a pas lieu systématiquement à chaque année scolaire

16. Votre école est-elle en mesure de référer des élèves qui se questionnent sur leur orientation sexuelle à des personnes compétentes, si le besoin s'en faisait sentir ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

17. Dans votre école, le personnel qui intervient auprès des élèves a-t-il à sa disposition des outils d'information ou d'intervention portant sur le sujet de la diversité sexuelle ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

18. Votre école met-elle à la disposition des élèves un agenda scolaire ?

- Oui (répondez à la question 19)
- Non (passez à la question 20)

19. Fait-on mention, dans cet agenda, de ressources destinées aux jeunes qui se questionnent sur leur orientation sexuelle ou qui sont homosexuels ou bisexuels (par exemple, les coordonnées de Gai Écoute) ?

- Oui
- Non

20. Existe-t-il, au sein de votre école, une association pour les jeunes gais, lesbiennes et bisexuels ou un regroupement de jeunes alliés pour la diversité sexuelle ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Questions ouvertes

21. Selon vous, qu'est-ce qui, présentement au sein de votre école, est le plus susceptible de favoriser la diffusion d'activités de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la lutte à l'homophobie ?

22. Selon vous, qu'est-ce qui, présentement au sein de votre école, est le plus susceptible de limiter la diffusion d'activités de sensibilisation sur le sujet de la diversité sexuelle et de la lutte à l'homophobie ?

23. Autres commentaires

Merci de votre collaboration.

Veillez, s'il vous plaît, nous retourner ce questionnaire, par le biais de l'enveloppe jointe, au plus tard le 3 mars 2006.

ANNEXE 2 - LETTRE DE LA TABLE NATIONALE DE LUTTE À L'HOMOPHOBIE EN MILIEU SCOLAIRE

Montréal, le 19 février 2007

Présidence du Conseil d'établissement

Objet : Homophobie en milieu scolaire

Madame,
Monsieur,

Au printemps 2006, différents acteurs du milieu de l'éducation¹ ont tenu une réunion afin de discuter d'une problématique bien présente dans les établissements scolaires du Québec : **l'homophobie**, peur irrationnelle, voire aversion, pour les homosexuels ou l'homosexualité (Banks, 2001).

Chacune de ces organisations a nommé une personne la représentant pour participer à la Table nationale de lutte à l'homophobie en milieu scolaire. À la suite d'une rencontre de la Table, elles en sont venues au consensus suivant : **l'homophobie est présente dans les milieux scolaires**. Certains jeunes sont pointés du doigt parce qu'ils sont gais ou lesbiennes et d'autres parce qu'ils ne correspondent pas aux stéréotypes généralement liés à la masculinité ou à la féminité.

Les objectifs de ce groupe de travail sont :

- de sensibiliser l'ensemble du milieu scolaire à la présence de l'homophobie et à ses effets négatifs sur les personnes;
- de susciter des actions concrètes dans le milieu scolaire afin de contrer l'homophobie et soutenir celles et ceux qui en sont victimes.

Lors de la présentation de sa Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, le premier ministre du Québec, Monsieur Jean Charest, a fait part de son inquiétude par rapport au taux de suicide élevé chez les jeunes de 15 à 19 ans, notamment dans certains groupes à risque, comme les jeunes homosexuels. Ce constat étant en lui-même très alarmant, les membres de la Table s'interrogent aussi sur le lien à faire entre le harcèlement homophobe et la persévérance scolaire chez les jeunes qui en sont victimes. Une étude est d'ailleurs présentement menée afin de vérifier cette hypothèse.

¹ Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ),
Centrale des syndicats du Québec (CSQ),
Fédération des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement (FQDE),
Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ),
Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ),
Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE),
Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE),
Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP),
Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ),
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Nous voulons aujourd'hui, par l'envoi de la présente, vous sensibiliser à la problématique de l'homophobie en milieu scolaire. Le partenariat établi entre les différents acteurs du milieu scolaire vise à mener des actions pour combattre ce type de harcèlement et de violence qui sévit dans les établissements scolaires. Nous souhaitons contribuer à l'atteinte de l'objectif premier des établissements d'enseignement, soit le développement intégral des jeunes dans un climat sécuritaire, exempt de toute forme de discrimination.

En cours d'année scolaire, des personnes représentant différentes organisations vous feront parvenir de l'information sur cette problématique par le biais d'articles, d'offres d'ateliers de formation et d'information et de suggestions d'interventions concrètes à faire dans votre milieu.

C'est en travaillant ensemble, comme personne intervenante responsable des jeunes qui nous sont confiés, que nous parviendrons à diminuer les manifestations d'homophobie qui rendent le cheminement scolaire de plusieurs jeunes très pénible et qui en mènent certains au décrochage scolaire et même au suicide.

Comptant sur votre écoute et votre préoccupation du bien-être de tous les jeunes que votre établissement accueille, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Diane Cinq-Mars, Présidente
Fédération du personnel de soutien
scolaire (FPSS-CSQ)

Original signé

Jean Falardeau, Président
Fédération des professionnelles et
professionnels de l'éducation du
Québec (FPPE)

Original signé

Johanne Fortier, Présidente
Fédération des syndicats de
l'enseignement (FSE)

Original signé

Serge Morin, Président
Fédération québécoise des directeurs
et directrices d'établissement
d'enseignement (FQDE)

Original signé

Diane Miron, Présidente
Fédération des comités de parents
du Québec (FCPO)

Original signé

Réjean Parent, Président
Centrale des syndicats du Québec
(CSQ)